

Table des matières

Introduction	9
Méthodologie.....	13
1. Evolution du concept de la centralité dans l'histoire de l'urbanisme .	15
1.1. L'urbanisme de l'Antiquité	17
1.2. L'urbanisme médiéval	19
1.2.1. La vie rurale du Moyen-Âge	20
1.2.2. Centralité de l'urbanisme médiéval.....	22
1.3. L'urbanisme Haussmannien	23
1.3.1. Centralité de l'urbanisme Haussmannien.....	25
1.4. L'urbanisme moderniste	27
1.4.1. Les théories urbaines anglaises	29
1.4.2. Le mouvement moderniste	30
1.4.3. Répercussions de l'étalement urbain sur le monde rural	34
1.4.4. Centralité de l'urbanisme moderniste.....	36
Vers une structure multipolaire monocentrique	37
1.5. L'urbanisme contemporain.....	39
1.5.1. Le centre se vide : phénomènes de décentralisation, de sacralisation, de gentrification	41
1.5.2. La ville diffuse qui englobe le rural	44
1.5.3. Centralité de l'urbanisme contemporain	48
Le polycentrisme : vers de nouvelles centralités périurbaines .	49
1.6. Conclusion.....	53
2. Notions et paramètres de la centralité aujourd'hui	59
2.1. Différentes formes de centralité	61
2.1.1. La centralité définie par une position centrale	61
2.1.2. La centralité qui structure et organise	61
2.1.3. La centralité comme pôle d'activités économiques, politiques, administratives et sociales	62
2.1.4. La centralité comme lieu de rassemblement	62
2.1.5. La centralité symbolique	63
Les espaces symboliques	63

Le centre symbolique	65
La symbolisation pour créer de la centralité.....	67
Approche synthétique de la centralité de J. Monnet	68
2.2. Notions de lieux et de non-lieux.....	69
2.2.1. Le <i>lieu</i>	69
Le lieu est identitaire	70
Le lieu est relationnel	70
Le lieu est historique	71
Le lieu est singulier	71
2.2.1. Le <i>non-lieu</i>	73
Les formes constitutives de non-lieux.....	74
2.2.3. Le <i>non-lieu</i> touristique	77
2.2. Synthèse.....	80
3. Définition de la centralité en milieu rural	83
3.1. Les enjeux du monde rural	84
3.1.1. L'effet donut : la densité comme facteur de développement.....	85
Renforcer les cœurs de villages	87
3.2. Redéfinition des notions de centre et de centralité en milieu rural.....	91
4. Modalités actuelles de revitalisation villageoise : outils opérationnels et mise en valeur de la notion de centralité	95
4.1. Présentation des moteurs de développement	96
Programme communal de développement rural (PCDR).....	96
Fondation rurale de Wallonie (FRW).....	96
Programme Wallon de développement rural (PwDR).....	97
Plus Beaux Villages de Wallonie (PBVW).....	97
Ruralité-Environnement-Développement (R.E.D.)	97
4.2. Analyse de la notion de centralité au travers de l'ASBL « Plus Beaux Villages de Wallonie »	99
4.2.1. Présentation de l'ASBL.....	100
4.2.2. Sélection des villages	103
Les critères de sélection – la <i>Charte de Qualité</i>	103
Déroulement de la sélection	104
Bilan Santé.....	106
4.2.3. Le tourisme comme moyen de développement du village	107
La question du <i>Beau</i>	108

Le village-musée	109
4.2.4. La notion de centralité dans l'ASBL	111
4.3. Analyse de la notion de la centralité au travers de l'ASBL « Ruralité- Environnement-Développement »	113
4.3.1. La notion d'harmonie comme moyen de revitalisation	115
4.4. Interprétation de la centralité des ASBL PBVW et RED	118
5. Interprétations et illustrations de la notion de centre au travers de quelques cas de villages développement	121
5.1. Centralité de Haut-le-Wastia : construction d'un <i>centre</i> par les villageois ..	123
5.1.1. L'espace de la pétanque	126
5.1.2. Notion de centralité a Haut-le-Wastia	128
5.2. Centralité de Champneuville : construction d'un <i>centre</i> par une collaboration entre la commune et les habitants.....	131
5.2.1. Le projet de la Mairie	132
5.2.2. Le projet du jardin-théâtre.....	133
5.2.3. Notion de centralité à Champneuville	135
5.3. Centralité de Mozet : un village labellisé PBVW sans vitalité.....	139
5.3.1. La plaine de jeux	142
5.3.2. Le Domaine de Mozet	143
5.3.3. Notion de centralité à Mozet	144
5.4. Centralité de Celles : un village labéllisé PBVW avec une forte vitalité	147
5.4.1. Le cœur historique.....	149
5.4.2. Le haut du village.....	150
5.4.3. Notion de centralité à Celles	152
5.5. Centralité de Collonges-la-Rouge, caractérisé par un tourisme de masse....	155
5.5.1. Notion de centralité à Collonges-la-Rouge	159
5.6. Synthèse.....	161
Conclusion.....	165
Bibliographie.....	173
Table des illustrations	181
Annexes	185

Introduction

Etudiant l'architecture, j'ai passé mes deux années de master dans un atelier dédié à la question de la ruralité, à l'évolution des villages wallons. Dans un monde en pleine mutation, nos campagnes semblent parfois subir plus qu'anticiper les changements de société et les modifications territoriales qui en résultent. La morphologie des villages change à grande vitesse et la réflexion semble plutôt concentrée sur l'urbain, en témoigne la faible proportion de la littérature spécialisée consacrée à la question du territoire rural.

Un village peut se définir comme « une agglomération rurale caractérisée par un habitat plus ou moins concentré, possédant des services de première nécessité et offrant une forme de vie communautaire » (commission de toponymie du Québec). La cohésion sociale et les dynamiques socio-économiques caractérisent en partie le village. Il y a plus d'un siècle, toute la vie s'y organisait : y naître, y grandir, s'y marier, y élever des enfants, y vieillir, y mourir,... Il s'agissait alors d'une forme de vie en autarcie où on vivait de la terre qu'on exploitait. L'économie était un enjeu majeur conditionnant la forme des villages, organisés de manière assez denses autour de l'église, l'école, la maison communale et les commerces. Les progrès techniques de l'aire industrielle ont balayé l'économie traditionnelle et le développement de la mobilité a modifié toute l'organisation territoriale. Les choix individuels ont commencé à primer sur la collectivité. Sur le plan social, un groupe issu d'une même catégorie socio-professionnelle a détrôné la famille étendue et la communauté villageoise. La maison est devenue le symbole de la personnalité de chacun, dans une société individualiste. (MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE, 1984, p.14-17)

Au travers de mon vécu personnel et de l'atelier de projet, qui nous plonge dans la réalité d'un village réel, j'ai perçu que la vie communautaire, bien qu'atténuée, persiste tout de même encore aujourd'hui dans beaucoup de villages. En atteste les groupes de rassemblements de villageois qui organisent les activités festives locales (*grands feu, kermesse, Saint-Nicolas,...*).

La vie collective du village se développe sur les espaces publics, comme la place centrale : il s'agit de lieux de passages, de rencontres, d'attractivités. « Aux mots *place du village*, les habitants associent l'idée de centre, de milieu... ou, plus particulièrement, de cœur du village. Ils évoquent encore l'architecture, les rencontres, la fête, les commerces et, plus ponctuellement, l'environnement, les communications, les services publics et l'aspect religieux. » (SARLET ,MINISTERE GENERALE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DU LOGEMENT, 1992, p.3) Ce *lieu de rassemblement* semble donc important pour créer une *communauté* et des synergies socio-culturelles. Le sujet de ce travail est

alors apparu de cette manière : quel est le lien entre la *centralité* du village et sa cohésion sociale ?

En questionnant la notion de « centre », au-delà de sa définition purement géographique, j'ai tenté de comprendre si elle pouvait, en elle, porter les germes d'un « projet », d'une vision idéale, qui pourrait redonner de la valeur, de l'attractivité, garantir une qualité de vie et une qualité morphologique, au-delà de la simple protection patrimoniale, à nos villages wallons. Face aux nouveaux défis liés à la question sociétale actuelle majeure qu'est le développement durable, la transformation rapide de nos campagnes et la recherche de pistes pour la canaliser me semblaient mériter mon attention.

La littérature scientifique m'a amenée à interroger de la notion de centre à travers l'histoire en urbanisme et à travers les théories territoriales contemporaines, et à découvrir derrière celle-ci des enjeux insoupçonnés comme la question de la symbolisation, du *Lieu*, ...

Mon travail part alors de l'hypothèse qu'un *centre* serait un lieu de vie, un espace de rassemblement, un territoire d'échanges et de mouvements et non plus un point géographique illustrant l'origine : un *centre* se doit d'être un *lieu*. Il ne serait donc pas lié à une organisation mono-concentrique mais bien à un ensemble de synergies socio-économiques et culturelles. La recherche sur la question de la centralité m'a permis de mettre à jour une série de valeurs porteuses pour l'avenir de nos villages, au-delà de la cité dortoir ou du territoire protégé, muséifié.

La première partie du travail consiste à apporter les bases de la définition de la centralité : son évolution dans le l'histoire de l'urbanisme. La seconde traite des paramètres de la centralité en lien avec les enjeux du monde rural, soit sa *redéfinition*. Il s'agit ensuite de rendre compte de l'enjeu qui réside dans la notion de *centre* en tant qu'élément de réflexion sur la revitalisation d'un village. Cette étape passe notamment par l'étude de différents moyens de développement en analysant les valeurs véhiculées par les ASBL « Les plus Beaux Villages de Wallonie » et « R.E.D. ». La dernière partie permet d'illustrer différentes interprétations de la notion de centralité au travers de quelques cas de villages en développement.

Méthodologie

La littérature scientifique permettra de comprendre l'évolution du concept de la centralité dans l'histoire de l'urbanisme et de découvrir le pluralisme que cache cette notion. A l'issu des lectures, un tableau d'interprétations de la notion de centralité sera établi. Ce tableau permettra de définir la notion de *centre*, en lien avec les enjeux du monde rural, en s'appuyant entre autres sur les pensées de M. Augé, J. Monnet, J. Rabie, G. Caminada et de L. Tortel.

Le tableau servira également de guide dans l'étude de cinq centres villageois. Le choix des villages étudiés a été effectué par rapport à deux organismes de développement rural (les ASBL « Plus Beaux Villages de Wallonie » et R.E.D.) et à mes références personnelles. Les cinq villages ont été sélectionné pour illustrer différentes formes de centralité.

1. Evolution du concept de la centralité dans l'histoire de l'urbanisme

Le Larousse encyclopédique définit le centre comme « le lieu d'un organe vers lequel convergent ou duquel émanent les dispositions structurales ou fonctionnelles qui confèrent à cet organe son unité et qui conditionnent ses relations avec l'ensemble de l'organisme ».

En urbanisme, la notion de centre est souvent envisagée dans son aspect géométrique : il est le milieu d'un espace donné, le point où convergent des actions et mouvements divers, le repère spatial des hommes. La centralité est un concept proposé par W. Christaller dans *la théorie des lieux centraux* en 1933. Il définissait alors la centralité comme « la propriété conférée à une ville d'offrir des biens et des services à une population extérieure ». Le concept est précisé en 1972, par M. Castells, pour qui la centralité est « la combinaison à un moment donné d'activités économiques, de fonctions politiques et administratives, de pratiques sociales, de représentations collectives, qui concourent au contrôle et à la régulation de l'ensemble de la structure de la ville. »

Il est évident que ces idées de centre et de centralité ont fortement évolué au cours du temps et doivent être redéfinies d'un point de vue socio-spatial et adaptées à une période où de nouveaux intérêts et de nouveaux enjeux politiques, économiques et sociaux sont apparus. Le territoire est le reflet des réponses données par les hommes aux contraintes auxquelles ils sont soumis. Il porte les valeurs de la société ainsi que les traces de son histoire : il témoigne aujourd'hui de ce que les hommes ont façonné au fil du temps pour répondre à leurs besoins et à leurs aspirations. Le village peut être vu comme un palimpseste : ils portent les traces des occupations successives où chaque couche se dépose sur la précédente, conservant certaines formes et caractéristiques antérieures. (CORBOZ, 1983, p.14-35)

Etudier le concept de la centralité implique donc d'envisager son évolution à travers l'histoire. Celle-ci est marquée par des *régimes d'urbanisation*¹ différents renouvelant les enjeux liés à la notion de centre : l'urbanisme antique, médiéval, haussmannien, moderniste et contemporain.

¹ Ensemble des modalités de territorialisation, des activités et des ménages conditionnant la forme et le système des centralités urbaines ainsi que la reproduction et le fonctionnement des villes et des agglomérations en tant qu'espaces économiques, sociaux et physique. (REGAZZONI, 2010)

1.1. L'urbanisme de l'Antiquité

La cité antique, comme le signale B. Secchi, s'est construite dans des conditions de fort déficit : déficit de pouvoir (pour la partie la plus nombreuse de la population) et déficit technique. Les savoirs et les techniques alors disponibles n'étaient pas en mesure de faire tout ce dont on avait envie (SECCHI, 2006, p.52). La pratique urbanistique, les formes d'architecture et l'occupation du sol ont ainsi été conditionnés par ces difficultés majeures : « la peur de phénomènes naturels mal connus, l'impossibilité de disposer de sources d'énergie suffisantes aussi bien pour transporter que pour déplacer et travailler la matière, la nécessité d'utiliser des matériaux locaux comme le bois, la pierre ou la brique. » (SECCHI, 2006, p.52). Les cités antiques se sont donc développées sur des sites sans risque d'inondations, sur des versants stables, tout en évitant de couvrir des distances trop grandes ou d'utiliser des matériaux provenant de trop loin. L'art de construire s'est établi progressivement et lentement, à travers des traditions.

La première véritable conception urbaine remonte à l'Antiquité avec le plan de la ville de Milet (ville grecque d'origine), aussi appelé *plan hippodaméen* en référence à son planificateur Hippodamos. Ce plan se caractérise par ses perspectives géométriques qui ordonnent l'espace en rues de largeurs uniformes se croisant en angle droit et en îlots rectangulaires, denses et équilibrés. Il est souvent associé à un plan d'un urbanisme « régulier ». Les places et les édifices publics sont disposés au bout de grandes artères ce qui permet de les mettre en scène. Comme le signale B. Gruet, les constructions sont monumentalisées : elles symbolisent la puissance du pouvoir politique et religieux. Les bâtiments prennent donc place dans un plan quadrillé qui cherche à les mettre en valeur : « L'architecture dans l'Antiquité correspond à une double tâche : construction d'édifices, et par voie de conséquence interventions dans la ville. » (GRUET, 2008, p.90)

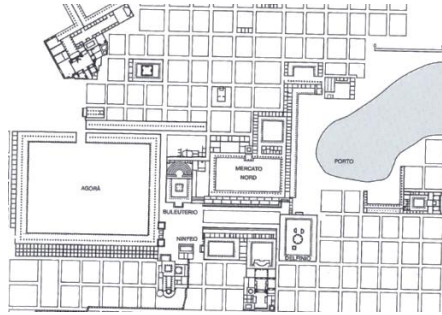


Figure 1 Plan Milet, ville grecque

La cité grecque prévoit en son centre géographique des espaces dédiés au pouvoir politique, aux échanges commerciaux et à la pratique religieuse : l'agora. Elle sert à la fois de place de marché, de centre politique, religieux, artisanal et judiciaire mais elle est aussi le lieu de rassemblement communautaire où se maintient l'équilibre social.

Dans son aspect général, il y a peu de différence entre la cité grecque et romaine. Le forum, portant les mêmes caractéristiques que l'Agora, va prendre place au croisement de deux rues principales (le *cardo* et le *decumanus*). Les romains vont par contre apporter d'autres améliorations encore d'actualité comme le pavage des rues ou le système d'égouttage.

L'agora et le forum constituent des points de référence unique dans le territoire et forment la centralité de l'urbanisme de l'Antiquité. Le centre contient alors toutes les fonctions relatives à la vie économique, politique, religieuse et sociale : toute la vie s'organise autour de ce point de rassemblement. L'urbanisme est alors marqué par une organisation mono-concentrique où tous les mouvements convergent vers le centre, le lieu dominant et passage obligé et exclusif de toutes les interactions (BOURDEAU, LEPAGE, 2009, p.552).

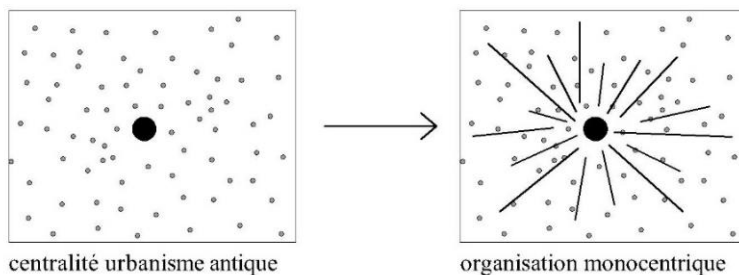


Figure 2 schéma de la centralité urbanisme antique

1.2. L'urbanisme médiéval

A la chute de l'empire romain, la région passe aux mains des dynasties franques : les Mérovingiens puis les Carolingiens. Elle subit diverses invasions et traverse ainsi une période très instable ce qui va générer de nouvelles logiques d'implantation, valorisant plutôt l'aspect défensif. La régularité de l'urbanisme antique, avec ses grands axes viaires, laisse place à une planification plus organique qui a pour seule logique l'adaptation aux besoins (se défendre et se nourrir): l'urbanisme médiéval ne répond plus à des objectifs urbanistiques préconçus.

Durant cette période d'instabilité, les villes vont se fortifier. La population va donc affluer dans ces territoires clôturés par une enceinte pour bénéficier de leur protection. La promiscuité caractérise cette période de l'histoire : toute la vie se déroule dans des pièces communes où maisonnée et domesticité se côtoient. L'urbanisme se construit à l'échelle humaine et compte des petites rues étroites avec peu d'espace d'aération, ce qui renforce davantage la promiscuité, et favorise les espaces accessibles uniquement aux piétons. (FOLVILLE, 2012, p.8-10)

L'urbanisme du Moyen Age est organisé principalement autour de l'église qui est le centre communautaire puissant : elle attire régulièrement les fidèles pour des offices, sert de refuge et peut être occasionnellement un lieu de spectacles sacrés. A proximité de l'église se situe généralement la place du marché qui s'apparente au forum romain à travers ses fonctions politiques, symboliques et sociales.

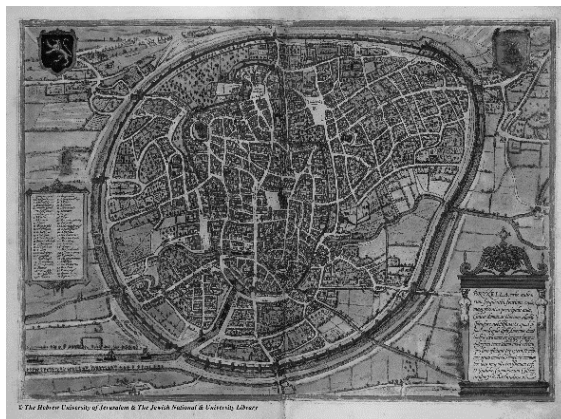


Figure 3 la ville médiévale

1.2.1. La vie rurale du Moyen-Age

L'urbanisme médiévale a la capacité de s'isoler du monde extérieur par ses remparts qui jouent un rôle séparatif entre intérieur et extérieur, entre ville et campagne. Ce cloisonnement est gage de sécurité psychologique et d'unité communautaire. La ville médiévale se distingue de la campagne, de la non-ville, du « dehors ». La ville organise et domine les rapports avec l'extérieur car elle détient les fonctions centrales de la vie publique : tribunal, temple, marché, place publique, ... En réalité, pour D. Menjot, historien qui a écrit plusieurs ouvrages sur la ville médiévale, « la ville ne peut se suffire à elle-même et ne peut exister en dehors d'un territoire plus vaste. La campagne environnante subit nécessairement à des degrés divers l'influence de la ville. Les deux entités se trouvent dans une relation dialectique permanente que les historiens mettent peu à peu en évidence. (...) La ville médiévale, par sa puissance de consommation et de production, ses capitaux, son pouvoir joue un rôle actif sur les campagnes comme facteur d'absorption, d'incitation, d'organisation, de contrôle et d'investissement. Elle exerce donc une attraction sur les campagnes et en retour une emprise sur celles-ci, ce qui conduit à la création de différents espaces de relations. » (MENJOT, 2012, p.9) Selon l'auteur, la ville régit un rapport de force et de dépendance sur la campagne. L'influence de la ville sur le territoire concerne l'alimentation, les matériaux de constructions et les matières premières pour ravitailler la population urbaine et alimenter son artisanat. La ville incite donc la campagne avoisinante à produire pour elle.

D. Menjot poursuit avec l'idée que l'emprise de la ville sur la campagne peut être aussi de nature politique et juridique. D'un point de vue collectif, cette emprise se manifeste par la constitution d'un territoire soumis au pouvoir et au droit urbain. A une échelle individuelle, elle se remarque par la constitution de patrimoines fonciers, par le crédit et l'endettement paysan. Ces différentes emprises ont des répercussions importantes sur les économies et les sociétés paysannes et la construction des territoires. (MENJOT, 2012, p.11)

Cette domination de la ville sur la campagne se développe donc sur plusieurs niveaux : économique et financière, politique et juridique et aussi culturel et religieux. En effet, l'art urbain se diffuse dans les églises rurales : on y observe des innovations techniques et stylistiques des constructions des cathédrales, des éléments décoratifs, des thèmes iconographiques, Ce qui montre que la ville est un centre où s'élabore et d'où rayonne la culture.

Le village du Moyen Age est donc au service de la ville et de sa population. La fonction agricole constitue l'essence du village : les paysans forment la base matérielle et le fondement de l'activité économique de la civilisation. Le rempart permet de distinguer et de couper la ville de la campagne, mais la séparation entre les deux entités est paradoxalement moins nette à cette époque qu'aujourd'hui : autour des remparts s'étendaient directement les champs et les prés. Le développement des techniques entraîna par la suite une séparation plus marquée. Au Moyen-Age, la ville et le village étaient donc intimement liés par une dépendance réciproque.

1.2.2. Centralité de l'urbanisme médiéval

L'urbanisme médiéval est marqué par la ceinture circulaire à l'intérieure de laquelle des lignes organiques convergent vers un centre. En ville comme dans le village, le système mono-concentrique de l'Antiquité persiste à travers le point d'attraction de l'église, qui constitue le centre communautaire et puissant de l'époque, et la place du marché en ville. Le centre contient donc toutes les fonctions importantes, ce qui lui confère un caractère dominant et organisateur. L'église était un lieu de sociabilité, de rassemblement, important à cette époque : lieu de prière, de spectacle, d'assemblée populaire. Elle formait le lieu principal de la construction de style et de comportements communs : toute la vie se déroulait en public, par insuffisance d'espace privé.

La centralité structure et organise le pouvoir. « Le modèle urbain monocentrique donne un espace central (...). La périphérie se trouve dépendante de ce centre. La charge symbolique est puissante : le centre domine de façon absolue parce qu'il est le lieu du marché. Aucune interaction existe à l'intérieur de l'espace périphérique, le centre polarisant la totalité des interactions. » (BOURDEAU, LEPAGE, HURIOT et PERREUR, 2009, p.560) Le centre est vu comme positif : il est attractif, prestigieux, riche, développé, innovant, dominant, ... ; tandis que sa périphérie est le négatif de cette image.

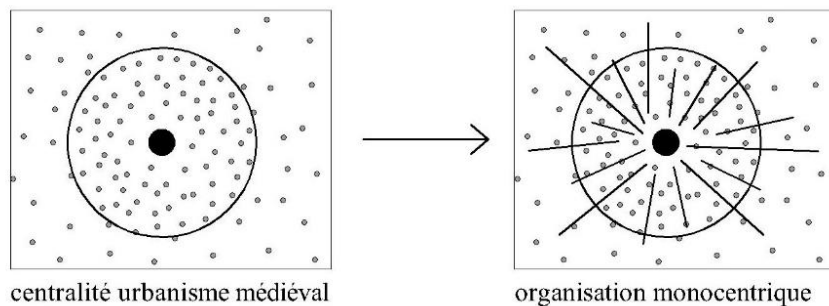


Figure 4 schéma centralité urbanisme médiéval

1.3. L'urbanisme haussmannien

A partir du XVI^e siècle, le style organique médiéval est questionné et les planificateurs optent pour la recherche de formes géométriques, régulières, symétriques, équilibrées. Il s'agit du retour du plan en damier de l'Antiquité, de l'élargissement des voiries, de l'ordre aéré pour rompre avec le désordre moyenâgeux. Dans certaines villes, les remparts, jugés peu efficaces, sont remplacés par des nouvelles murailles, des fortifications plus massives qui occupent un espace considérable.

Au début du XIX^e siècle, les progrès techniques offrent de nouvelles possibilités de construction et de transformation « qui dépasse la demande réelle de la ville » (SECCHI, 2006, p.53). Ce surplus technologique est employé pour construire de nouveaux monuments, les chemins de fers, les théâtres ou encore des opéras. (SECCHI, 2006, p.53-54)

Au milieu du XIX^e siècle, G. Haussmann, alors préfet de la Seine, dirige les transformations urbanistiques de Paris. Ses interventions créent un certain type de ville, un modèle spatial qui reste en vigueur après son départ. Son urbanisme prône trois grands principes : la rectitude des percées, l'ordonnance des immeubles et les perspectives des monuments. L'urbanisme haussmannienne semble donc vouloir revenir à la logique de l'Antiquité : mettre en scène les monuments à travers des artères majeures. Il a développé des arguments techniques de modernité et de salubrité, faisant de Paris une ville équipée : fonction de distribution (adductions d'eau, réseaux d'assainissements...) et surtout des équipements (mairies, écoles, gares, hôpitaux...). Les nouvelles grandes avenues permettent de réguler la circulation de voitures et de chariots qui se généralisent. Les grandes places contenant des fonctions religieuses, commerciales et administratives sont aménagées avec un traitement monumental à la gloire du pouvoir. L'espace commercial déborde de la place du marché pour s'installer peu à peu dans les nouvelles artères. (PANERAI, CASTEX, DEPAULE, 1997, p.19-23).

Le traitement monumental qu'Haussmann opère sur les voies de communications, les parcs ou les places publiques hiérarchise surtout le territoire. En réalité, il dédie la ville à la bourgeoisie, la classe dominante, et les effets de l'haussmannisation cachent en fait une stratégie de contrôle et de séparation annonçant la pratique du zonage : « les avenues plantées fonctionnent comme des marques de la différence entre quartiers, entre statut social, entre activités. Les percées haussmanniennes

occultent l'identité des quartiers (le centre, l'est ouvrier, l'ouest résidentiel) au profit du signifiant global de Paris » (PANERAI, CASTEX, DEPAULE, 1997, p.30).

Les percées d'Hausmann sont repérables par leur homogénéité, mais pour B. Secchi, « dans la première moitié du XXe siècle, beaucoup d'urbanistes ne jugeaient pas nécessaire d'indiquer quel type de bâti et d'espaces ouverts devait être construit ; non par indifférence à ces caractéristiques, mais parce qu'ils estimaient suffisant de définir la position et la destination des zones, la géométrie des tracés viaires et les limites de volume pour dire de faire quels *matériaux urbains* devaient être utilisés. La sensation d'homogénéité et de familiarité que nous donnent les villes du XIXe siècle, comme le Paris d'Hausmann (...) est en grande partie à attribuer au caractère répétitif de leurs matériaux de base, bien typés » (SECCHI, 2006, p.55)

L'urbanisme du XIXe siècle, représenté par Hausmann, réduit en effet l'espace urbain à un assemblage de morceaux, à une croissance par fragments. Hausmann construit le territoire par une combinaison d'ilots afin de maintenir le paysage urbain. Il a une tendance à survaloriser l'espace public, à travers une grande monumentalité, au détriment de l'espace privé enfermé dans l'ilot. L'espace urbain est homogénéisé et comme il n'est plus capable d'articuler les fonctions, on voit apparaître des ilots à fonctions uniques et surtout des ilots-équipements et des ilots-monuments. (PANERAI, CASTEX, DEPAULE, 1997, p.43).



Figure 5 ville haussmannienne

1.3.1. Centralité de l'urbanisme haussmannien

L'urbanisme haussmannien maintient l'enceinte entourant la ville, tout en la consolidant : la coupure entre l'intérieur et l'extérieur persiste tout comme la domination de la ville sur la campagne. Le centre de la ville organise et domine le territoire en détenant les fonctions centrales de la vie publique. La ville s'organise autour de grandes places contenant des fonctions économiques, administratives et religieuses. Le centre, à travers son traitement monumental, est davantage vu comme positif, riche, prestigieux, attractif alors que son complément naturel, la périphérie, est moins développé apparaissant comme négatif : des faubourgs insalubres où vit la population plus pauvre.

L'organisation monocentrique de la ville domine, bien que le centre unique (représenté par la place de l'église et du marché, dans l'urbanisme médiéval) s'étale à travers différentes places et de grandes artères commerciales qui les relient. En réalité l'urbanisme haussmannien fait la transition entre l'urbanisme médiéval et l'urbanisme moderniste.

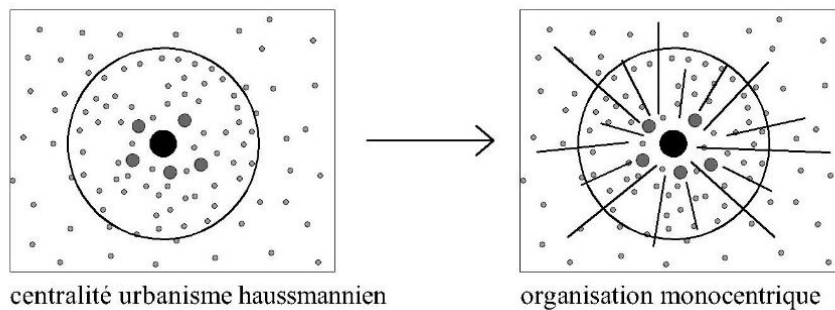


Figure 6 schéma centralité urbanisme haussmannien

Les transformations urbanistiques ne modifient cependant pas le milieu rural : l'organisation monocentrique du village reste très présente. Au milieu du XIX^e siècle, l'agriculture connaît une croissance importante avec le progrès technique qui permet l'amélioration du rendement et des conditions de travail et contribue à son intégration au marché. La fonction agricole est au cœur de toute l'activité du village tandis que l'église demeure le centre d'intérêt et forme le point de rassemblement des villageois. L'église rythme les journées des paysans à travers le son de la cloche ainsi que l'année avec les différentes fêtes religieuses. Toute la vie villageoise s'organise donc autour de cette centralité. L'activité villageoise est alors à son apogée avec la croissance de l'agriculture et sa culture propre : « Deux éléments essentiels nous semblent au fondement des solidarités qui structurent et individualisent tout groupe social : une culture et une profession, laquelle est déterminante dans la construction identitaire. » (HUBSCHER, 1997, p.6)

1.4. L'urbanisme moderniste

A partir de la fin du XIXe siècle, l'urbanisme se voit modifié par différents phénomènes comme la Révolution industrielle, l'exode rural et la révolution de l'automobile. Le centre s'affaiblit alors par la croissance rapide des villes qui se diluent peu à peu dans l'espace périphérique. La révolution agricole permet une productivité fortement supérieure tandis que les industries requièrent un important besoin de main d'œuvre : l'exode rural s'opère à travers un basculement dans l'équilibre rural-urbain. Les paysans quittent le monde rural pour s'implanter en zone urbaine, et plus particulièrement dans des faubourgs des villes qui se développent. Les jeunes quittent le village générant un déséquilibre dans la population villageoise : diminution de la population agricole active alors que le nombre de retraités reste élevé. Les régions industrielles connaissent dès lors une véritable explosion démographique qui pose rapidement des problèmes d'habitats : logements vétustes et cités ouvrières s'additionnent.

Les fortifications des villes anciennes ne sont plus d'aucune utilité et sont donc détruites au profit de boulevards de ceinture. Le rapport dedans-dehors est remplacé par un nouveau rapport centre-périphérie. Le développement de la ville n'étant plus limité par les murailles, l'urbanisation s'étend de manière continue. La construction des gares en périphérie de la ville crée de nouveaux quartiers et de nouveaux centres d'attractions et d'échanges. L'avenue de la gare et la place de la gare deviennent des nouveaux espaces publics. Déjà amorcé par Haussmann, la ville va s'organiser à travers une urbanisation fonctionnelle par zonage.

L'augmentation démographique et le logement insalubre, effets de l'industrialisation, sont les problèmes majeurs de la ville du XXe siècle. L'urbanisme du début du XXe siècle est mené par un mouvement hygiéniste qui se soulève contre les mauvaises conditions des logements et cherche à promouvoir des commodités et des logements sociaux. Des recherches pour améliorer les conditions des ouvriers s'opèrent : les utopies urbaines apparaissent alors traitant de la question de la ville et du logement. Une grande partie des recherches urbaines modernistes s'adressent alors à un destinataire type imaginé sous les traits d'une famille ouvrière. (SECCHI, 2006, p.77)

Avec Haussmann, la ville s'est constituée, comme en musique, « note par note », à travers une idée d'ordre dans l'espace physique, économique, social et culturel. (SECCHI, 2006, p.56) Les utopies urbaines modernistes vont alors chercher à construire la ville en continuité avec ces aspects du passé tout en essayant d'innover pour répondre aux exigences qui apparaissent. « Le projet urbanistique, avancé par les avant-gardes littéraires, musicaux et les arts visuels, au début du XXe siècle, exagère la rupture en acceptant la fragmentation du réel et l'impossibilité de rétablir l'unité de l'expérience. A partir des années vingt, il s'agira d'une déconstruction élémentaire de l'espace urbain, d'une étude plus minutieuse de la note individuelle, de matériaux urbains pris individuellement, comme des expérimentations de laboratoire, des miniatures ou des cristaux parfaits participant à un nouveau jeu linguistique ; se sont les éléments d'une composition spatiales régie par des principes d'ordre nouveaux. » (SECCHI, 2006, p.57)

La construction « note par note » de la ville pose beaucoup de problèmes entre l'individuel et le tout, entre l'unité et la multiplicité. Les urbanistes modernistes partent d'un programme de régénération de la société et de l'individu qui trouve ses origines dans la critique du système capitaliste. Il s'agit de réécrire la ville et la société qui l'habite. (SECCHI, 2006, p.58)

1.4.1. Les théories urbaines anglaises

En 1898, E. Howard propose, en Angleterre, une réforme politique, économique et sociale représentée par la cité-jardin, qui constitue, le module de base d'une métropole, « social-city ».

C'est le début des utopies urbaines. Howard propose la ville satellite et présente la cité-jardin comme étant la solution la plus économique et la plus saine pour assurer la croissance d'une ville. En effet, la cité-jardin doit fonctionner de manière autonome en développant toutes les commodités de la ville à la campagne. Elle accomplit une transition entre un espace qui privilégie le public (avec Haussmann) et un espace qui favorise le privé. Une partie seulement des idées d'Howard seront réalisées (par manque de moyens techniques).

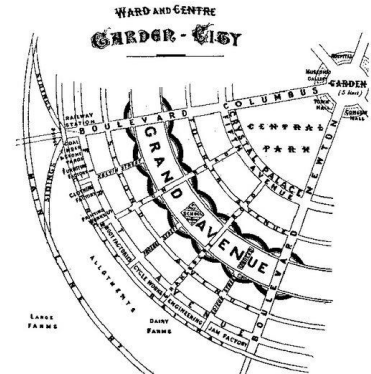


Figure 7 Schéma théorique de la cité-jardin de Howard

Les expériences d'Howard déboucheront sur la politique des villes nouvelles et de ceintures vertes, représentée notamment par R. Unwin qui admirait les remparts de la ville ancienne. L'espace limité offrait selon lui une recherche parcimonieuse du sol (concept intéressant lorsqu'on voit aujourd'hui les méfaits de l'étalement urbain). Il voulait créer une ligne entre la ville et la campagne qui permettrait de limiter les deux espaces à travers une ceinture végétale. En plus de cette notion de limite, Unwin envisageait une structure globale, un centre dense, des lieux de résidences diversifiés et une hiérarchie des espaces. (PANERAI, CASTEX, DEPAULE, 1997, p.46-50)

1.4.2. Le mouvement moderniste

En France, le mouvement moderne va peu à peu développer sa vision de l'urbanisme. Les Congrès Internationaux d'Architecture Moderne (CIAM) ont été créés suite au besoin de promouvoir une architecture et un urbanisme fonctionnel, concept déjà présent avec la ville d'Hausmann. « Par architecture moderne, il faut entendre urbanisme fonctionnel, lequel consiste en l'art de séparer les quatre fonctions constitutives de la ville industrielle qui sont l'habitat, la production, le commerce et les loisirs, les transports enfin. Chaque fonction doit disposer d'un espace spécifique » (DONZELOT, 2013, p.145). Il s'agit de la formation d'un urbanisme fonctionnel par zonage. Le Corbusier présente la théorie moderne dans la *Charte d'Athènes* en 1933. Celle-ci est considérée comme le texte fondateur de l'architecture et de l'urbanisme moderne qui se veut adapté aux méthodes industrielles de rationalisation, de standardisation, de mécanisation. L'espace se spécialise donc pour correspondre à une seule fonction. Ces portions de la ville, nettement distinctes, sont reliées les unes par les autres par un réseau d'infrastructures routières. (PANERAI, CASTEX, DEPAULE, 1997, p.131-132)

Dans la première moitié de XXe siècle, l'expression « attraction néfaste » est apparue pour désigner les effets de l'industrialisation sur la ville que J. Donzelot cite : exigüité du logement, démoralisation de la vie de famille, instabilité professionnelle, confusion des lieux d'habitations et des lieux de travail (cité ouvrière), le lieu de débauche du bistrot... Partant de ce tableau qui décrivait les méfaits de la ville du début du XXe, il est plus facile de comprendre comment la doctrine urbanistique moderne a pu s'imposer. En effet, pour remédier à ces problèmes, des unités de logements identiques à grandes échelles sont construites. Elles avaient pour vertu de diminuer le coût du foncier, d'éviter les effets néfastes de la ville et de réduire les flux aux seuls déplacements habitat-emploi : « les rues, les places, les bistrots disparaissent au bénéfice des espaces verts, des dispensaires et des écoles. » (DONZELOT, 2013, p.146)

Le Corbusier cherche à résoudre le problème de la ville haussmannienne écrite *note par note*. « Le Corbusier essaye d'organiser chaque groupe de notes fondamentales, les édifices publics, les édifices directionnels, les habitations, les petites industries et les grandes entreprises, selon des principes de l'implantation, clairs et spécifiques, à l'intérieur de formes qui permettent la composition urbaine de résoudre les problèmes principaux du trafic, du confort, des systèmes de compatibilité, d'incompatibilité entre pratiques et activités telles qu'on les percevait alors. » (SECCHI, 2006, p.59) Pour des raisons hygiéniques et

fonctionnelles, l'occupation du sol est revue à travers une conception plus rationnelle : c'est l'apparition de l'îlot vertical. La cité radieuse de Le Corbusier exprime cette volonté de créer un ensemble de logements équipés, une unité d'habitations identiques, un « village vertical ». En effet, au-delà de proposer des logements, c'est tout un mode de vie que propose ces unités : écoles, commerces, parcs, gymnastes, ... (PANERAI, CASTEX, DEPAULE, 1997, p.134) Le Corbusier parvient à une définition de l'espace collectif, lieu des équipements et de la sociabilité, comme un lieu de la *différence*, alors que l'espace privé, celui du logement, est un lieu de la répétition (SECCHI, 2006, p.61). Mais en réalité, « la cité radieuse exprime le refus de la ville mais n'existe pas, c'est un schéma. Elle est l'aboutissement du processus de désintégration du tissu urbain. Elle opère une réduction théorique de l'espace urbain exemplaire mais reste une image abstraite, la fiction d'un urbanisme autre » (PANERAI, CASTEX, DEPAULE, 1997, p.136). Avec la cité radieuse et la Chartes d'Athènes, c'est l'idée du contrôle total par l'architecture sur la ville. Les modernes réduisent la ville à des monuments, à des gros projets, à son aspect monumental. C'est le règne du standard et le terrain n'est plus qu'un plateau de représentations pour un objet, *machine-sculpture*.

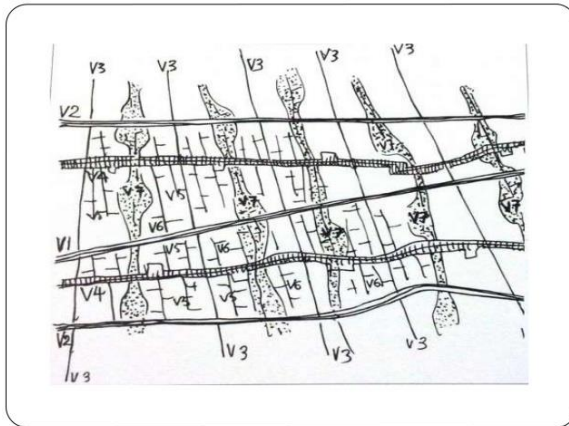
L'unité d'habitation marque une nouvelle étape, après celle franchie par l'urbanisme haussmannien, dans la perte des différences et de mixités qui caractérisaient l'espace urbain. « Aussi l'unité d'habitations nous apparaît-elle à la fois la négation de la ville et comme l'ultime avatar de l'îlot. Négation à la ville car toute référence à une continuité est à une proximité spatiale est abolie, de même que disparaît le statut différencié des espaces qui ne sont plus appréhendés qu'en termes fonctionnels. L'absence d'articulation se fait cruellement sentir avec pour conséquence de rendre impossible des modifications autres que l'addition de nouvelles unités, ou l'appropriation individuelle et limitée de la cellule du logement. Coupée de tout contexte, et l'image du paquebot reprend ici tout son sens, l'Unité d'habitation suppose de la part de l'habitant la modification complète du mode de vie. » (PANERAI, CASTEX, DEPAULE, 1997, p.138).



Figure 8 la cité radieuse de Briey

Après la construction de ces grands ensembles à l'extérieur de la ville, une autre question est survenue : « Comment faire en sorte que la population qui se trouve dans une partie du territoire urbain, dans un quartier périphérique de la ville ou dans une ville située dans la périphérie d'une autre plus importante, puisse accéder aux opportunités de ce centre comme à des ailleurs plus ou moins lointains par l'intermédiaire de celui-ci ? » (DONZELOT, 2004, p.147) Il est clair qu'à travers la cité radieuse, un phénomène de ségrégation spatiale s'opère où les personnes aux revenus modestes se retrouvent exclues de la ville et de toutes ses aménités.

Le Corbusier a eu une grande influence sur le plan architectural, à travers entre autres la villa Savoye, les cités radieuses ou l'hôpital de Venise qui sont autant de références étudiées. Mais en réalité, l'impact le plus important qu'il créa se situe plutôt autour de sa vision urbaine. « Dès 1948, à l'aide de quelques schémas passés inaperçus, il a préfiguré de façon étonnante les formes et les structures des urbanisations contemporaines. Celles-ci se sont peu à peu formalisées telles qu'il les avait imaginées après avoir tiré, dès les années vingt, toutes les conséquences de l'hégémonie probable -et, selon lui, souhaitable- de l'automobile sur l'évolution des villes. » (MANGIN, 2004, p.47) C'est surtout la manière dont il définit l'*urbanisme de secteur* qui influencera l'urbanisme d'aujourd'hui. En effet, il énonce et hiérarchise sept types de voies délimitant des secteurs.



V 1 : connexion aux autres villes

V2 : avenues majeures de la ville

V3 : voies de circulation rapide

V4 : rues commerciales

V5 : routes de circulation

V6 : accès aux habitations

V7 : voies vertes lentes

Figure 9 L'irrigation des territoires par les 7V selon Le Corbusier

Ces 7 voies forment notamment le projet de Chandigarh, la future capitale du Pendjab à laquelle Le Corbusier a été nommé architecte en chef. Cette ville ne se divise plus en quartier avec des noms évoquant l'histoire, mais par des numéros. Aujourd'hui, il est possible d'observer dans l'urbanisme contemporain des *secteurs* : zones industrielles, zones pavillonnaires, zones commerciales, zones de logements sociaux en cités... « Ainsi, Le Corbusier urbaniste, auquel la vulgate attribue la paternité des grands ensembles, est en réalité le père de l'urbanisme de secteurs qui étend son réseau à la périphérie des villes mondiales. (...) L'analyse de l'expérience de Chandigarh permet de comprendre les principes, les dérapages et les impasses de ce qui est devenu un véritable prototype de l'urbanisme planifié d'après-guerre et le modèle sous-jacent de l'urbanisme postmoderne libéral actuel. » (MANGIN, 2004, p.49-50)

1.4.3. Répercussions de l'étalement urbain sur le monde rural

F. Ascher définit l'étalement urbain comme « une extension à la basse densité des villes en périphérie de plus en plus lointaine. Il est engendré par une demande accrue d'espace habitables, de maisons unifamiliales et de jardins privés, et souvent, par le rejet de la densité et de l'ambiance de la grande ville. (...) Il est rendu possible par l'usage des automobiles individuelles et des télécommunications, et par le laisser-faire, voire l'aide des pouvoirs publics communaux et départementaux des zones périurbaines. » (ASCHER, 2015, p.200)

En fait, les thèses du mouvement moderne vont devenir la pensée ambiante généralisée après la Seconde Guerre mondiale ; période où de grands bouleversements s'opèrent : les Trente Glorieuses, le plein emploi, l'augmentation du niveau de vie et surtout des profonds changements politiques et sociétaux. Le développement de l'automobile, en tant que transport individuel, entraîne la construction d'un vaste réseau d'infrastructures routières. Le développement de l'automobile et son accessibilité permettent donc l'étalement urbain. Mais ce dernier est également lié à une volonté de changement de mode de vie : « vivre la ville à la campagne ». En effet, dans la deuxième moitié du XXe siècle, de nombreux citadins quittent la ville pour la campagne afin de pouvoir bénéficier de parcelles plus grandes et d'un espace plus privatif. A. Da Cunha explique les raisons de l'étalement urbain : « La croissance démographique et économique, le changement des structures familiales et des standards de confort induisent une augmentation de la demande de surfaces qui se traduit en partie par l'extension de la ville. Elle est liée aussi à la solvabilité en matière d'accès à la propriété d'une partie de la population urbaine et à une certaine individualisation du social qui s'exprime sous forme de choix spatiaux d'habitats axés sur la valorisation du logement individuel » (DA CUNHA, 2015, p.11). Il poursuit en expliquant que la contraction de l'espace-temps causé par l'évolution des systèmes de transport interfère sur les valeurs foncières : plus de vitesse entraîne plus d'accessibilité, donc plus de constructions dans l'agglomération. Les quartiers de « grands ensembles » voient alors le jour et rassemblent des centaines de logements dans des barres et des tours imposantes ainsi que les logements pavillonnaires individuels qui s'organisent en lotissements.

L'organisation du « tout mobile » commence peu à peu à se développer ce qui entraîne le début d'une déstructuration du territoire. La politique de sectorisation de la ville amène à la naissance d'espaces monofonctionnels séparés les uns des autres. L'habitat et ces zones d'activités sont dès lors éparpillés dans le territoire. Cette fragmentation de l'espace pousse à la dépendance de la voiture. L'étalement urbain amène de nombreux handicaps : gaspillage d'espace agricole, pollution par cette dépendance au transport individuel, prix de l'aménagement de ses infrastructures, développement d'espaces vides sans qualités, ...

Le village et toute la vie rurale ont fortement ressenti l'influence de l'étalement urbain (surtout dans les années 70). « Le progrès technique a balayé l'économie traditionnelle. La mobilité a renversé la continuité... De nouvelles méthodes de culture ont permis à moins d'hommes d'exploiter plus de terres avec un rendement supérieur, et les villages se sont dépeuplés. La main-d'œuvre excédentaire a envahi les villes et les villes se sont engorgées. Elles ont explosé ! Les citadins fuient à la campagne... » (MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE, 1984, p.14) De nouvelles personnes, issues d'une même catégorie socio-professionnelle viennent donc s'installer à la campagne. Dans les villages et aux alentours de nouvelles maisons pavillonnaires, symbole de la personnalité de chacun, se construisent. Ces constructions respectent les règles de l'urbanisme moderniste : « tracer, séparer, zoner, border, clôturer... Le calque du fonctionnalisme se déroule sur nos campagnes ; les mailles des lotissements distendent nos villages, la machine administrative a tout digéré, type, aplani, standardisé. » (MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE, 1984, p.17) Bien que son centre d'intérêt soit établi sur la ville, l'urbanisme moderniste porte une influence sur tout le territoire.

1.4.4. Centralité de l'urbanisme moderniste

Il n'existe plus de séparation nette entre la ville et la campagne. Elles ne s'opposent plus par un mur ou par une muraille : elles s'interpénètrent. F. Ascher dénombre trois dynamiques socio-anthropologiques qui ont produit la société moderniste : l'individualisation, la rationalisation et la différenciation sociale. L'étalement urbain est également une des figures principales des modifications. C'est en projetant ces grandes infrastructures (ensemble de logements, emplois, loisirs...), en dehors de la ville et toutes les conséquences de déplacements que cela implique, que le mouvement moderne a contribué à l'étalement urbain. Ce dernier entraîne un mouvement centrifuge où les forces d'attractions s'éloignent du centre, alors que ces forces de liaisons étaient centripètes dans l'urbanisme médiéval et haussmannien.

La politique moderniste de sectorisation pousse à construire par zonage. L'espace urbain se segmente ; les grands équipements, libérés des contraintes de localisation propre de la ville du XIX^{ème}, se déploient selon leurs logiques fonctionnelles propres. Les pôles d'activités périphériques se développent à l'écart du tissu résidentiel selon des logiques monofonctionnelles qui renforcent la dépendance vis-à-vis de l'automobile » (CERVERO, 1989 cité par GASCHET, LACOUR, 2002, p.56). L'urbanisme moderniste voit donc les premières constructions et attractivités se développer en périphérie de ville : l'habitat social et des zones monofonctionnelles. La ville devient donc un ensemble d'espaces différenciés dépendant de l'offre foncière et de l'accessibilité.

Le développement des grandes infrastructures et du réseau routier a totalement modifié les modes et les distances de déplacements, ce qui encourage l'émergence de pôles périphériques, s'apparentant à des sous-systèmes radioconcentriques, regroupant des activités industrielles et des grandes surfaces qui n'ont pas besoin de bénéficier des avantages de la ville. L'évolution de notre société urbaine vers la périphérie implique donc une multiplicité de pôles périphériques ainsi qu'une dispersion de la population et des activités. L'éclatement des pôles répond à des logiques de localisation : certains restent associés à la ville tandis que d'autres s'émancipent.

« Le développement de l'économie marchande a progressivement sélectionné les fonctions qui pouvaient se localiser au centre. Ce qui a fondé les centres s'est en grande partie effacé » (ASCHER, 2010, p.236-237). Malgré l'affaiblissement de

son pouvoir centripète, le centre originel conserve les fonctions importantes de contrôle, de pouvoir, d'économie et de services mais il ne s'agit plus d'une organisation globale et indissociable. La centralité cesse d'être associée systématiquement au point géographique illustrant l'origine.

Vers une structure multipolaire monocentrique.

En intégrant le processus de l'agglomération, les théories sur la centralité ont évolué en faveur du développement de pôles périphériques et de l'évolution du centre traditionnel. L'idée du centre est, dans la deuxième moitié du XXe siècle, intimement liée à celle de la périphérie, qui en est son complément naturel. Pour H. Lefebvre, la ville reste cependant implicitement opposée à la périphérie. Il développe sa pensée dans *Le droit à la ville* (1968) et propose de placer ce droit au rang des autres droits essentiels. Il définit le droit à la ville comme un droit d'accéder à la centralité représentée par les centres des villes traditionnelles qui concentrent les pouvoirs politiques et économiques ainsi que les aménités de la vie citadine (commerces, écoles, culture, loisirs...). Le centre accueille, selon lui, les fonctions de commandement, de contrôle et de coordination qui structurent et hiérarchisent l'espace d'une ville tout en dominant les autres espaces. Selon Lefebvre la centralité est incarnée par le centre de la ville historique : il rejette les pôles périphériques. Elle permet d'appréhender la façon dont la société urbaine s'organise autour du dualisme centre/périphérie recouvrant en réalité l'opposition riches/pauvres. La périphérie contiendrait des sortes de pôles secondaires tandis que les centres continueraient à symboliser et à matérialiser la centralité : centre de décision, de richesse, de puissance, d'informations de connaissance. La périphérie accueille donc les populations les moins aisées; elle est aussi le lieu d'implantation des usines, des entrepôts et des voies de communication. Pour lui, cela ne fait aucun doute, d'une part le centre condense l'habitat riche et d'autre part il règle des relations entre la périphérie et l'habitat des pauvres à travers les grands ensembles d'habitats sociaux. Cette ségrégation est autant spatiale que sociale. Ce qui préoccupe Lefebvre c'est le droit à la ville : comment cette population peut accéder à ce que propose la ville en termes de services, emplois et aménités. (MARCHAL, STEBE, 2013, p. 112)

Dans le texte *A la recherche de la centralité perdue*, les auteurs Bourdeau-Lepage, Hurriot et Perreur reviennent en 2009 sur la pensée de Lefebvre concernant le développement de pôles périphériques inférieurs au centre. Selon eux, deux phénomènes caractérisent l'évolution des villes : l'étalement et la multipolarisation. L'étalement urbain est, pour eux, une dispersion de la population et des activités économiques, ce qui engendre une baisse de la centralité. La plus forte croissance de la population se situe en périphérie mais la population et les emplois restent plus denses au centre. Pour eux, les nouveaux pôles périphériques reproduisent rarement les caractéristiques d'un centre traditionnel : « le centre est multidimensionnel, c'est un lieu de pouvoir, de domination, de prestige. Il abrite des activités économiques de rangs supérieurs et est chargé de symbole. La concentration d'emplois ne forment pas nécessairement un centre. Il existe alors des pôles. Un centre est un pôle qui concentrent une variété suffisante d'activités de création et de contrôle, et qui de ce fait exerce une domination économique. » (BOURDEAU-LEPAGE, HURRIOT, PERREUR, 2009, p.556) Les pôles possèdent des activités moins stratégiques, s'organisent autour du centre. Il y a donc plusieurs pôles mais un centre : l'espace urbain est *multipolaire-monocentrique*. Les centres des villes ne se vident pas mais se res spécialisent dans les activités de niveau supérieur.

P. Boino définit la polarité comme un regroupement sélectif d'activités qui se développent dans des espaces conçus pour eux alors que le centre urbain est une concentration de fonctions qui prennent place dans un espace qui ne leur était pas particulièrement destiné. Les polarités sont des lieux d'échanges ou de production tandis que les centres combinent échanges et usages. Les pôles fonctionnent grâce au pouvoir économique et stratégique du centre, ils n'atteignent pas toute sa complexité. (BOINO, 2001, p.37)

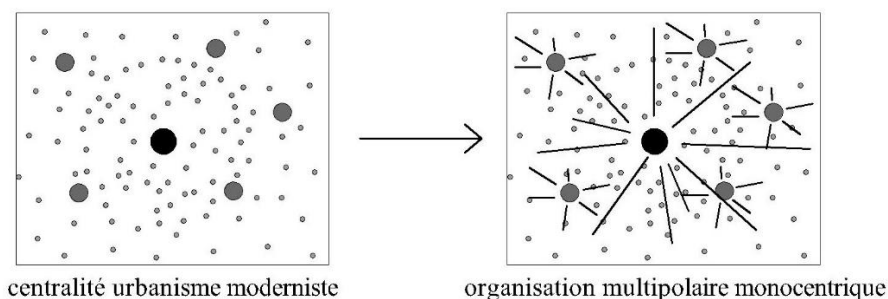


Figure 10 schéma centralité urbanisme moderniste

1.5. L'urbanisme contemporain

L'urbanisme contemporain est une conception théorique qui illustre les changements de réalité actuels. Il résulte de l'évolution de l'urbanisme moderniste, de la continuité de l'étalement urbain, de l'addition de zones monofonctionnelles. La tendance à une faible densité et à des zones monofonctionnelles, qui caractérise le territoire d'aujourd'hui, a de nombreuses conséquences tant spatiales que sociales (DAWANCE, 2017, p.6):

-le coût des infrastructures, équipements et services (entretiens et équipements des voiries, transports en communs...) qui est pris en charge en partie par la collectivité.

-l'iniquité et la dualité sociale qui se ressentent à travers la population : les plus défavorisés se concentrent en ville tandis que les ménages les plus aisés vivent en périphérie tout en pouvant profiter des aménités de la ville (sans payer d'impôts).

-l'accroissement de la mobilité et de la dépendance à la voiture qui apparaît comme inéluctable amène de grands problèmes écologiques. Le développement des zones monofonctionnelles excentrées et peu denses implique une augmentation du nombre et de la longueur moyenne de déplacement, ce qui a pour conséquence d'augmenter le parc automobile. La mobilité n'est plus une contrainte liée au travail mais est plutôt associée au sentiment de liberté, de loisir et de consommation. (CHALAS, 2010, p.27)

-Outre les problèmes environnementaux induits par cette augmentation de la mobilité, la dépendance à la voiture pose des problèmes sociaux. Toute une frange de la population qui ne possède pas de voiture (les personnes âgées ou des personnes avec des faibles revenus) dispose d'un accès restreint voire inexistant aux aménités de la ville (école, commerces, loisirs...) : il s'agit d'une forme d'exclusion où cette population perd de l'autonomie. La mobilité est devenue un fait culturel, un mode de vie. Etre mobile est une condition d'intégration urbaine et sociale.

-l'érosion du patrimoine naturel et de sa biodiversité ainsi que celle de surfaces agricoles causées par l'urbanisation et ses axes routiers.

- menace pour la cohésion sociale qui est représentée par des lieux de non-mixité fonctionnelles: lotissements, centres commerciaux, centres des affaires,... Cette

monofonctionnalité a des conséquences sur le lien social : elle fait disparaître la rencontre informelle. Une absence de mixité sociale s'observe également dans les lotissements : les habitants appartiennent tous à un même groupe socio-économique mais aussi à une même tranche d'âge.

Le territoire contemporain est marqué par une forte tendance à l'individualisme qui influence beaucoup l'organisation de l'espace et surtout la relation à l'espace public. L'urbaniste italien B. Secchi relève, dans *Images de la ville contemporaine*, la lourde tendance de l'accentuation des comportements individuels : « Une grande partie de l'hétérogénéité de la ville contemporaine (...) trouve son origine dans ce processus d'identification, de séparation et d'éloignement, à la racine duquel on reconnaît la rupture d'un système de solidarités et l'émergence d'un système d'intolérances, qu'elles soient sanitaires, acoustiques, religieuses ou ethniques, ou encore entre différents modes de vie, niveaux de revenus, habitudes de consommations ou choix de l'habitat (...). Je pense que, dans toute l'histoire de la ville européenne, la configuration de la ville a changé chaque fois que s'est modifié le système des solidarités et des intolérances. » (SECCHI, 1999, p.130). En fait, depuis les années 1980-1990, l'espace public devrait être, selon les recherches urbaines, le garant du lien social et de la démocratie de la ville. Mais il est aujourd'hui souvent été évoqué pour sa faiblesse, son déclin voire sa mort, ce qui attire davantage l'attention sur les tendances à l'individualisme, à la perte de solidarités, à l'impossibilité de la rencontre informelle. La privatisation de l'espace est le symbole de ces tendances. La maison quatre façades, qui attire tant aujourd'hui, exprime bien ce phénomène de privatisation de l'espace public. (SABATIER, 2005, p.144-145) En effet, une des fonctions sociales de la propriété privée est de permettre une séparation avec l'espace public: elle est caractérisée, par une clôture, par « des remparts », par un repli sur soi. Or, autrefois, toute la vie sociale se déroulait sur l'espace public du centre du village ou de la ville. Aujourd'hui l'espace public se consomme mais ne se vit plus.

1.5.1. Le centre se vide : phénomène de décentralisation, de sacralisation, gentrification

Décentralisation

L'urbanisme contemporain se caractérise par une perte d'attractivité en son centre au profit de sa périphérie, devenue plus accessible : le centre se vide de son contenu. Gaschet et Lacour ont remarqué une inaptitude croissante des villes à assurer correctement les fonctions centrales au profit d'une décentralisation des activités économiques vers les espaces suburbains. « L'émergence de formes urbaines multiconcentriques s'impose comme l'un des aspects majeurs de la restructuration des espaces métropolitains. Il existe un phénomène de concentration autour des lieux de connexions (gares, grands échangeurs, aéroports), mais aussi un développement d'activités autour des grands équipements décentralisés (hôpitaux, universités...), enfin, un développement des parcs d'activités à proximité des infrastructures routières. Il semble donc se constituer une centralité en réseau qui assure la connexion de ces pôles. » (GASCHET et LACOUR, 2002, p.64)

Les distances et les modes de déplacement ont été modifiés en profondeur sous l'impulsion de l'amélioration des réseaux de transports, de la dépendance à l'automobile et de l'élévation général du niveau de vie. Le résultat est une déstructuration croissante des relations de proximité qui commandaient la relation fréquence-distance. Les déplacements qui se développent le plus vite sont ceux qui se déroulent en périphérie, et non les déplacements centripètes. La centralité a cessé d'être associée uniquement au point géographique et originel (depuis l'urbanisme moderniste) et se déploie à présent dans l'ensemble de l'agglomération. « La décentralisation ne signifie pas la fin de la centralité ni le déclin des centres, mais l'apparition de lieux centraux expliquant la variété des facteurs, des fondements et des échelles des centres. » (GASCHET et LACOUR, 2002, p.59)

Sacralisation

L'étalement urbain, la métropolisation, la décentralisation sont autant de phénomènes urbains qu'il est possible d'observer dans l'urbanisme contemporain. Les centres cherchent à réinventer l'image qu'ils ont partiellement perdue et que l'on attend d'eux : il s'agit de la reconquête des centres. Ceux-ci tentent de recréer une attractivité notamment en redécouvrant les quartiers et leurs spécificités. « Le centre s'inscrit de plus en plus dans une perspective de protection pour être productif, ludique, pour être attractif, communautaire, pour être fonctionnel » (GASCHER et LACOUR, 2002, p.63). Les villes sont marquées, d'après les auteurs, par ces ambitions : assurer une identité des habitants, attirer des activités et des touristes. Et cela se décline par des musées, par la volonté de faire revenir les Universités au centre, par la redécouverte des quais. Les villages, aussi, inventent des musées et des festivals qui les font revivre aux yeux de leurs populations. Ce phénomène de reconquête des centres s'accompagne donc d'un autre : celui de sa sacralisation. (MONNET, 2000, p.409) Pour J. Monnet, la concentration même de monuments a amené à des phénomènes de sacralisation des centres historiques. Depuis les années 1970 jusqu'à nos jours, l'augmentation de l'importance symbolique des quartiers anciens s'observe à travers un double processus : d'une part, en valorisant plus que par le passé la valeur patrimoniale des espaces (périmètre de protection, UNESCO, parcs historiques, ...); et d'autre part, en dévalorisant la plupart des autres usages qui se concentraient dans ces espaces. En effet, l'auteur développe les usages indignes comme les commerces informels ou les marchés et les usages dignes qui peuvent prendre place au centre tels que les musées, bibliothèques, galeries.... (MONNET, 2000, p.409). J. Monnet avance alors que la patrimonialisation des centres historiques a renforcé la tendance au dépeuplement des centres. « Elle a contribué à la spécialisation de leurs activités vers le secteur des services et vers une fonction de plus en plus symbolique autour de laquelle se greffent des services spécifiques, touristiques notamment. Finalement, c'est peut-être dans les villes aux cœurs surchargés de fonctions et de symboles que l'on verra apparaître un *centre vide*, un espace dédié exclusivement à la représentation symbolique, dont certains comme Françoise Choay réclament qu'il soit physiquement isolé du reste de la ville et converti en musée à ciel ouvert dont l'accès public serait contrôlé, voire payant. »(MONNET, 2000, p.410)

Gentrification

Un autre phénomène apparaît dans la ville contemporaine : la gentrification. Dans son acception première, proposée dans les années 1963 par Ruth Glass, la gentrification désigne « le processus à travers lequel des ménages appartenant aux couches moyennes et supérieures s'installent dans des vieux quartiers populaires situés en centre-ville, réhabilitent l'habitat vétuste et dégradé et remplacent progressivement les anciens habitants. » (GLASS 1963 cité par AUTHIER et ZACHARIASEN, 2008, p.14) Au fil du temps, et surtout au cours de ces dernières années, cette définition a été revue notamment par les auteurs Jean-Yves Authier et Catherine Bidou-Zachariasen qui élargissent la définition de R. Glass à d'autres « processus de revitalisation des centres urbains dégradés et d' *élitisation* des villes, à d'autres espaces (à des espaces publics, à des espaces commerciaux, à des espaces résidentiels plus péricentraux) et, aussi, à de nouvelles catégories de populations (aux *salariés de la société de service*, aux *hyper cadres de la mondialisation*, aux *élites urbaines circulantes et globalisées*). » Ainsi, la notion de gentrification désigne aujourd'hui aussi bien des processus de transformations du bâti et de renouvellement social que des politiques développées par certaines villes qui visent à attirer en leur centre les élites de la *classe créative* représentée par les artistes. (AUTHIER et ZACHARIASEN, 2008, p.115) La gentrification est mise en œuvre dans un contexte « de restructuration des économies capitalistes, de concurrence inter-villes et de diffusion des nouvelles théories du développement économique local. » (AUTHIER et ZACHARIASEN, 2008, p.15)

1.5.2. La ville diffuse qui englobe le rural

Beaucoup d'urbanistes décrivent la ville contemporaine à travers les termes de fragment, discontinuité, désordre, chaos, confusion... « Grace à la valeur évocatrice et constructive de ces termes, la ville contemporaine apparaît au plus grand nombre comme un amalgame confus de fragments hétérogènes, dans lequel on ne peut reconnaître aucune règle d'ordre, aucun principe de rationalité capable de la rendre intelligible. Toutefois, selon Henry Miller, le terme confus aurait été inventé pour indiquer un ordre que l'on ne comprend pas. » (SECCHI, 2006, p. 69). B. Secchi a alors cherché à comprendre l'essence de l'urbanisme contemporain. Le passage d'urbanisme moderniste à contemporain s'explique pour beaucoup à travers une thèse simple : « automobiles, radios et télévisions, ordinateurs et cartes de crédit, internet et téléphones mobiles, en construisant artificiellement une proximité et une simultanéité des personnes, des choses et des événements, auraient détruit le lien et l'idée même de proximité qui était à la base de la construction urbaine et ils auraient, de ce fait, engendré le passage de la ville moderne à la ville contemporaine. » (SECCHI, 2006, p.74) Pour B. Secchi, le progrès technique de transport et de communication a un rôle moins équivoque. Pour lui, le progrès technique est surtout lié aux mouvements sociaux (il rappelle d'ailleurs que pendant longtemps l'amélioration technique était responsable de la concentration urbaine, plus que de la dispersion). « Ce qui caractérise notre siècle et demande une explication est donc la recherche de la condition dispersée » (SECCHI, 2006, p.75). Pour B. Secchi, ces conditions forment la ville diffuse qui s'explique à travers quatre mutations majeures qui ont bouleversé la structure de l'espace urbain, son mode de fonctionnement, ses relations avec le support physique et son esthétique même :

-La ville diffuse se constitue hors de toute intervention des planificateurs. Dans l'urbanisme moderniste, la question des habitations a été vue comme poussant à l'unification. « Une grande partie de la ville moderne a été construite en pensant à un destinataire type : la famille nucléaire des sociétés urbano-industrielles – un couple de parents et deux, ou maximum trois enfants » (SECCHI, 2006, p.75) Cette famille nucléaire a disparu de l'urbanisme contemporain et d'autres formes de vie commune sont apparues : la jeune personne seule et surtout la personne âgée seule. Par l'automobile, beaucoup de famille mettent en adéquation leur espace habitable avec leur statut social et viennent habiter des fragments de territoires dispersés : l'idéal commun de la maison quatre façades à la campagne. L'automobile n'est pas la cause mais le moyen. La ville diffuse résulte d'additions d'initiatives individuelles. (SECCHI, 2006, p.76)

-La ville diffuse est constituée par l'absence de centre dominant. Les principaux équipements de l'urbanisme moderniste deviennent des lieux spécialisés et exclusifs (hôpitaux, écoles, théâtres, église,...) « Ces équipements collectifs deviennent ainsi des îles séparées dans le contexte urbain. Dans beaucoup de cas, ils ne sont plus des lieux centraux, même s'ils restent encore attractifs pour certaines tranches de la population. (...) Les nouveaux équipements se sont dispersés sur un territoire de plus en plus imaginé comme un grand campus, un parc d'objets et de fragments de ville, isolés et disposés librement dans la verdure. » (SECCHI, 2006, p.78 et 81) Ainsi, la ville diffuse est une campagne parsemée de polarités d'importances variables, sans hiérarchie claire entre elles, comme si le territoire était isotrope.

-Un autre élément constitutif de la ville diffuse est la forte présence de la campagne. La ville diffuse s'étend dans les campagnes, sans que ces dernières disparaissent (contrairement aux extensions de la ville dans les banlieues). Dans la ville diffuse, campagne et urbanisation s'entremêlent, constituant ce que Bernardo Secchi a qualifié de « peau de léopard ». Pour lui, construire dans un espace plus vaste a conduit à une libération de la forme architecturale (aussi liée à une autonomie technique). « Le fragment et l'hétérogénéité des villes contemporaine sont aussi le résultat d'un mouvement de libération auquel l'urbanisme du XXe siècle a largement contribué. » (SECCHI, 2006, p.82)

- la quatrième mutation concerne les conséquences de la désaffectation des lieux, des édifices, des infrastructures, investis parfois en d'autres fonctions établissant des relations différentes avec l'environnement. En effet, l'industrie va prendre le chemin de la déterritorialisation : l'économie internationale et l'apparition de nouvelles formes d'organisations de production qui engendrent l'abandon d'installations industrielles, d'une partie des équipements et des infrastructures. Les lieux, comme les usines (ou les églises), ont souvent été, à une certaine période, les lieux principaux de la socialisation constituant le style de vie et les comportements communs (la vie se déroulait en public). Le retrait de ces activités a privé la population de références spatiales et temporelles ce qui a donné lieu « à une privatisation progressive du style de vie, et à une aggravation progressive de la compétition entre les minorités qui utilisent tout type de moyens pour garantir ses propres standards de bien-être. » (SECCHI, 2006, p.84) Cette vision explique aussi la prolifération de maisons quatre façades.

Ces mutations pèsent donc sur les modes de vies, les usages mais aussi la forme de l'urbanisme par le fait qu'elles n'ont été ni anticipées ni maîtrisées par les urbanistes : c'est cet imprévu qui caractérise l'urbanisme contemporain. (CHALAS, 2010, p.25) « Sur ce territoire, l'urbanité et la mixité des fonctions - activité économique, agriculture, équipements - sont partout permises par le maillage régulier des infrastructures (d'eau et de voiries). C'est pourquoi nous parlons d'isotropie, dans le sens où l'on retrouve les mêmes propriétés sur tout le territoire. Aujourd'hui, la question n'est pas de savoir si on veut cette ville étalée ou pas, mais de réfléchir à comment l'améliorer. (...) Il y a eu un mouvement massif pour promouvoir la ville dense et condamner la ville diffuse. Or, il n'y a pas une forme plus négative qu'une autre, il faut se pencher sur le caractère de chacune, adapter les stratégies, et réfléchir aux synergies entre ces formes. » (VIGANÒ, 2013, p.46-51)

L'urbanisation en dehors de la ville, la construction de maisons pavillonnaires en campagne, le développement d'infrastructures périphériques, initiés par l'urbanisme moderniste, ont continuer de croître jusqu'à aujourd'hui. A présent, il est difficile de percevoir les limites claires de certains villages ou villes, tant l'urbanisation peut parfois être constante sur les routes qui les relient. Les villages, les hameaux, les villes sont compris dans un même réseau dominé par la mobilité. La ville diffuse, telle que décrite par B. Secchi et P. Viganò, s'étale considérablement et devient un territoire, englobant le monde rural. Elle brouille les anciennes dualités notamment entre la ville et la campagne et rompt définitivement avec les contradiction rural-urbain. Il est possible d'être urbain aujourd'hui tout en habitant à la campagne grâce à la mobilité et aux technologies d'information et de communication. « La question centre-périphérie ne se pose plus avec la même insistance. Je pense même que toute idée d'une distinction centre-périphérie doit être abandonnée (...) Il n'y a plus de limite. Partout il y a de la ville et la campagne. »(KOOLHAAS, cité par MANGIN, 2004, p. 52). Cette vision rejoint celle de B. Secchi, lorsqu'il qualifie le territoire de *peau de léopard*, et celle de Y. Chalas qui parle de *ville territoire*. Cette dernière « désigne le fait spécifiquement contemporain de la co-extensivité de la ville et du territoire. Là où il y a territoire, il y a ville aujourd'hui, plus ou moins de villes, mais suffisamment pour que tout habitant se sente partout en ville. » (CHALAS, 2010, p.3) La notion regroupe plusieurs villes et villages dans un territoire flou : elle est discontinue. Toutes les entités de la ville territoire sont unies dans et par l'urbain grâce à la mobilité des habitants. « La ville est un processus global qui affecte tous les

territoires, depuis le rural jusqu'au centre-ville ancien, qui touche l'ensemble des modes de vie, à partir des mutations sociétales apparues à ce moment-là et qui n'ont fait que s'affirmer depuis : les nouvelles technologies de l'information et de la communication, l'individualisme ou l'individualisation croissants. » (CHARMES, LEGER, 2009 ,p.83).

1.5.3. Centralité de l'urbanisme contemporain

Depuis le XIX^{ème}, les frontières de la ville historique ont été fortement atténuées à la suite de l'urbanisation : l'étalement urbain est à l'origine du territoire périurbain. Toujours plus éloignés des villes, ces nouveaux territoires ont vu s'implanter des zones commerciales, de loisirs et industrielles, mais également de zones résidentielles (lotissements et parfois habitats sociaux). Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, la périurbain connaît, en effet, un grand succès, poussé par l'élévation générale du niveau de vie et par la diffusion massive de l'automobile : de plus en plus de ménages décident d'aller vivre dans le périurbain. La centralité se diffuse alors partout à travers de multiples formes qui structurent la vie quotidienne. La ville contemporaine s'est éparpillée sous la pression de l'urbanisation et s'organise désormais à partir de ces territoires périurbains. (MARCHAL et STEBE, 2013, p.116-117) Les déplacements urbains amènent à repenser la centralité en termes d'échelles et de formes urbaines : c'est désormais à l'échelle de l'agglomération que les principes de centralité retrouvent une pertinence. « Ce qui constituait une globalité indissociable par le passé éclate aujourd'hui en divers types d'externalités spatiales. L'émergence de nouvelles dynamiques urbaines s'appuyant sur la mise en réseau de pôles cherchant à assurer collectivement une forme de centralité métropolitaine, c'est-à-dire un niveau suffisant de diversité et d'accessibilité, qu'aucune d'entre elles ne pourrait atteindre seule. (...) S'interroger sur la métropolisation c'est aussi porter un regard sur deux préoccupations : d'une part, on doit souligner une tendance à mieux distinguer le principe de centralité et la nature des centres (disjonction qui est plus marquée). D'autre part, le dépassement de la mono-centralité, l'hymne au polycentrisme ne doivent pas faire oublier une nécessité fondamentale : la centralité repose et s'incarne en des centres. » (GASCHET et LACOUR, 2002, p.58-59) La centralité ne concerne alors plus que quelques lieux qui semblent déconnectés du reste du tissu urbain et dont les activités qui s'y déploient ne concernent qu'une minorité de la population et des territoires. Il y a bien une disjonction entre centralité et son incarnation dans le centre historique et originel. Le polycentrisme modifie considérablement les formes de l'urbanisation au point que la centralité doit s'analyser sur des échelles, englobant ce qui était autrefois considéré comme le « dehors » de la ville. L'urbanisme des flux et de la connexion dépasse les relations classiques centre-périphérie, ville-campagne. Le polycentrisme apparaît et provient donc

du dépassement de relations entre un centre et une périphérie : « l'appropriation par des villes anciennes de nouveaux rôles et pouvoirs ; c'est encore une organisation urbaine qui, loin de dissoudre la centralité, la fait vivre et fonctionner ». (GASCHET et LACOUR, 2002, p.68). Le principe général et universel de la centralité se matérialise à présent en des formes et des modalités multiples.

Gaschet et Lacour affirment que l'urbanisme contemporain « s'inscrit dans une logique de renforcement de la centralité, nourrie de la force renouvelée de la concentration et de la croissance urbaine, au prix sans doute d'un étalement et d'un éclatement des centres : la ville qui se meurt peut être la mort du centre historique. » (GASCHET et LACOUR, 2002, p.59) Mais la ville peut reprendre vie, selon les auteurs, à l'extérieur : la *périphérie*. Le cœur de la centralité s'organise donc aujourd'hui en de multiples lieux et n'est plus lié à sa densité comme le veut sa référence classique. Il peut se réaliser, se renforcer avec un étalement, faire apparaître de nouveaux centres d'activités. Une ville moyenne, une banlieue ou un village peuvent ainsi créer une certaine forme de centralité. «La centralité, c'est bien la rencontre réussie entre un cœur initiateur (ville, village,...), une innovation majeure et une organisation collectivement et culturellement adaptée. Elle peut prendre des formes différenciées, s'incarner en des lieux multiples. » (GASCHET et LACOUR, 2002, p.62)

Le polycentrisme : vers de nouvelles centralités périurbaines

Henri Lefebvre avançait, dans les années 1960, que la centralité était symbolisée et matérialisée par le centre. Elle permettait alors, selon lui, d'appréhender la façon dont la société s'organisait autour du dualisme centre/périphérie recouvrant en réalité l'opposition riches/pauvres. L'espace périurbain était considéré comme un territoire encore peu identifié, par le fait qu'il se trouvait « en dehors » de la ville. La ville centre conservait alors la quasi-totalité de ses services, de ses emplois et de ses équipements. Mais selon H. Marchal et J. Stébé, Lefebvre n'a pas saisi toute la portée qu'allaient prendre les espaces périphériques. Ils remettent en doute sa définition de la centralité. Les auteurs jugent la pensée de Lefebvre trop simplificatrice. Pour

eux, les territoires périurbains contiennent des éléments caractéristiques de la centralité.

Ces espaces formeraient des *centralités concrètes* qui réinterrogeraient la centralité. Ils définissent ces *centralités concrètes* comme des centralités périurbaines qui se singularisent et s'autonomisent par rapport à la centralité originelle de la ville-centre. Il s'agit de nœuds de vie sociale, économique et culturelle auxquels les habitants des zones périurbaines se réfèrent et organisent leur quotidien. (MARCHAL et STEBE, 2013, p.125) Les espaces périurbains sont aujourd'hui considérés comme des territoires urbains à part entière réinterrogeant du même coup la centralité de la ville-centre. « Il semble bien que ce soit l'émergence de centralités périphériques attractives, dotées de sens et représentant des polarités concurrentielles pour les centres-villes, qui redessine en profondeur les territoires et restructure la vie urbaine. (...) Les habitants des territoires périurbains organisent leur quotidien, non pas à partir de la centralité telle que la définissait Lefebvre, mais à partir des centralités concrètes qui émergent un peu partout dans la société urbaine éparpillée. » (MARCHAL et STEBE, 2013, p.19) Ils définissent la centralité périurbaine et concrète selon sept types de densité socio-spatiale:

1. La densité de l'emploi (zones artisanales, pépinière d'entreprises, pôles industriels, ...)
2. La densité des services publics (transports urbains, écoles, crèches, poste, police...)
3. La densité économique-commerciale (restaurants, boutiques, supermarchés...)
4. La densité sanitaire (hôpitaux, pharmacies, médecins...)
5. La densité des loisirs (parcs d'attractions, salles de sport...)
6. La densité culturelle (cinémas, théâtres, bibliothèques...)
7. La densité des équipements urbains (places, jardins...)

Ces densités correspondent à autant de dimensions constitutives des centralités concrètes. Les auteurs émettent alors l'hypothèse que les centralités concrètes sont déterminantes dans les modes de vie (travail, consommation et loisirs) et les choix résidentiels des individus. « Par conséquent, la centralité peut-être dans une large mesure considérée comme l'un des supports essentiels à partir duquel se définit et s'organise la manière de vivre des individus souhaitant s'installer dans le périurbain. Par extension, il est important de comprendre que la centralité sert d'horizon de sens donnant une assise et une justification à sa façon de vivre et, à son choix résidentiel ; et ce, qu'il s'agisse des

catégories sociales supérieures, moyennes ou défavorisées. » (MARCHAL et STEBE, 2013, p.125)

Les auteurs montrent à quel point la centralité de la ville historique a cessé d'être une centralité exclusive. La ville-centre se réduit à une volonté politique de mettre en valeur le patrimoine historique (sacralisation du centre). La centralité du centre historique est donc devenue une centralité parmi bien d'autres.

Il paraît évident que l'urbanisme d'aujourd'hui doit prôner une approche environnementale dans sa conception urbaine provoquant des changements radicaux dans la structuration de la ville. Il s'agit de réduire la consommation d'espaces et donc d'énergie, de construire « la ville sur la ville », de favoriser la mixité, la densité et la proximité. Ces trois valeurs fondamentales doivent former une ville durable. La densité permet de préserver les espaces non bâtis et d'améliorer l'efficacité des transports en communs, d'optimiser l'utilisation des services (et donc leur rentabilité) et de favoriser les échanges et interactions sociales. L'urbanisme contemporain doit absorber les idéaux prônés par le développement durable : répondre aux besoins actuels sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins.

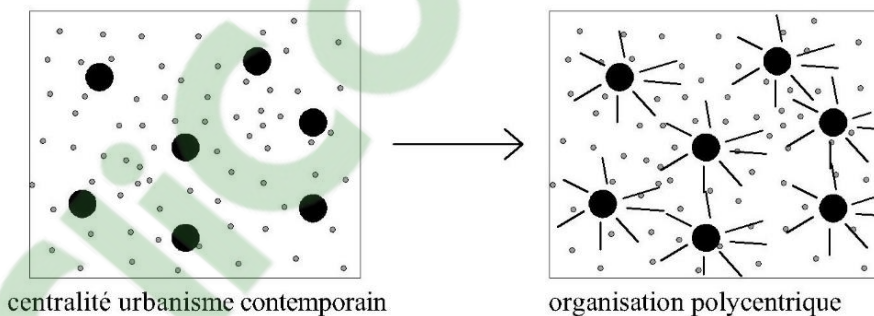


Figure 11 schéma centralité urbanisme contemporain

1.6. Conclusion du chapitre

La notion de centralité a évolué au cours du temps au même titre que les changements urbains, économiques, politiques et sociétaux. F. Ascher résume l'évolution de l'urbanisme dans *Les nouveaux principes de l'urbanisme* : « Autrefois, le centre d'une ville était défini géographiquement. C'était le lieu le plus accessible par tous, le mieux protégé, et le plus riche symboliquement. Toutes les activités et fonctions urbaines essayaient de s'y localiser, lui donnant une forte densité et une certaine mixité fonctionnelle. Puis, le développement de l'économie marchande a progressivement sélectionné les fonctions qui pouvaient s'y localiser. Ce qui a fondé les centres s'est en grande partie effacé. Tout d'abord, le lieu le plus accessible d'une agglomération n'est plus le centre géométrique mais son boulevard périphérique. C'est sur celui-ci d'ailleurs que se greffent bon nombre d'activités qui autrefois étaient dans le centre ancien. Ensuite, le développement de la division du travail tend à différencier les localisations des activités et des fonctions urbaines. Chaque activité a sa zone, son centre, voire sa cité (...). Enfin, l'accessibilité physique n'est plus autant nécessaire pour toutes les activités. (...) Il existe beaucoup plus de moyens de communiquer et d'échanger, c'est-à-dire de déplacer des informations, des personnes et des biens. (...) La densité n'est plus nécessaire dans bien des domaines pour disposer d'un potentiel de contact, de choix ; la vitesse et l'autonomie de déplacements concurrencent pour certains contacts la proximité physique et la mixité fonctionnelle. » (ASCHER, 2001, p236-237)

Le modèle urbain monocentrique, représenté par l'urbanisme antique, médiéval et haussmannien, offre un espace central. Le territoire s'ordonne autour de ce centre unique : il est le seul lieu dominant et le passage obligé et exclusif de toutes les interactions. La périphérie, qui était alors la campagne, se trouve dépendante de ce centre. La charge symbolique est puissante : le centre domine de façon absolue. Aucune interaction existe à l'intérieur de l'espace périphérique, le centre polarisant la totalité des interactions. La ville rassemblait l'ensemble des fonctions politiques, économiques, religieuses, symboliques et sociales en son centre.

L'étalement urbain, qui commence dès la destruction des remparts de la ville médiévale, entraîne des changements de modes de vie. Au monocentrisme succède une période de déstructuration de la ville. Avec les urbanistes modernistes, les pensées poussent à construire en périphérie, des ensembles de logements dans un

première temps (îlot verticale, barre de logements...) puis des zones industrielles et commerciales : c'est le début des dispersions de fonctions dans le territoire. Ces nouvelles polarités périphériques attractives voient donc le jour ce qui amène à un affaiblissement du centre historique, qui conserve cependant les fonctions importantes de l'urbanisme moderniste. Les dualités ville-campagne s'atténuent peu à peu. L'organisation *monoconcentrique* des urbanismes précédents laisse donc place à une structure *multipolaire monocentrique*. Mais la définition de la centralité reste cependant assez floue, de par la confusion qu'il existe entre *pôle* et *centre*.

Au début du XXI^{ème} siècle, les nouvelles réalités de la ville continuent d'être étudiées à travers l'urbanisme contemporain. Les pôles périphériques prennent de l'importance et s'inscrivent désormais dans un réseau de centralités complémentaires et hiérarchisées. Le territoire appartient à présent à la mobilité, au transport individuel, à la voiture. La structure multipolaire monocentrique de la ville moderne laisse finalement place à un multicensrisme, résultat d'un processus d'agglomération. La notion multiforme de la centralité conjugue alors accessibilité, attractivité, mixité, plurifonctionnalité, appropriation, symbolisme, flux...

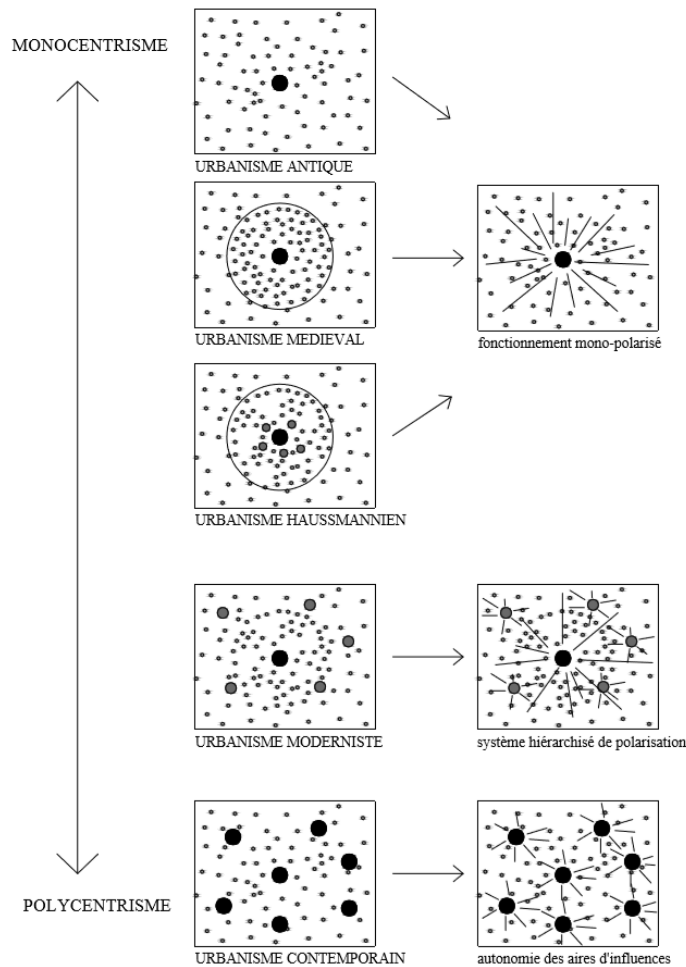


Figure 12 schéma global de l'évolution de la centralité

organisation monocentrique

Mouvement centripète vers le centre unique qui rassemble toute la vie sociale, économique et politique. Il existe une forte dualité entre le centre et la périphérie.

Organisation multipolaire monocentrique

Des polarités périphériques apparaissent, le centre s'affaiblit mais garde les fonctions importantes.

Organisation multicentrique

Un réseau de centralités se développe. Le centre originel n'est plus qu'une centralité parmi d'autres.

Analyser l'évolution de la centralité au cours du temps a permis de montrer que la définition de cette notion a été revue à chaque fois que des modifications urbaines, sociétales, économiques ou politiques se sont opérées. Il ne semble donc pas exister de définition universelle puisque chacune relève d'une époque, d'une pensée, d'une acception subjective. Pour les auteurs Bourdeau-Lepage, Huriot, Perreur, la recherche de la centralité est dominée par la fascination du centre unique : « La référence à un centre est la manière la plus simple de se situer dans l'espace. On a toujours besoin d'un point de référence pour se repérer dans l'espace, se localiser, mesurer la proximité (Isard). Dans notre vécu, ce point est le centre de notre territoire personnel. » (BOURDEAU-LEPAGE, HURIOT et PERREUR, 2009, p.562-563) Cette fascination pour la recherche d'un centre unique relève d'un biais plus général, qui, d'après les auteurs, est la volonté de trouver la cause première unique de tout phénomène. La centralité, si on la conçoit comme recherche du centre, relève donc de ce biais. Les utopies sociales et urbaines sont restées « bloquées » au schéma de la ville traditionnelle où le centre, symbole du principe premier, était le lieu qui dominait tout. (BOURDEAU-LEPAGE, HURIOT et PERREUR, 2009, p.563)

S'il a été reconnu que la ville contemporaine est multicentrique, il est tout de même possible de se poser les questions : qu'est-ce qu'un centre ? Quels sont les facteurs qui créent de la centralité ? Quelles qualités doivent avoir les entités pour acquérir une valeur de centralité dans la galaxie de centres ? Le centre originel auquel beaucoup se réfèrent n'est-il pas devenu un *non-lieu* ?

2. Notions et paramètres de la centralité aujourd'hui

La définition de la centralité semble aujourd'hui sujette à interprétations. En effet, les auteurs traitant ce thème ne s'accordent pas sur une même acception. Le concept a été malmené par les mutations majeures des espaces contemporains et par la fascination pour la recherche d'un centre unique. Aujourd'hui, l'urbanisme multicentrique semble avoir fait oublier le sens du mot *centre*, ou l'a évidé d'une partie de son contenu. (BOURDEAU-LEPAGE-HURIOT-PERREUR, 2009, p. 549). Il est important, dans une organisation actuelle prônée par la multiplication de centres, de redéfinir ce qu'est réellement la notion de *centre* ainsi que le concept de la centralité, dans le contexte rural. L'objectif est donc de redéfinir ces notions en associant la pensée de J. Monnet à celle de M. Augé.

2.1. Différentes formes de la centralité

2.1.1. La centralité définie par une position centrale

Certains, comme Hellequin, Boissonade, Duhamel, Gueyoan et Valcke s'accordent sur une définition de Dematteis (2003) qui considère la centralité comme une position centrale d'un lieu ou d'un espace et, par extension, comme une capacité de polarisation de l'espace. « On distingue ainsi la localisation d'un espace et sa capacité d'attractivité. » (HELLEQUIN, BOISSONADE, DUHAMEL, GUEYOAN, VALCKE, 2007, p.145) Le centre est donc pour ces auteurs un concept géométrique : l'idée de centre renvoie au milieu d'un segment.

Le centre est envisagé comme le point possédant la meilleure position en termes de distances aux autres points et d'accessibilité. « La centralité dépend du pouvoir d'attraction ou de diffusion de cet élément qui repose à la fois sur l'efficacité du pôle central et sur son accessibilité. » (MERLIN-CHOAY, 1988, p. 118-119)

2.1.2. La centralité qui structure et organise

Bourdeau-Lepage, Huriot et Perreur développent l'idée que « la centralité est un concept universel, une clé de lecture des structures et de l'organisation spatiale des hommes et des activités. » (BOURDEAU-LEPAGE-HURIOT-PERREUR, 2009, p. 550) Gaschet et Lacour les rejoignent et avancent que « la centralité est essentielle, fondatrice de l'analyse de l'espace qui impose ou présuppose l'existence d'un centre à partir duquel on définit, mesure les distances et les frontières. C'est la centralité qui structure les organisations et les pouvoirs. Les réflexions sur la ville, l'économie urbaine, assimilent souvent ville et centre, en limitant ou marquant l'aire du centre-ville. » (GASCHET-LACOUR, 2002, p.49). La centralité a donc, pour ces auteurs, la capacité d'organiser, filtrer et diffuser un ensemble de flux de biens, de personnes et d'informations. La centralité devient plus immatérielle : elle mobilise l'espace des flux. (GASCHET-LACOUR, 2002, p.43)

2.1.3. La centralité comme pôle d'activités économiques, politiques, administratives et sociales

R. Auzelle avance que « la centralité est la combinaison à un moment donné d'activités économiques, de fonctions politiques et administratives, de pratiques sociales, de représentations collectives. L'élément peut être un centre urbain, un équipement polarisant plus spécialisé (centre commercial, culturel, financier, administratif...). L'accessibilité est une condition majeure » (AUZELLE, 2005). Lefebvre défendait les mêmes idées et définissait la centralité, représentée par le centre historique, comme la concentration des pouvoirs politiques et économiques contenant les aménités de la vie citadine (commerces, écoles, culture, loisirs...). Le centre accueille, selon lui, les fonctions de commandement, de contrôle et de coordination qui structurent et hiérarchisent l'espace d'une ville tout en dominant les autres espaces (LEFEBVRE, cité par MARCHAL et STEBE, 2013, p.112). La centralité représente alors l'espace possédant toutes les fonctions importantes de la vie quotidienne des individus.

2.1.4. Centralité comme un lieu de rassemblement

L.Tortel considère la centralité comme un lieu de rassemblement et la définit comme un « lieu de vie, d'échanges et de mouvements, qui permettrait un brassage social, un regroupement d'activités, d'équipements et de services avec un pouvoir d'attraction et de diffusion plus ou moins étendu, relié au reste de l'espace par un réseau de voies et de dessertes collectives » (TORTEL, 2003, p.35). L'auteur poursuit en dissociant chaque élément :

- lieux d'échanges et de vie, qui attirent et génèrent de la mobilité et des déplacements,
- lieux denses et animés, où l'on se rencontre, se retrouve,
- lieux « conviviaux » que l'on s'approprie, qui ont une identité,
- lieux multifonctionnels proposant de multiples activités,
- des espaces délimités et desservis par des voies et moyens de communication (nœuds routiers),
- lieux visibles et lisibles, soit physiquement par un repérage particulier, soit par le biais de la renommée.

2.1.5. Centralité symbolique

La centralité symbolique est développée par J. Monnet, un géographe-urbaniste français. Je m'attache davantage à sa vision de la centralité car elle a particulièrement du sens en milieu rural. Pour lui, la centralité ne s'incarne pas uniquement dans des espaces identifiés comme centraux mais peut se trouver dans de multiples lieux sous diverses formes. Il rejoint la pensée de L. Tortel qui considère la centralité comme un lieu de vie et d'échanges. Dans cette vision, c'est le lieu qui crée la centralité et non l'inverse. Marchal et Stébé s'allient également à cette idée lorsqu'ils parlent de *centralités concrètes* à partir desquels les habitants organisent leur quotidien. Tous ces auteurs délocalisent la notion de centralité du *centre originel et spatial*.

Pour J. Monnet, la centralité est intimement liée à la symbolisation d'un lieu. Un centre contient donc des dimensions objectives (observables) et subjectives (imaginaires).

Les espaces symboliques

« L'espace est un champ sémantique, un champ propre à la communication d'un sens » (MONNET, 2000, p. 404). Un lieu a non seulement une réalité matérielle, mais aussi une réalité immatérielle, qu'il est difficile de cerner avec précision : « Il en résulte que l'interprétation rationalisée et explicite des signes et, parmi ceux-ci, des symboles, est un exercice toujours sujet à contestation sémantique, car le sens commun ne peut s'établir que dans l'implicite. Quand un être humain identifie un espace particulier, c'est-à-dire isole un segment ou une catégorie d'espaces, il en fait un lieu auquel il attache toujours quelque chose de plus que ses caractéristiques objectives. Tous les lieux, ainsi que les espaces génériques (comme le désert, l'océan, la montagne, la campagne ou... la ville) signifient une multitude d'autres choses qu'eux-mêmes pour les sociétés humaines. Des significations spécifiques sont alors attachées à des espaces par leur identification linguistique, la langue utilisée par un groupe humain étant un des piliers de sa culture, système de valeurs et de sens qui institue le groupe. » (MONNET, 2000, p.404). Chaque lieu a une signification qui dépasse l'aspect purement physique, réel, observable : « Chaque lieu est source de représentations mentales qui incluent des jugements de valeurs par rapport à des référents culturels. Ces représentations ont une dimension symbolique. » (BOURDEAUU-LEPAGE, HURIOT, PERREUR, 2009, p.555). Dans un village, l'église fait partie de ces

lieux auxquels les villageois attachent « quelque chose de plus » que ses caractéristiques physiques. Elle est le point d'une architecture particulière, un repère visuel. Elle incarne souvent aussi l'idée de l'origine du village (bien que ce ne soit pas toujours le cas) tout comme l'idée du centre géographique (comme en atteste l'expression « garder l'église au milieu du village »). D'autres lieux peuvent être identitaires pour les villageois et porter des valeurs sémantiques : un café, une école, un banc, un arbre,...

Les dictionnaires généralistes définissent le symbole comme un « signe figuratif, être animé ou chose, qui représente un concept, qui est en l'image, l'attribut, l'emblème » (LAROUSSE). Pourtant, pour J. Monnet il existe une distinction entre signe et symbole : « Je définirais comme signe un lieu auquel est attaché un sens générique (l'usine est un signe d'activités industrielles) ou particulier (cette usine est un point de repère pour s'orienter). Par restriction, un espace symbolique serait alors tout lieu (ou espace générique) qui communique une signification collectivement et volontairement élaborée : (...) l'usine peut alors être codée comme un symbole du capitalisme ou de l'exploitation de la classe ouvrière. Pour distinguer le symbole du signe, je propose de considérer comme symboles les objets spatiaux dont l'identification intègre systématiquement et volontairement une dimension signifiante, au-delà d'une simple fonction signalisatrice ». Pour reprendre l'exemple de l'église du village, elle porte des valeurs religieuses et a été construite dans une recherche (volontairement donc) de monumentalité pour symboliser l'Eglise : il s'agit bien là d'un symbole. « Le propre des symboles est de faire coexister deux réalités : la réalité propre de l'objet avec les significations éventuelles qui lui sont attachées, et une réalité d'un autre ordre qui se matérialise dans l'objet (CHEVALIER, 1969). Suivant cette idée, dès que la conception d'un objet n'est pas exclusivement fonctionnelle et contribue à véhiculer une image particulière, il devient un symbole (utiliser un style de mobilier urbain pour symboliser le modernisme, ou la « Belle Epoque »). » (MONNET, 2000, p.406).

Le signe renvoie donc à des représentations mentales personnelles qui ne sont pas contrôlées (un café représente le cœur du village pour les habitants) tandis que le symbole provient d'une volonté, d'un « projet significatif » (l'église). Pour J. Monnet, le projet significatif implique un traitement monumental afin de symboliser quelque chose : une statue, un monument au mort, un évènement,... Cependant, les notions de signes et symboles ne sont pas opposées : un lieu symbolique peut parfois être également un lieu significatif pour les habitants (par

exemple, dans certains cas, l'église peut tout de même porter des valeurs sémantiques et être un lieu de rencontres important pour les habitants).

Ces bâtiments, ces lieux, ces symboles obéissent selon J. Monnet à de multiples temporalités. L'auteur s'explique d'une part, par le fait que certains symboles sont plus durables dans le temps que d'autres et, d'autre part, ils peuvent évoluer dans le temps « ainsi, des symboles de gloire à une certaine époque peuvent devenir des symboles de terreur à une autre » (MONNET,2000, p.409). Tout comme, l'église ne porte pas aujourd'hui la même valeur symbolique qu'au Moyen-Age (où la religion avait une place particulièrement importante dans la vie quotidienne).

Le centre symbolique

« L'idée de centre est une construction mentale, une fiction analytique qui traduit sous forme simple des formes spécifiques observables d'organisation spatiale mais qui présente aussi une haute valeur symbolique » (BOURDEAU-LEPAGE-HURIOT-PERREUR, 2009, p. 551). Un centre contient donc des dimensions observables : il est un lieu privilégié d'interactions, de rencontres, de confrontations, d'échanges. « Les interactions induisent les infrastructures destinées à rendre le centre plus accessible, et favorisent l'agglomération. Ainsi le centre combine accessibilité et agglomération pour maximiser les interactions. » (BOURDEAU-LEPAGE – HURIOT – PERREUR,2009, p. 553). A côté de ces dimensions objectives, le centre est surtout lié à un imaginaire. « L'idée de centre a inévitablement une dimension symbolique, elle traduit non seulement une observation mais des symboles, des représentations mentales qui engendrent une rhétorique de la centralité où réel et imaginaire se confondent étrangement » (BOURDEAU-LEPAGE-HURIOT-PERREUR, 2009, p.553).

Le concept de la centralité est donc intimement lié au champ sémantique de l'espace : c'est à partir de cette vision du centre que J. Monnet développe la *centralité symbolique* : « l'investissement symbolique d'un espace peut contribuer à lui attribuer une valeur *centrale* ou bien, à l'inverse, la qualification d'un lieu comme détenteur d'une centralité peut amener à y réaliser des aménagements symboliques » (MONNET,2000, p.407). L'auteur définit donc la centralité comme « une qualité attribuée à un espace, une valeur établie selon une certaine échelle et attachée à un lieu ou à un type de lieu. » La centralité peut donc se retrouver dans beaucoup d'autres lieux que le centre originel. Il développe alors l'idée que les lieux peuvent être hiérarchisés les uns par rapport aux autres selon

leur importance symbolique. Il caractérise quatre échelles de mesure (MONNET,2000, p.407-408):

1. L'importance du symbole peut dépendre de l'importance de ce qui est symbolisé (exemples : l'Eglise, le Pouvoir,...).
2. L'importance du symbole peut aussi être mesuré selon la stature du symbole : l'âge de l'objet de même qu'une visibilité plus grande peuvent conférer plus d'importance.
3. Le nombre de choses symbolisées peut avoir également de l'influence : un objet spatial qui symbolise plusieurs choses peut prendre plus d'importance (exemple : une belle église classée peut représenter l'Eglise, un style architectural mais également le village lui-même).
4. Enfin, le nombre de symboles lui-même joue aussi un rôle dans la centralité : la concentration de symboles sur un même espace contribue à lui donner un caractère de lieu central (la place du village avec l'église, l'hôtel de ville et l'école).

« Un lieu est donc plus symbolique que d'autres s'il symbolise davantage de choses différentes, ou s'il symbolise des choses qui ont elles-mêmes une importance hiérarchique plus grande. Dans tous les cas, il s'agit de la symbolisation de ce qui est le plus important pour le plus grand nombre de gens ou pour les acteurs sociaux les plus puissants dans l'organisation de la société. » (MONNET, 2000, p.408) D'après l'auteur, la hiérarchisation est un principe élémentaire de la centralité: elle détermine le centre et la périphérie et règle l'importance des lieux les uns par rapport aux autres. Le symbole des lieux permet de reconnaître la centralité. Un espace de rassemblement significatif cher aux habitants (un café ou un terrain de pétanque), peut être plus symbolique que l'église (dont l'importance symbolique est aujourd'hui moindre) et donc avoir davantage de qualités centrales.

Il y a parfois une discordance entre la fréquentation des espaces et leur représentation mentale chez les usagers. Les lieux importants pour les individus en termes de représentations mentales sont « les lieux les plus présents dans le corpus des images et discours socialement mobilisés » (MONNET,2000, p.403). Un lieu peut être fréquenté par un grand nombre de personnes mais avoir une très faible importance en termes de représentations (comme une gare par exemple). Au contraire, d'autres lieux peuvent être très importants dans les corpus de représentations mais très peu fréquentés (l'église). « Un usage monofonctionnel

d'un lieu n'engage pas à en avoir une représentation sémantique riche. » (MONNET, 2000, p.403). Il y a également les lieux importants pour les villageois en termes de représentations mentales et qui sont aussi les lieux les plus fréquentés du village (café, banc, terrain de pétanque,...). Ces espaces de rassemblements significatifs s'apparentent aux notions de *centre* et de *centralité*

J. Monnet fait remarquer que nos cultures placent les réalités les plus communes dans une position inférieure à celle des phénomènes d'exception : « les lieux du pouvoir concentrent une valeur symbolique plus grande que les multitudes d'espaces résidentiels. Il existe donc un phénomène de banalisation des lieux symboliques d'une réalité commune qui en diminue la hiérarchie dans l'échelle sociale des valeurs. La centralité symbolique établit un rapport entre concentration, rareté et sacralisation, qu'exprime le terme de hiérarchisation » (MONNET, 2000, p.408). Mettre en valeur les spécificités locales des villages est donc une manière de développer l'*exception*, ce qui peut renforcer la symbolique du village.

La symbolisation pour créer de la centralité

D'après J. Monnet, la symbolisation est une hiérarchisation qui contribue donc à l'établissement de la centralité. Comme l'auteur le fait remarquer, il est manifeste que dans de nombreux cas, l'aménagement d'un espace s'établit dans une recherche de symbolisation afin de renforcer la centralité : les aménageurs ne se contentent pas d'investir le lieu mais tentent de mettre en scène le pouvoir. « Tout se passe si, à côté de toutes les raisons pratiques et fonctionnelles d'aménager un espace à sa convenance, l'acte de symbolisation était la concrétisation suprême de l'acte de pouvoir, comme si la symbolisation amenait nécessairement la centralisation et vice-versa » (MONNET, 2000, p.409). La dimension symbolique est donc intrinsèquement liée à la centralité : elle permet de reconnaître et de faire de la centralité.

Selon J. Monnet, la dimension symbolique permet d'insérer le lieu et son aménagement dans un système social de valeurs et de significations. « La symbolisation est un pouvoir, l'aménagement symbolique également; ils servent généralement à magnifier et à conforter le pouvoir de ceux qui l'exercent. L'aménagement d'espaces symboliques semble toujours relever d'une logique centralisatrice, qui est associée par les acteurs géographiques à d'autres logiques

centralisatrices pour donner leur originalité et leur banalité spécifiques aux configurations de la centralité dans chaque métropole. » (MONNET)

Mais insérer volontairement une dimension symbolique dans un espace est très compliqué tant elle est subjective : l'importance symbolique de l'espace dépend des habitants. Sans une approche sociologique du village, créer du symbolisme et donc de la centralité paraît vain. Ce n'est pas la centralité qui crée le lieu mais bien l'inverse. Créer de la centralité par la symbolisation demande donc une approche sociologique participative avec les habitants.

Approche synthétique de la centralité de J. Monnet

Pour J. Monnet, la centralité peut s'incarner dans de multiples lieux et non plus être attachée au centre géographique et originel. Elle est définie comme une qualité que possède un espace : c'est le lieu qui crée la centralité et non l'inverse. Beaucoup de lieux ont une dimension significative et sémantique qui dépassent le réel : ils sont sources de représentations mentales. Ces lieux pourvus de signes et de symboles peuvent être hiérarchisés les uns par rapport aux autres selon leur importance symbolique. Cette hiérarchisation est le principe élémentaire, selon l'auteur, d'une *centralité symbolique* : résultat d'un système de valeurs qui hiérarchise les lieux les uns par rapport aux autres selon leur importance. Le symbole est donc, d'après J. Monnet, inévitablement lié à la centralité : un lieu symbolique peut devenir central, tout comme un lieu central peut acquérir un traitement symbolique. Cette dimension permet donc de comprendre, de reconnaître et de faire de la centralité.

La notion de centre serait donc un espace de rassemblement fréquenté et doté d'une représentation sémantique riche, d'une dimension symbolique, d'une part d'imaginaire ; la notion relèverait des représentations mentales, du corpus des images socialement mobilisées, d'une volonté de s'incorporer dans le système de valeurs des usagers. Créer de la centralité consiste alors à créer du symbole à travers un projet significatif construit à travers une approche sociologique participative.

2.2. Notions de lieux et non-lieux

M. Augé est un ethnologue et anthropologue français qui a écrit en 1992 « Non-Lieux, introduction à une anthropologie de la surmodernité ». Il s'agit d'un regard critique sur les nouveaux espaces issus de l'urbanisme de la surmodernité. J. Rabie complète la pensée de M. Augé dans une thèse en 2017 consacrée à la question du *Lieu*. L'intérêt de ces lectures est d'associer les notions de centre et de centralité à celle du *lieu*.

2.2.1. Le lieu

Pour M. Augé, le lieu est avant tout géométrique : il s'établit à partir de lignes, d'intersections et de points. Concrètement, la ligne représente les itinéraires, axes ou chemins qui relient un lieu à l'autre. Les intersections sont des carrefours où les hommes se croisent et se rencontrent. Des centres, représentés par le point, se créent donc de cette manière et définissent un espace et des frontières où les individus se rassemblent. Itinéraires, carrefours et centres sont liés : un itinéraire peut rencontrer autant de points qui constituent des lieux de rassemblements. (AUGE, 1992, p. 74-75) M. Augé envisage donc, tout comme J. Monnet et L. Tortel, le centre comme un point d'arrêt, un lieu de rassemblements et de rencontres. Augé définit le territoire (en l'occurrence français) comme une grappe de centres de plus ou moins grande importance qui polarise les activités administratives, festives et commerçantes. Il décrit finalement l'urbanisme multicentrique où le centre ancien n'est plus qu'un centre parmi d'autres.

M. Augé définit le lieu anthropologique comme une construction concrète et symbolique de l'espace à laquelle se réfèrent tous les usagers : « Ces lieux ont au moins trois caractères communs. Ils se veulent (on les veut) identitaires, relationnels et historiques. Le plan d'une maison, les règles de la résidence, les quartiers de villages, les autels, les places publiques, la découpe du territoire correspondent pour chacun à un ensemble de possibilités, de prescriptions et d'interdits dont le contenu est à la fois spatial et social. » (AUGE, 1992, p. 69)

La notion de lieu contient donc différents paramètres :

Le lieu est identitaire

Selon Marc Augé, le lieu est dans un premier temps identitaire : l'auteur lie le lieu à une identité absolue. L'identité propre de chaque personne se décline en une multitude de référents identitaires comme l'appartenance sociale, religieuse, familiale ou professionnelle mais pas seulement : le sentiment d'appartenance à un territoire est également constitutif d'identité personnelle. (AUGE, 1992, p. 69-70) Le lieu est le fondement de nos identités, une partie inséparable de notre propre personne. « À chaque individu est attaché un ensemble de lieux: son lieu de naissance, les lieux d'origine de sa famille, les lieux dans lesquels il a vécu successivement, les lieux qu'il fréquente ou qu'il a fréquentés, les lieux de vie de ses proches, mais aussi des lieux plus imaginaires ou projetés comme les lieux de vie souhaités ou de projets éventuels. Tous ces lieux constituent le patrimoine identitaire géographique de chacun qui, selon les individus et les moments de la vie, sera en partie ou non mobilisé » (GUERIN-PACE, 2006, p. 299). Ces lieux identitaires rejoignent la centralité sociale, développée par J. Monnet, lorsqu'il parle des lieux importants pour les individus en termes de représentations mentales : « les lieux les plus présents dans le corpus des images et discours socialement mobilisés. » (MONNET, 2000, p.403)

Le lieu est aussi relationnel

M. Augé part du principe que le lieu est une « configuration instantanée de positions » (CERTEAU, 1990, cité par AUGE, 1992, p.70), ce qui revient à dire « qu'en un même lieu peuvent coexister des éléments distincts et singuliers. Les hommes sont alors dans une configuration d'ensembles dont ils partagent l'inscription sur le sol avec d'autres » (AUGE, 1992, p. 70). Le lieu se doit donc d'être un espace de rencontres où les partages et les échanges sont possibles. Cette caractéristique du *lieu* est importante si on l'étend au *centre* qui se doit d'être « un lieu de vie, d'échanges et de mouvements, qui permettrait un brassage social, un regroupement d'activités, d'équipements et de services. » (TORTEL, 2003, p.33) Dans un village, ces espaces qui permettent la rencontre sont essentiels pour créer des synergies socio-culturelles, une cohésion sociale, une communauté.

Le lieu est historique

Le lieu est, selon M. Augé, historique parce que ce sont nos ancêtres qui l'ont bâti mais aussi parce que tout acte sur le territoire s'inscrit dans la durée. Toute forme et intervention spatiale ne se concrétisent que dans le temps. Pour M. Augé, il y a par exemple une dimension historique dans l'usage des noms de rues, au départ liée à une commémoration, qui tendent à devenir des monuments dans la mesure où leur nom les immerge dans l'histoire. Il s'agit donc de penser la continuité des générations. « Il faut des autels aux dieux, des palais et des trônes aux souverains pour qu'ils ne soient pas asservis aux contingences temporelles. (...) Sans l'illusion monumentale, au regard des vivants, l'histoire ne serait qu'une abstraction. L'espace social est hérissé de monuments non directement fonctionnels, des imposantes constructions (...) dont chaque individu peut avoir le sentiment justifié que pour la plupart ils lui ont préexisté et lui survivront. » (AUGE, 1992, p. 78) Ainsi se conditionne une mémoire qui s'attache à certains lieux et contribue à renforcer leur caractère sacré. Le *lieu* se doit donc d'intégrer l'ancien et le contemporain.

Pour J. Monnet, la dimension symbolique permet d'insérer le lieu et son aménagement dans un système social de valeurs et de significations. M. Augé semble rejoindre cette pensée et affirme : « La symbolique politique joue de ses possibilités pour exprimer la puissance de l'autorité qui unifie et symbolise dans l'unité d'une figure souveraine les diversités internes d'une collectivité sociale » (AUGE, 1992, p.81). Les deux auteurs semblent donc défendre l'idée que la symbolisation est un pouvoir qui permet de sacraliser certains éléments du territoire (bâtiments, espaces, statues...) afin d'en faire des monuments, de les charger de significations, de les ancrer dans le système de valeurs des usagers. Mais ce pouvoir sert avant tout à magnifier et conforter l'autorité.

Le lieu est singulier

L'idée du *lieu* est liée à une construction mentale personnelle, comme le signale J. Rabie dans sa thèse « Ce qui fait lieu » (2017) : « Nous nous trouvons toujours quelque-part, et les différents lieux qui nous situent sur terre, tout au long de notre vie, habitent notre présent et notre mémoire. Ainsi, l'ensemble des lieux vécus par chaque individu existent comme une extension intime de sa personne, constitutive de son identité et de son identification avec le monde » (RABIE, 2017, p.16). Tout

comme J. Monnet, J. Rabie envisage le *lieu* à travers sa dimension symbolique et les représentations mentales des individus. Le sentiment d'appartenance est une valeur transcendante du lieu. « Le lieu se lie à nous par un attachement sensible et symbolique, il est l'objet de nos plus fortes émotions, il est porteur de valeurs morales et esthétiques qui embrasent avec fulgurance la raison et l'esprit. La psyché, le corps et les sens s'édifient en un lieu intérieur, là où l'imaginaire et le rêve demeurent en contrepoint au monde vécu...et notre faculté à nous recueillir au plus profond de notre for intérieur est assujettie à la qualité de l'accueil des lieux qui nous abritent. » (RABIE, 2017, p.22). Pour J. Rabie, le lieu se constitue en *singularité* unique et non-reproductible « chaque lieu se caractérise alors individuellement par un conglomérat d'attributs géomorphologiques, biologiques et culturels à nul autre pareil » (RABIE, 2017, P. 271). L'auteur développe alors cette *singularité du lieu* : « Le lieu singulier (...) est la mesure de sa propre géographicité spécifique, se caractérisant par l'unicité de sa position physique localisée en tant que portion de la surface de la Terre, combinée avec sa configuration topographique particulière. Cette singularité est donc d'abord spatiale, avant de se sophistiquer – se re-singulariser, en quelque-sortie – par tous les aspects sociaux qui s'y enracinent, soit en découlant des spécificités spatiales locales, soit par invention culturelle originale ou par importation de l'extérieur. Ainsi, l'irréductibilité patente de cette singularité du lieu se constitue en elle-même en propriété catégorielle, celle d'être *unique en son genre* – propriété qui est générale à tous les lieux » (RABIE, 2017, p. 273) Le lieu est donc caractérisé par son originalité identitaire et par ses spécificités locales.

2.2.2. Le non-lieu

Un *lieu* est donc un espace identitaire, relationnel et historique. A l'inverse, un espace qui ne contient pas ces caractéristiques est défini par M. Augé comme un *non-lieu*. L'auteur oppose les lieux aux non-lieux, tout comme Merleau-Ponty opposait l'espace anthropologique à l'espace géométrique. L'espace anthropologique doit être vu comme un espace existentiel, le lieu d'une expérience de relations au monde, d'un être essentiellement situé en rapport avec un milieu. (MERLEAU-PONTY, cité par AUGÉ, 1992, p.103). La notion de centre s'apparenterait au lieu anthropologique, en tant qu'espace de vie et de relations, tandis que le non-lieu, l'espace géométrique, pourrait représenter les centres originels et historiques dépourvus de vies et de mouvements.

Les non-lieux sont des espaces interchangeableables, sans singularité (telle que définie par J. Rabies) et constituent un monde promis à l'individualité, au passage, au provisoire et à l'éphémère. Ils sont donc tous « ces espaces d'anonymat qui accueillent chaque jour des individus plus nombreux. Les non-lieux, ce sont aussi bien les installations nécessaires à la circulation accélérée des personnes et des biens (voies rapides, échangeurs, gares, aéroports) que les moyens de transports eux-mêmes (voitures, trains ou avions). Mais également les grandes chaînes hôtelières aux chambres interchangeableables, les supermarchés ou encore, différemment, les camps de transit prolongés où sont parqués les réfugiés de la planète. (...) Dans ces non-lieux, on ne conquiert son anonymat qu'en fournissant la preuve de son identité – passeport, carte de crédit chèque ou tout autre permis qui en autorise l'accès. » (AUGÉ, 1992, p.100-101) Ainsi, à l'inverse du lieu, les non-lieux évitent le croisement et la rencontre dans un *carrefour*, la flânerie sur un *itinéraire*, l'échange lors d'un *point d'arrêt*. Les non-lieux sont cadrés par un objectif précis, une destination, un but. « Comme les lieux anthropologiques créent du social organique les non-lieux créent de la contractualité solitaire. (...) Mais les non-lieux réels de la surmodernité, ceux que nous empruntons quand nous roulons sur l'autoroute, faisons les courses au supermarché ou attendons dans un aéroport le prochain vol pour Londres ou Marseille, ont ceci de particulier qu'ils se définissent aussi par les mots ou les textes qu'ils nous proposent : leur mode d'emploi en somme, qui s'exprime selon les cas de façon prescriptive (prendre la file de droite), prohibitive (défense de fumer) ou informative (vous entrez dans le beaujolais) et qui a recours tantôt à des idéogrammes plus ou moins explicites et codifiés (guide touristiques, code de la route), tantôt à la langue naturelle. » (AUGÉ, 1992, p.121-122)

M. Augé précise que les lieux et les non-lieux n'existent jamais sous forme pure : les lieux s'y recomposent, des relations s'y reconstruisent. Le lieu n'est jamais complètement effacé et le non-lieu ne s'accomplit jamais totalement. Pour J. Rabie, « tout lieu, même le plus inamical ou répulsif demeure toujours un lieu : derrière l'idée du non-lieu, il y a l'injonction que ces lieux-là soit réparés, c'est-à-dire rendus habitables » (RABIE, 2017, p. 310). La possibilité du non-lieu n'est jamais absente de quelque lieu que ce soit. Le retour au non-lieu est le recours de celui qui fréquente les non-lieux.

Les formes constitutives de non-lieux

Les interpellations

Les conditions de circulation des individus dans les espaces sont mises en place et incitent l'homme à n'interagir qu'avec des textes, des personnes morales ou des institutions (panneaux de signalisation, haut-parleurs d'un gare, affiches de commerces...). Le paysage contemporain est marqué d'innombrables supports (panneaux, écrans, affiches...) qui guident l'individus dans l'espace. Mais, comme le fait remarquer M. Augé, il existe aussi d'autres formes constructrices de non-lieux qui sont toutes les interpellations qui émanent des routes, des centres commerciaux, des systèmes de paiements bancaires : *merci de votre visite, bon voyage, merci de votre confiance...* Toutes ces interpellations qui visent chacun des individus, et n'importe quel individu « fabriquent l'homme moyen définit comme l'utilisateur du système routier, commercial ou bancaire. (...) Alors que c'est l'identité des uns et des autres qui faisait le lieu anthropologique, à travers les connivences du langage, les repères du paysage, les règles non formulées du savoir-vivre, c'est le non-lieu qui crée l'identité partagée des passagers, de la clientèle ou des conducteurs du dimanches » (AUGE, 1992, p.126). Dans les non-lieux, le passager ne trouve son identité qu'aux contrôles de police, aux péages ou à la caisse enregistreuse. En attendant, « il obéit au même code que les autres, enregistre les mêmes messages, répond aux mêmes sollicitations. L'espace du non-lieu ne crée ni identité singulière, ni relation, mais solitude et similitude » (AUGE, 1992, p.127). Le non-lieu est avant tout un espace d'anonymat total.

Le non-lieu ne fait pas de place non plus à l'histoire, même si elle est parfois transformée en éléments de spectacle (monuments, panneaux...). C'est le présent qui règne. « Au total, tout se passe comme si l'espace était rattrapé par le temps, comme s'il n'y avait pas d'autres histoires que les nouvelles du jour et de la veille,

comme si chaque histoire individuelle puisait ses motifs, ses mots, et ses images, dans le stock inépuisable d'une intarissable histoire au présent. » (AUGE, 1992, p.130).

Les panneaux indicatifs



Figure 13 panneau Dijon

Aujourd'hui, aux entrées des villages ou des villes ou sur les autoroutes, on peut parfois voir apparaître des panneaux exprimant les caractéristiques de la région (cité de la mode, capital de la couture...) qui attestent d'une forme de modernité.



Figure14 panneaux de Bourges

A côté de ces indications existent d'autres qui détaillent des curiosités historiques du lieu (chapelle du XIV, château mégalithique...). Toutes les villes ou villages qui ne possèdent pas d'indications « modernes » revendiquent leur histoire en la présentant à l'automobiliste sur des panneaux comme une carte de visite.

En réalité, d'après M. Augé, ces panneaux court-circuitent le contexte en évitant les monuments à voir : il s'agit d'une tendance à séduire et à retenir le passant, l'éventuel touriste. « Le monument daté est revendiqué comme une preuve d'authenticité qui doit de soi susciter l'intérêt : un écart se creuse entre le présent du paysage et le passé auquel il fait allusion. L'allusion au passé complexifie le présent. » (AUGE,1992, p.122)

Finalement, sur l'autoroute, ce sont tous ces panneaux disséminés sur le parcours qui expriment le paysage et en explicitent les secrets. « On ne traverse plus les villes, mais les points remarquables sont signalés par des panneaux avec leur commentaire » (AUGE,1992, p.123). Le voyageur n'a donc plus besoin de s'arrêter ou de regarder, il en est dispensé. « Le paysage prend alors ses distances

et ses détails architecturaux ou naturels sont l'occasion de textes, parfois avec un dessin schématique alors qu'il apparaît que le voyageur de passage n'est en réalité par vraiment en situation de voir le point remarquable signalé à son attention et se trouve dès lors condamné à tirer du plaisir de la seule connaissance de sa proximité. » (AUGE,1992, p. 123) Le parcours autoroutier évite donc, par nécessité fonctionnelle, tous les hauts lieux à voir mais il les commente. De cette manière, les relations entre l'itinéraire (flânerie), le carrefour (rencontre) et le point d'arrêt (centre) ne peuvent se réaliser. Ces panneaux indicatifs cherchent donc à attirer le touriste qui devient alors spectateur d'un monument dans un espace d'anonymat total.



Figure 15 carte touristique de Paris

M. Augé donne l'exemple du panneau indicatif, mais on pourrait étendre sa pensée aux cartes et dépliants touristiques. L'itinéraire tracé et déterminé à l'avance contraste avec l'idée d'une ballade spontanée. La rencontre à un point de croisement (carrefour) devient impossible, tout comme l'échange lors d'un *point d'arrêt*. Tout est cadré par des objectifs précis, des destinations déterminées. Le

touriste suit alors les instructions en négligeant le reste. Finalement, les panneaux indicatifs et les cartes touristiques présentent simplement un espace au voyageur qui s'apparente au modèle type du non-lieu.

2.2.3. Le non-lieu touristique

En fait, M. Augé développe deux réalités de non-lieux complémentaires mais distinctes : celles constituées en rapport à certaines fins utilitaires (transports, commerces, loisirs) et celles liées au rapport que les individus entretiennent avec ces espaces (l'espace touristique). « L'espace du voyageur est l'archétype du non-lieu. » (AUGE, 1992, p.125)

Les non-lieux touristiques constituent des espaces qui n'intègrent pas les lieux anciens (comme le centre ancien et son église) mais les répertorient et les classent : *les lieux de mémoire*. M. Augé décrit certains lieux touristiques dans lesquels l'individu s'éprouve comme spectateur « sans que la nature du spectacle lui importe vraiment ». Finalement, pour l'auteur, les touristes contemplant des non-lieux : des espaces où ni l'identité, ni la relation ni l'histoire ne font véritablement sens mais plutôt l'individualité. « L'expérience de celui qui, devant le paysage qu'il se doit de contempler et qu'il ne peut pas ne pas contempler, *prend la pose* et tire de la conscience de cette attitude un plaisir rare et parfois mélancolique » (AUGE, 1992, p.125). Tout se passe comme si le touriste avait été placé à un point précis, correspondant aux panneaux indicateurs ou dépliants, et qu'il regarde son objectif (le point final de son itinéraire) en négligeant le reste : il consomme l'espace suivant les règles indiquées, sans le vivre, sans l'observer réellement. Finalement les lieux saints, les sites touristiques, les monuments, que les dépliants et les guides mettent en images, sont autant de non-lieux.

Martyne Perrot est une sociologue française, qui a consacré un texte à la question du non-lieu touristique et plus particulièrement : le passage du haut-lieu au non-lieu. Le haut-lieu peut se définir comme « lieu condensant une forte charge imaginaire, incarnant des pratiques et fonctionnant comme modèle pour d'autres lieux touristiques et urbains. » (*Géocofluence*). Mais en réalité, pour M. Perrot, le haut-lieu se construit sous deux conditions : une *singularité* et une mise en scène de cette *singularité* afin de lui conférer un caractère universel. Cette mise en scène d'un élément remarquable rejoint la recherche de symbolisation développée par J. Monnet et pourrait prendre différentes formes : un aménagement monumental, des brochures, des panneaux indicatifs, des campagnes touristiques, ... Finalement la mise en scène de cette singularité exclut tout contexte. « En sortant le paysage de son contexte agricole et humain on le transforme en un lieu où les rapports entre espace et identité ne sont plus acquis. Le non-lieu touristique (...) n'est plus par conséquent un *lieu anthropologique*, c'est-à-dire un lieu où peut se reconnaître la relation à l'histoire, à l'identité (Augé). Il se construit en marge d'un paysage

habité et travaillé. » (PERROT, 1995, p.40). Il est possible d'avancer donc que la symbolisation d'un espace par un traitement monumental conduit à une forme de non-lieu.

Pour M. Perrot, le non-lieu touristique se crée à partir d'une culture globale où le paysage n'est plus qu'un fantasme sans ancrage : il s'agit de répondre au désir du « vu » et parfois à une volonté d'échapper au « trop connu ». Le non-lieu touristique s'établirait à partir d'une rupture avec la dynamique socio-culturelle du lieu, avec son quotidien, son identité. Finalement, il est possible de relier ce type de tourisme à la pensée de Guy Debord qu'il développe dans *la société du spectacle* : il parle alors du spectacle comme d'un « rapport social entre des personnes médiatisées par des images. (...) Sous toutes ses formes particulières, information ou propagande, publicité ou consommation directe de divertissements, le spectacle constitue le modèle présent de la vie socialement dominante. Il est l'affirmation omniprésente du *choix déjà fait* dans la production, et sa consommation corollaire. » (DEBORD, 1967)

Mais il ne faudrait pas en conclure que tous les espaces touristiques sont des non-lieux : tout dépend de la manière de vivre et de faire vivre l'espace. « Le lieu anthropologique est simultanément principe de sens pour ceux qui l'habitent et principe d'intelligibilité pour celui qui l'observe. » (AUGE, 1992, p.68)

2.3. Synthèse

A partir des différentes lectures, j'ai établi un tableau reprenant les différentes interprétations de la centralité. Ce tableau permet d'offrir une représentation synthétique des différentes visions afin faciliter la définition de la centralité en milieu rural (du chapitre 4).

Interprétation de la notion de centralité	Développement
<p><u>La centralité définie par une position centrale</u> Hellequin, Boissonade, Duhamel, Gueyoan, Valcke, Choay, Merlin et Dematteis</p>	<p>Concept géométrique de la centralité qui est vue comme une capacité de polarisation de l'espace. Le centre est le point qui possède la meilleure position en termes de distances aux autres points et d'accessibilité.</p>
<p><u>La centralité organisatrice et structurante</u> Bourdeau-Lepage, Huriot, Perreur, Gaschet et Lacour</p>	<p>La centralité structure les pouvoirs et organise l'espace et les activités des hommes. La centralité a la capacité d'organiser, de filtrer et de diffuser un ensemble de flux de biens, de personnes et d'informations.</p>
<p><u>La centralité en tant que pôle d'activités économiques, politiques, administratives et sociales</u> Auzelle et Lefebvre</p>	<p>La centralité est la combinaison d'activités économiques, de fonctions politiques et administratives, de pratiques sociales, de représentations collectives. Elle représente l'espace possédant toutes les fonctions importantes de la vie quotidienne des individus.</p>
<p><u>La centralité en tant que lieu de rassemblement</u> Total (Monnet et Auge)</p>	<p>La centralité est un lieu de rassemblement, un lieu de vie, d'échanges et de mouvements, qui permet un brassage social, un regroupement d'activités, d'équipements et de services avec un pouvoir d'attraction et de diffusion plus ou moins étendu.</p>
<p><u>La centralité symbolique</u> Monnet</p>	<p>La centralité est une qualité que possède un espace : c'est le lieu qui crée la centralité. Elle est le résultat d'un système de valeur qui hiérarchise les lieux les uns par rapport aux autres selon leur importance symbolique.</p>
<p><u>La centralité associée au sens sémantique du lieu</u> Monnet, Bourdeau, Lepage, Huriot et Perreur</p>	<p>La centralité s'incarne dans un espace fréquenté doté d'une représentation sémantique riche et est liée aux représentations mentales des individus : un espace présent dans le corpus des images et discours socialement mobilisés.</p>

<p><u>La centralité liée à la singularité d'un lieu</u> Rabie</p>	<p>Le centre se constitue en singularité unique et non-reproductible. Il est un lieu singulier formé d'une originalité identitaire liée à ses spécificités locales, spatiales et sociales. Le centre est lié à une forme de <i>différence</i> qui se constitue sur l'ensemble des caractéristiques spécifiques du lieu et de sa culture.</p>
<p><u>La centralité associée à la notion de lieu</u> Augé</p>	<p>Le centre un est lieu identitaire qui fonde l'identité personnelle des individus. Le sentiment d'appartenance est une valeur transcendante de la notion de centre.</p>
	<p>Le centre est un lieu relationnel, de rencontres et de partages.</p>
	<p>Le centre un lieu historique qui possède une forme de pérennité. Il est ancré dans la mémoire des hommes tout en s'inscrivant dans le temps et contribue à renforcer son caractère sacré.</p>

A côté de ces éléments porteurs de centralités, d'autres peuvent être vu comme des opposants ou perturbateurs à la notion de centre.

<p>Facteurs opposés à la notion de centralité</p>	<p>Développement</p>
<p><u>Le non-lieu constitué en rapport à certains fins utilitaires</u> Augé</p>	<p>Le <i>non-lieu</i> constitue un monde promis à l'individualité, au passage, à l'éphémère, au provisoire. Il comprend des espaces d'anonymat total, interchangeables, marqués par un objectif précis : le lieu n'est ni singulier, ni identitaire, ni relationnel. Il est incarné par la solitude et la similitude. Les panneaux indicatifs, les écrans, les interpellations,... sont autant de formes constitutives de ces non-lieux : elles s'adressent à chaque individu et n'importe quel individu.</p>
<p><u>L'espace touristique, le lieu de mémoire</u> Augé, Perrot</p>	<p>Le lieu de mémoire représente des espaces qui répertorient et classent les lieux anciens : il s'établit à partir d'une rupture avec la dynamique socio-culturelle du lieu, avec son quotidien, son identité. L'individu devient alors un spectateur passif et consomme l'espace suivant les règles indiquées (par des guides ou cartes).</p>

3. Définition de la centralité en milieu rural

3.1. Les enjeux du monde rural

Pour le PwDR (programme wallon de développement rural²) et les ODR (opération de développement rural³), est considéré comme rural toute commune dont la densité de population est inférieure à 150 hab/km² ou dont la superficie non bâtie est inférieure à 80 % de la surface globale. Mais le village se caractérise également par sa communauté villageoise, ses dynamiques socio-économiques, sa cohésion sociale. Il y a plus d'un siècle, toute la vie s'organisait dans le village : y naître, y grandir, s'y marier, y élever des enfants, y vieillir, y mourir,... Il s'agissait alors d'une forme de vie en autarcie où l'on vivait de la terre qu'on exploitait. L'économie était un enjeu majeur conditionnant la forme des villages, organisés de manière assez denses autour de l'église, l'école, la maison communale et les commerces. Les progrès techniques de l'aire industrielle ont balayé l'économie traditionnelle et le développement de la mobilité a modifié toute l'organisation territoriale. Les choix individuels ont commencé à primer sur la collectivité. Sur le plan social, un groupe issu d'une même catégorie socio-professionnelle a détrôné la famille étendue et la communauté villageoise. Aujourd'hui, des personnes étrangères au village viennent y construire leur maison avec leurs modèles de référence personnelle sans toujours chercher à s'intégrer dans le lieu. La maison est devenue le symbole de la personnalité de chacun, dans une société individualiste. (MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE, 1984, p.14-15-16)

« Face à la perte du lien social, la surexploitation des ressources naturelles et le réchauffement climatique, la conception de nos maisons, de nos lieux de travail et de nos équipements collectifs est un enjeu primordial. Les démarches actuelles d'amélioration sont malheureusement peu efficaces : elles sont trop normatives et manquent de transversalité. (...) Ces critères figés se veulent applicables partout et sans lien avec les autres initiatives territoriales, notamment écologiques et

¹ Ce programme permet de soutenir les acteurs de la ruralité, dont les secteurs agricole et sylvicole, pour la mise en œuvre de mesures à destination du développement socio-économique, des services ruraux et de l'environnement. Le PwDR a pour objectif d'améliorer la compétitivité des secteurs agricole et sylvicole, de renforcer la complémentarité entre ces secteurs et l'environnement et de favoriser un monde rural dynamique, en améliorant la qualité de vie et en aidant à la création d'emplois.

³ Une ODR est une réflexion collective sur l'ensemble des aspects qui font la vie d'une commune rurale : agriculture, économie, emploi, aménagement du territoire, urbanisme, environnement, mobilité, logement, actions culturelles et associatives,... De cette réflexion naîtra un programme qui fixe des objectifs clairs à atteindre et des actions concrètes à entreprendre pour la dizaine d'années à venir.

sociales » (D. GAUZIN-MULLER, 2012, dans UNIVERSITE DE LIEGE, FACULTE D'ARCHITECTURE, 2017, p.37). En parcourant nos campagnes, force est de constater que l'habitat y évolue plus souvent pour le pire que pour le meilleur, au même titre que l'agriculture, les paysages, la vie sociale, la mobilité... qui suivent le même chemin. La prolifération de maisons individuelles au milieu de son jardin, que la politique encourage, s'opère sur le long des voiries qui convergent vers les entités villageoises. Une véritable marée pavillonnaire continue de se déverser sur le territoire ce qui a des conséquences tant sur le plan social (l'individualisme prend le pas sur le lien social) que sur le plan écologique (gaspillage de territoire, dépendant à un véhicule...). Plusieurs études montrent qu'une large majorité de la population rêve aujourd'hui encore de maisons individuelles. L'abandon de ce modèle représente cependant une priorité. Finalement, il s'agit de faire évoluer toute notre vie quotidienne : « transports plus collectifs, vie professionnelle plus proche du domicile - voire télétravail -, circuits de distribution alimentaire plus courts. Notre vie sociale s'en trouvera elle aussi largement modifiée avec des relations humaines plus riches et une participation plus importante des citoyens aux décisions qui concernent leur territoire. L'urbanisme favorisera davantage le lien social » (D. GAUZIN-MULLER, 2012 dans UNIVERSITE DE LIEGE, FACULTE D'ARCHITECTURE, 2017, p.41)

3.1.1 L'effet donut : la densité comme facteur de développement

Il est manifeste qu'une forme de désertification s'opère dans de nombreux centres de villages s'accompagnant d'une croissance bâtie des périphéries. « Le vieillissement rapide dans les zones rurales et les décennies d'expansion des lotissements monofonctionnels en bord de village donne rapidement un effet donut. (...) Cela signifie la perte de ces noyaux qui définissent l'identité des villages et si les habitants commencent à manquer, les commerces de vente de détail glissent eux-mêmes vers le trou du donut » (SCHROTELER BRANDT dans UNIVERSITE DE LIEGE, FACULTE D'ARCHITECTURE, 2018, p.39). Ce vide au centre s'explique surtout, selon R. Gruber, par l'augmentation du recours à l'automobile qui déplace les fonctions vitales en périphérie et sur les routes d'accès. Cet « effet donut » prive les lieux de leur terroir, de leur identité et les rend peu attrayants pour les générations futures. Il s'agit de la substance même du village, forgeant son identité, qui se meurt (GRUBER dans UNIVERSITE DE LIEGE, FACULTE D'ARCHITECTURE, 2017, p.39). G. Henkel, un géographe allemand, rappelle qu'il y a toujours eu des bâtiments inoccupés en raison de

l'exode ou de la destruction dans la longue histoire du village. L'avant dernière phase de désaffectation de bâtiments a eu lieu dans les années 60-70. L'exode rural massif, la délocalisation des exploitations agricoles ainsi que le plein essor des nouvelles maisons en périphéries ont vidé les cœurs de villages. Beaucoup de grands bâtiments vides difficiles à reconverter (tels que des fermes, des écoles, des magasins...) ainsi que des bâtiments habités par une ou deux personnes âgées siègent au cœur des villages. « Une fin quasi *naturelle* à la vacance actuelle est difficilement imaginable car ses causes principales semblent être constantes : exode et baisse des taux de natalité, pertes d'emplois, disparition des infrastructures villageoises et poursuite du boom des maisons neuves en bordure de village. Dans un monde rural, le fait de construire *à l'extérieur* une maison *moderne* reste quelque chose de positif en termes d'image. On peut ainsi observer que même dans les villages où la population croît, le nombre de bâtiments vides dans le cœur augmente à la faveur de nouvelles zones résidentielles à la lisière du village. » (HENKEL, 2016, traduit par N. Nelles dans UNIVERSITE DE LIEGE, FACULTE D'ARCHITECTURE, 2018, p.44)

Selon G. Henkel, deux objectifs doivent se dégager de ces constats : renforcer le noyau ancien, fondateur de l'identité du village et contribuer à freiner la consommation de terres en périphérie de village. Renforcer le noyau ancien permettrait de recréer de l'identité et de favoriser une appropriation collective. Le centre ancien se doit d'être productif, attractif, communautaire et fonctionnel. Le centre doit être marqué par de fortes densités qui maximisent les interactions (GASCHET, LACOUR, 2002, p.51 et 63). Selon J. Monnet, il est cependant important d'éviter un phénomène, corollaire à celui du renforcement du centre : la sacralisation du noyau ancien. Pour lui, la patrimonialisation des centres historiques a renforcé la tendance au dépeuplement : elle a contribué à la spécialisation de ses activités vers le secteur des services spécifiques comme le tourisme. C'est de cette manière que, selon lui, le cœur de village historique, surchargé de symboles, deviendra un *centre vide*, dédié exclusivement à la représentation symbolique (MONNET, 2000, p.409). Finalement, il s'agit d'éviter les *lieux de mémoire*, les non-lieux touristiques, que développent M. Augé, qui n'intègrent pas les lieux anciens mais les répertorient et les classent (AUGE, 1992, p.125). Le centre historique doit donc se construire en lien direct avec l'identité du paysage habité et travaillé (PERROT, 1995, p.40). Tous ces auteurs (Henkel, Gaschet, Lacour, Monnet, Augé et Perrot) marquent bien l'importance du renforcement des centres anciens : un enjeu de création et non de préservation. Il s'agit donc « de faire revivre les centres de villages désertés avec des formes créatives et contemporaines de logements, de travail, de commerces et de loisirs,

d'utiliser les bâtiments et les surfaces disponibles pour transformer, étendre ou reconstruire et là où il y a encore de la place, construire du neuf. Cette conception, ces interventions plus compactes, cette densité plus élevée et la mixité fonctionnelle sont également essentielles pour l'espace social des personnes tout comme pour préserver le paysage rural. » (GRUBER dans UNIVERSITE DE LIEGE, FACULTE D'ARCHITECTURE, 2017, p.40)

G. Henkel regrette cependant que beaucoup de bourgmestres et échevins considèrent que ces objectifs relèvent plutôt du secteur privé et des propriétaires, responsables de leur bâtiment vide. Or la politique devrait au contraire considérer ce problème comme une mission prioritaire (HENKEL, 2016, traduit par N. Nelles dans UNIVERSITE DE LIEGE, FACULTE D'ARCHITECTURE, 2018, p.44-45). R. Gruber insiste sur l'importance de la participation citoyenne, en considérant le villageois comme un expert local, dans le processus de renforcement du centre. Il faut « conscientiser les citoyens à une réflexion commune par de courageux processus participatif. (...) il est important de sensibiliser à la gestion économe et intelligente des terres. (GRUBER dans UNIVERSITE DE LIEGE, FACULTE D'ARCHITECTURE, 2018, p.40)

Renforcer les villages

G. Caminada, architecte suisse, s'est questionné sur le développement des petits villages suisses excentrés. Selon lui, leur développement ne peut laisser de place à la nostalgie, ni à l'adoption schématique de concepts globalisants. Aujourd'hui, le sort réservé au paysage dépend de l'esthétisation et de la soumission à la technique. Ces deux types d'aliénation sont liés à une autre logique paysagère : celle des réserves naturelles et des zones de protection du patrimoine. Pourtant cette politique ne permet pas un développement des villages excentrés. Afin de renforcer ces villages, l'architecte a développé neuf thèses : (CAMINADA, 2013, traduit par E.Curien dans UNIVERSITE DE LIEGE, FACULTE D'ARCHITECTURE, 2017, p.32)

1. les territoires excentrés en tant que catalyseurs

Pour G. Caminada, il est possible de permettre aux villages excentrés d'être auto-suffisants et autonomes. Il s'agirait d'envoyer, depuis les périphéries, des impulsions en direction des centres. Les marges comprises entre la périphérie et le centre deviendraient ainsi des « territoires forts », synonymes de stabilité et de

sécurité et participeraient aux processus de quête d'identité (tant spatiale que sociale).

2. Les différences entre périphéries et centres

Aujourd'hui, les frontières entre les villes et les agglomérations se sont dissoutes. Les structures des villages ont évolué ainsi que les caractères qui faisaient l'identité de ceux-ci. L'identité est pourtant un mot clef dans les débats urbanistiques actuels : « l'identité est une question de structures internes et de différences. La différence, et avec elle les limites entre l'urbain et la périphérie, doivent être plus clairement marquées » (CAMINADA, 2013, traduit par E.Curien dans UNIVERSITE DE LIEGE, FACULTE D'ARCHITECTURE, 2017, p.33). Mettre en valeur les spécificités locales est une manière de développer l'exception, ce qui peut renforcer la symbolique du village. (MONNET, 2000, p.408)

3. l'aménagement du territoire doit promouvoir l'indépendance des territoires excentrés

L'urbanisme doit empêcher la formation de zones indistinctes entre les villes et les villages. Il s'agit de contrer les effets de l'étalement urbain qui s'opère dans les villages. Par ailleurs, le développement de ces villages ne doit pas être laissé aux seules forces du marché. Caminada pose la question « Quelle accessibilité doit-elle être garantie, et pour quels lieux, sachant qu'une meilleure accessibilité n'est pas nécessairement source de plus de bien-être ? » Cette question devrait jouer un rôle essentiel dans les débats urbanistiques.

4. Les méthodes de gestion et l'attractivité des paysages

« Du paysage, l'homme moderne connaît l'esthétisation et l'exploitation. Dans le futur, la fabrique du paysage et les activités contemporaines devront se développer de manière conjointe. Les standards globaux et les normalisations universelles ne conviennent pas à la fabrication des outils et des machines utilisées pour façonner le paysage. Les méthodes de gestion agricole doivent apparaître en tant que traces dans le paysage. L'assurance de forger un paysage de qualité ne doit pas être confondue avec la préservation de celui-ci. » (CAMINADA, 2013, traduit par E.Curien dans UNIVERSITE DE LIEGE, FACULTE D'ARCHITECTURE, 2017, p.33)

5. L'économie agricole authentique et holistique des régions de montagnes

L'apparence du paysage actuel a été largement modelé par les activités agricoles. En produisant des produits de première qualité, en lien avec les spécificités locales, l'économie des territoires pourrait devenir plus dynamique.

6. Le client est roi, l'habitant aussi

« Le paysage et la culture sont des facteurs importants pour le tourisme. La culture signifie le cultivé, le raffinement de ce que peut être la nature. Avoir une culture veut aussi dire être différent. Les normes globalisées sont les plus grands ennemis de la culture. Le touriste culturel cherche une culture différente de la sienne. Il attend de l'étranger un paysage authentique, des produits agricoles locaux, une architecture différente de celle qu'il a l'habitude de côtoyer. Et il veut également expérimenter le style de vie local. Les principes des nouveaux parcs naturels ne permettent que partiellement l'égalité entre les territoires excentrés et les grands centres régionaux. Un parc est un produit qui reflète l'image que se fait l'urbain de la nature. Le risque que les habitants des territoires périphériques se retrouvent être uniquement au service des intérêts des urbains est réel. Le déficit consiste à utiliser le développement de ces parcs pour renforcer les économies locales, en faisant en sorte que cela ait du sens pour les habitants des territoires excentrés. » (CAMINADA, 2013, traduit par E.Curien dans UNIVERSITE DE LIEGE, FACULTE D'ARCHITECTURE, 2017, p.34)

7. Les constantes du lieu constituent les bases d'une architecture nouvelle

Les nouvelles constructions doivent émaner du lieu et des réalités locales qu'elles transcendent. Une symbiose doit s'opérer entre le local et l'étranger, le traditionnel et l'innovation. G. Caminada regrette les utopies rétrogrades qui dirigent de nombreuses idéologies qui représentent un monde qui n'a finalement jamais existé.

8. Haute valeur ajoutée = beaucoup de travail + des coûts de matériaux faibles

L'économie locale est à la base de l'existence des villages. La construction porte une place particulière dans cette économie parce qu'elle utilise des matériaux disponibles sur place (bons marchés et plutôt écologiques). Faire travailler les habitants de ces régions est important afin de renforcer l'économie locale ainsi que la culture constructive locale.

9. Esthétique de l'usage

« Les expériences esthétiques de la nature sont déterminées par les représentations et les idées préconçues que l'on projette sur elle. Le concept de « paysage »

implique l'aliénation de la nature : c'est une construction mentale propre aux êtres humains. L'homme décide du type de paysage qu'il désire. Aujourd'hui, les expériences passées doivent mener aux visions de la fabrication du paysage du futur. Dans ce cadre, les aspects techniques relatifs à l'usage ne doivent pas s'opposer aux considérations esthétiques car protéger un paysage signifie maintenir ses caractéristiques distinctives. » (CAMINADA, 2013, traduit par E.Curien dans UNIVERSITE DE LIEGE, FACULTE D'ARCHITECTURE, 2017, p.34)

3.2. Redéfinition des notions de centre et de centralité en milieu rural

En milieu rural, la notion de centralité semble toujours avoir été dominée par une sorte de fascination pour le centre unique. Or, nous avons pu le voir, aujourd'hui une organisation multicentrique se dégage du territoire. Il est donc important, dans ce contexte de multiplications de centres, de redéfinir la centralité en milieu rural et surtout, de rendre compte des enjeux qui résident dans la notion.

La prolifération de maisons pavillonnaires développe de grandes conséquences sociales et écologiques. Il faut faire évoluer toute notre vie quotidienne en abandonnant ce modèle. *L'effet donut* prive les cœurs de villages de leur identité et les rend peu attrayant. Il est donc primordial de renforcer ces cœurs anciens, ce qui permettrait de recréer de l'identité et de favoriser une appropriation collective. Ramener de la vie au cœur de village, à travers un lieu de rassemblement, pourrait permettre de répondre à une partie des enjeux et des objectifs du milieu rural.

Un village se caractérise entre-autre par ses dynamiques socio-économiques, par sa communauté. Celle-ci, importante pour la qualité de vie du village, s'établit à travers un lieu de rassemblement, de rencontres, d'échanges. En cette période où prône l'individualisme, il est essentiel de prendre conscience de l'importance de ce type de lieu, pour le développement du village et de sa communauté : il lie l'individu à sa collectivité en créant une relation personnelle, faite d'affects, d'appartenance et d'identité.

G. Caminada constate que les lieux dans lesquels nous vivons se ressemblent de plus en plus. Un facteur majeur de ce changement est dû aux progrès techniques, notamment à ceux qui rendent possible la mobilité. « En outre, l'accroissement de la liberté et le développement de l'individualisme nous permettent de nous détacher des conventions et des contrats sociaux qui, dans le passé, façonnaient la vie en un lieu » (Caminada traduit par E. Curien, 2013). L'enjeu actuel est donc de créer des vrais lieux, issus des spécificités uniques de chaque lieu, jouant un rôle central pour la collectivité. Finalement, il s'agit de créer une valeur ajoutée qui soit bénéfique au lieu : la vie.

Ce lieu de rassemblement, d'échanges et de rencontres, celui qui ramènerait de la vie aux cœurs anciens, celui qui permettrait le développement du village et de sa communauté, celui qui jouerait un rôle central pour la collectivité, s'apparente à la notion de *centre* en milieu rural : la qualité apportée au lieu crée la centralité.

A partir des différentes lectures, il est possible de compléter le tableau des interprétations de la notion de centralité (en gras) et de définir les paramètres qui caractérisent la centralité et répondent aux enjeux du milieu rural (en rouge).

Centralité spatiale qui ne s'incarne pas en un point spécifique du village	Interprétation de la notion de centralité	Développement
	<u>La centralité définie par une position centrale</u> Hellequin, Boissonade, Duhamel, Gueyoan, Valcke, Choay, Merlin et Dematteis	Concept géométrique de la centralité qui est vue comme une capacité de polarisation de l'espace. Le centre est le point qui possède la meilleure position en termes de distances aux autres points et d'accessibilité.
	<u>La centralité organisatrice et structurante</u> Bourdeau-Lepage, Huriot, Perreur, Gaschet et Lacour	La centralité structure les pouvoirs et organise l'espace et les activités des hommes. La centralité a la capacité d'organiser, filtrer et diffuser un ensemble de flux de biens, de personnes et d'informations.
	<u>La centralité en tant que pôle d'activités économiques, politiques, administratives et sociales</u> Auzelle et Lefebvre	La centralité est la combinaison d'activités économiques, de fonctions politiques et administratives, de pratiques sociales, de représentations collectives. Elle représente l'espace possédant toutes les fonctions importantes de la vie quotidienne des individus.
	<u>La densité comme facteur de centralité</u> Henkel, Gruber (et Gaschet, Lacour, Monnet, Augé et Perrot)	La densité permet de favoriser l'identité et une appropriation collective des lieux. Le centre doit être marqué par de fortes densités qui maximisent les interactions et développent une mixité fonctionnelle essentielle à l'espace social.
Centralité incarnée en un point particulier du village	<u>La centralité en tant que lieu de rassemblement</u> Totel (Monnet et Auge)	La centralité est un lieu de rassemblement, un lieu de vie, d'échanges et de mouvements, qui permet un brassage social, un regroupement d'activités, d'équipements et de services avec un pouvoir d'attraction et de diffusion plus ou moins étendu
	<u>La centralité symbolique</u> Monnet	La centralité est une qualité que possède un espace : c'est le lieu qui crée la centralité. Elle est le résultat d'un système de valeur qui hiérarchise les lieux les uns par rapport aux autres selon leur importance symbolique.
	<u>La centralité associée au sens sémantique du lieu</u> Monnet, Bourdeau, Lepage, Huriot et Perreur	La centralité s'incarne dans un espace fréquenté doté d'une représentation sémantique riche liée aux représentations mentales des individus : un espace présent dans le corpus des images et discours socialement mobilisés.

	<p><u>La centralité liée à la singularité d'un lieu</u></p> <p>Rabie</p>	<p>Le centre se constitue en singularité unique et non-reproductible. Il est un lieu singulier formé d'une originalité identitaire liée à ses spécificités locales, spatiales et sociales. Le centre est lié à une forme de <i>différence</i> qui se constitue sur l'ensemble des caractéristiques spécifiques du lieu et de sa culture.</p>
	<p><u>La centralité associée à la notion de lieu</u></p> <p>Augé</p>	<p>Le centre un est lieu identitaire qui fonde l'identité personnelle des individus. Le sentiment d'appartenance est une valeur transcendante de la notion de centre.</p>
		<p>Le centre est un lieu relationnel, de rencontres et de partages.</p> <p>Le centre un lieu historique qui possède une forme de pérennité. Il est ancré dans la mémoire des hommes tout en s'inscrivant dans le temps et contribue à renforcer son caractère sacré.</p>

Aux vues des différentes interprétations de la centralité, deux catégorisations peuvent s'opérer : les interprétations qui relèvent d'une dimension imaginaire et qui ne s'incarnent pas en un point, un espace, un lieu spécifique du village. A côté de ces notions de centralités aspatiales, se développent des interprétations qui incarnent la centralité en un point particulier du village. Ces interprétations (mise en évidence en rouge dans le tableau) permettent de redéfinir une « nouvelle » notion de la centralité davantage liée aux enjeux du développement rural et à un urbanisme qui favorise le lien social. La notion de *centre*, dans un village, pourrait alors se redéfinir comme un lieu de rassemblement fréquenté, doté d'une représentation sémantique riche, portant les caractéristiques d'un lieu singulier, relationnel, identitaire et historique. La notion de centre dans un village est l'espace issu des spécificités locales qui est le plus présent dans le corpus des images et discours socialement mobilisés des habitants et qui joue un rôle central dans la collectivité. Il peut prendre différentes formes : une place mais aussi un banc, un café ou même une plaine de jeux.

La centralité est le résultat d'un système de valeurs qui hiérarchise les lieux selon leur importance symbolique. Elle se définit donc comme une construction mentale, liée à une dimension symbolique du lieu où le réel et l'imaginaire se confondent étrangement.

4. Modalités actuelles de revitalisation villageoise : outils opérationnels et mise en valeur de la notion de centralité

4.1. Présentation des moteurs de développement

Après avoir établi la base théorique, il convient d'analyser la possibilité de la notion de centralité comme élément de réflexion sur la revitalisation des villages. Il paraissait donc important de s'intéresser aux différents organismes qui œuvrent dans le développement rural, parmi lesquels :

Programme communal de développement rural (PCDR)

Le PCDR est un document stratégique de la politique de développement rural de la Région wallonne, notifiant tous les projets qui seront à mener dans une commune à court, moyen et long termes (10 ans). « Le PCDR comprend plusieurs objectifs de développement rural:

- la promotion, la création et le soutien de l'emploi ou d'activités économiques,
- l'amélioration et la création de services et d'équipements à l'usage de la population,
- la rénovation, la création et la promotion de l'habitat,
- l'aménagement et la création d'espaces publics, de maisons de village et d'autres lieux d'accueil, d'information et de rencontre,
- la protection, l'amélioration et la mise en valeur du cadre et du milieu de vie en ce compris le patrimoine bâti et naturel,
- l'aménagement et la création de voiries et de moyens de transport et communication d'intérêt communal. » (SITE PCDR)

Fondation rurale de Wallonie (FRW)

La FRW est un organisme privé, indépendant et pluraliste en charge de missions de service public. Elle œuvre pour le développement des régions rurales de Wallonie par le soutien à des projets économiques, sociaux, culturels et environnementaux et grâce aux missions que le Gouvernement wallon lui confie:

- « -Accompagnement des opérations de développement rural
- Conseil en matière des Plans communaux de développement de la nature
- Facilitateur Plan bois-énergie (secteur public)
- Interface Leader
- Assistance Territoire et Patrimoine
- Ressources et expertises du milieu rural » (SITE FRW)

Programme Wallon de développement rural (PwDR)

Ce programme permet de soutenir les acteurs de la ruralité, dont les secteurs agricoles et sylvicoles, pour la mise en œuvre de mesures à destination du développement socio-économique, des services ruraux et de l'environnement. Cette dynamique s'appuie sur la coopération entre les agriculteurs, les forestiers, les associations environnementales et les institutions sociales et de santé de Wallonie. « Le PwDR a pour objectif d'améliorer la compétitivité des secteurs agricoles et sylvicoles, de renforcer la complémentarité entre ces secteurs et l'environnement et de favoriser un monde rural dynamique, en améliorant la qualité de vie et en aidant à la création d'emplois. » (SITE PwDR)

Plus Beaux Villages de Wallonie (PBVW)

L'ASBL PBVW compte trente villages. Depuis sa création en 1994, elle a ancré sa stratégie dans « la préservation et la valorisation de la qualité patrimoniale des villages afin d'accroître leur notoriété et favoriser ainsi leur développement économique » (SITE PBVW)

Ruralité-Environnement-Développement (RED)

L'association R.E.D. questionne les politiques rurales, leur mise en œuvre et cherche à promouvoir des applications de développement territorial. L'ASBL compte deux axes de recherches :

-la promotion des droits citoyens ruraux à travers des conférences, des rencontres ou des expositions.

-des projets en lien avec la ruralité, le patrimoine et l'environnement. Il s'agit de recherches sur les différentes facettes du développement rural : « aménagement du territoire, paysage, développement territorial dans ses composantes économiques, sociales, culturelles et environnementales, politique rurale européenne... » (site internet R.E.D.).

Parmi les différents organismes de développement rural, j'ai décidé de me pencher sur deux ASBL : Plus Beaux Villages de Wallonie et Ruralité-environnement-Développement. Ces deux associations ont une approche assez différente du développement rural. Il s'agit donc d'analyser la notion de centralité au travers de leurs actions.

4.2. Analyse de la notion de centralité au travers de L'ASBL « Plus Beaux Village de Wallonie »

Pour analyser l'ASBL, je me base sur leurs documents (site internet, rapport d'activités et quelques livres), sur une interview réalisée avec F.Delfosse, architecte conseil de l'ASBL, et P. Bribosia, membre de la commission de qualité (le questionnaire est en annexe p.186) et les échanges de mails. De plus, je me fie à une étude réalisée par le bureau Bodson Espace sur l'ASBL et leur manière d'envisager le tourisme.

Il s'agit aussi surtout d'analyser les critères de sélection, les moyens de développement sur les villages ainsi que la manière d'aborder la centralité de l'ASBL.

4.2.1. Présentation de l'ASBL

L'ASBL « *Plus Beaux Villages de Wallonie* » a été fondée en 1994 par Alain Collin (l'actuel président) qui s'est inspiré des « *Plus Beaux Villages de France* ». L'association compte aujourd'hui trente villages labellisés. Depuis sa création, elle a ancré sa stratégie dans « la préservation et la valorisation de la qualité patrimoniale des villages afin d'accroître leur notoriété et favoriser ainsi leur développement économique » (site internet des PBVW). Pour l'ASBL, le tourisme est envisagé comme moyen de développement du village. Cette politique touristique repose sur la qualité du cadre, des produits consommables et des services. « Une partie importante du travail de l'ASBL est consacrée au patrimoine, c'est en quelque sorte sa raison d'être. Par ailleurs, le travail porte également sur la mise en valeur de ce patrimoine dans le champ touristique » (BODSON ESPACE, 2015, p.9)

L'ASBL *Plus Beaux Villages de Wallonie* comprend cinq branches :

1. *Le conseil d'administration*, qui compte 29 membres nommés pour six ans et répartis en six collèges.
2. *Le comité de gestion* compte six administrateurs qui décident des actions et compte le Président, le Secrétaire, le Trésorier et les trois Vice-Présidents.
3. *L'équipe de gestion* qui compte quatre membres travaillant à temps-plein ou à mi-temps pour l'association : une personne chargée du développement territorial, un agent administratif et comptable, un chargé de projets touristiques et un architecte conseil.
4. *La commission de qualité* dont les membres sont choisis pour « leurs compétences dans les domaines de l'architecture et de l'urbanisme (...) et interviennent essentiellement lors de l'analyse des dossiers de candidatures introduits par les villages souhaitant être labellisés, ainsi que pour l'analyse des expertises et bilans de santé des villages du réseau. » (rapport d'activité 2017-2018) La commission compte neuf membres dont le président. Ils sont architectes, archéologues, géographes ou attachés à la DGO4.
5. *Le bureau de stratégies touristiques* compte dix-sept membres et est actif depuis 2015, « Son rôle est d'évaluer le potentiel touristique des villages candidats au réseau et concevoir, mettre en œuvre et assurer le suivi de l'offre touristique » (rapport d'activité 2016-2017).

L'ASBL est financée par des subsides provinciaux mais surtout des subventions de la région wallonne (DGO4 qui relève de l'aménagement local, l'ASBL est alors subsidiée comme maison de l'urbanisme) et depuis 2017 (et jusqu'en 2021) par le Pwdr (Programme wallon de développement durable dont le budget provient de la Wallonie et de l'Union européenne).

Le chiffre d'affaire de l'ASBL provient des cotisations des membres (10,5%), des recettes d'activités (6.6%), du sponsoring privé (17.2%) et surtout des subsides divers (65.7%) : subventions Forem, CGT subsides de promotion, Pwdr, subventions IPW, DGO4, subsides provinciaux et fédération Touris.

Les dépenses en comprennent : les rémunérations des travailleurs et cotisation ONSS (50.8%), frais d'éditions et promotions (30.7%), des frais d'événements et animations (16.2%) ainsi que des charges exceptionnelles et financières (2.3%).

Le pôle territorial

La Maison des « Plus beaux villages de Wallonie » se divise en deux branches : le pôle territorial et le pôle touristique. Le pôle territorial est formé par *la maison de l'urbanisme* de l'ASBL (lié aux subsides de la DGO4) et comprend deux objectifs :

- Informer, former et sensibiliser le public et les acteurs de terrain qui cherchent à mieux appréhender les problématiques et enjeux du développement territorial. Il s'agit notamment de publications de bulletins d'informations sur l'actualité et les activités de l'association mais également d'outils de sensibilisation au patrimoine, d'activités pédagogiques, d'expositions ou encore de conférences débats.
- Aider, conseiller, accompagner les particuliers et les communes en matière de constructions, restaurations, règlements ainsi que dans des projets architecturaux ou urbanistiques (notamment pour les demandes de permis). L'architecte conseil de l'ASBL (F.Delfosse) peut rédiger des avis en tant que commission consultée.

Le pôle touristique

Le tourisme est vu par l'ASBL comme le moyen de développement des villages. Les moyens d'actions mis en plus par l'Association pour développer le tourisme sont de l'ordre de la communication, de la promotion et de l'évènementiel. L'ASBL est très active sur internet via son site et son compte Facebook. Elle y développe des brochures touristiques, des bulletins d'informations, des *Newsletters*,... Elle organise aussi des événements, comme par exemple, « la Nuit Romantique des Plus Beaux Villages de Wallonie » dans neufs villages labélisés et travaille aussi sur les circuits touristiques des villages. (PLUS BEAUX VILLAGE DE WALLONIE, 2018, p. 4-17)

4.2.2. Sélection des villages

L'ASBL compte aujourd'hui 30 villages dont 18 ont été sélectionnés dans les trois premières années de sa création (1995-1996 et 1997). Le bureau d'étude Bodson Espace faisait remarquer, lors de son analyse en 2015, que la moitié des plus beaux villages étaient situés en province de Namur et 20% en Luxembourg, soit 70% concerne la région du Condroz-Famenne. Cette inégalité (qui n'est pas liée au nombre de villages dans chaque province) influence donc aujourd'hui la sélection des villages en vue d'égaliser le nombre de villages par région. (BODSON ETUDE, 2015, p.20) La sélection des villages est effectuée par la *commission de qualité* et s'établit à partir de la *Charte de qualité* (en annexe p.191).

Les critères de sélections – la *Charte de qualité*

La Charte de qualité est le contrat passé entre l'ASBL et le village. Elle comprend : les modalités d'admission, la procédure d'instruction, les modalités d'utilisation de la marque, les modalités de retrait de la marque, le contrôle d'usage de la marque et l'adhésion à la marque. Plus particulièrement, la charte définit les critères d'éligibilité auxquels il faut satisfaire pour être admis dans l'association. Quatre exigences doivent être rencontrées, dont les deux premières sont éliminatoires :

1. « Avoir, sur son territoire, un hameau, un ensemble ou une section présentant les critères d'un *village traditionnel*. » (Charte de qualité, p.1)
2. « Détenir, dans cet ensemble, un patrimoine architectural et/ou un ensemble architectural classé ou susceptible de l'être OU une zone protégée par toute autre disposition réglementaire » (Charte de qualité, p.1)
3. Le troisième critère traite de la qualité patrimoniale, plus particulièrement de la qualité urbanistique et architecturale. Ce critère est apprécié par la Commission de qualité surtout en terme d'harmonie, d'homogénéité et de cohérence (dans les volumes, matériaux, ouvertures, couleurs,...). (Charte de qualité, P.2)
4. Le village doit « manifester et développer une politique en matière de mise en valeur, développement, promotion et animation du patrimoine du village » (charte de qualité, p.2) La charte énumère une série de points en lien avec la mise en valeur, le développement, la promotion et l'animation du village qui sont plutôt en lien avec les dynamiques touristiques.

A la lecture de ces critères d'éligibilité, on constate que l'Association porte une attention et une rigueur particulière à l'application des critères en lien avec le cadre bâti : les critères sont très orientés sur le patrimoine. Les questions de la communauté villageoise, du *centre*, de la cohésion sociale, du patrimoine immatériel, des spécificités locales ... (autant de valeurs développées dans les enjeux du monde rural) ne sont pas présentes dans cette charte.

Ces critères attestent aussi de la part subjective qu'il existe dans la sélection des villages. Les deux derniers points (soit la moitié) doivent être évalués par un jury « souverain et indépendant » (charte de qualité, p.2) : l'évaluation dépend donc des avis personnels des membres de la commission de qualité. Le premier critère peut également être vu comme subjectif par la définition même d'un *village traditionnel*. L'ASBL ne propose pas de définition précise, d'après l'architecte conseil de l'Association, « il s'agit d'une définition morphologique, fondée sur la structure physique du village. La dimension fonctionnelle ou sociale n'y est pas incluse dans la lecture que nous en faisons. » (DELFOSSE, échanges par mails).

Déroulement de la sélection

La sélection des villages s'établit en quatre phases :

- L'expertise sur dossier : La demande de labélisation doit émaner de la commune. En plus de répondre aux deux premiers critères éliminatoires, le dossier doit présenter un état des lieux du village à travers des documents photographiques ou cartographiques. Il s'agit de mettre en évidence les qualités territoriales du village (qualités paysagères, urbanistiques, architecturales et patrimoniales) ainsi que les qualités touristiques (événementiel, offre touristique,...). La commission de qualité se base sur la *Charte de qualité* pour analyser le dossier.
- L'expertise sur le site : Cette expertise sur le village est basée sur une grille de critères (en annexe p.197) permettant non pas d'objectiver la sélection, mais de guider les membres de la *Commission de Qualité* dans leur analyse. Cette grille compte cinq points à commenter : qualité paysagère, urbanistique, architecturale, touristique ainsi que des projets et outils de gestions. Le membre de la Commission de Qualité finit son analyse par un commentaire global sur le village.

- La décision de la commission : La commission de qualité débat de la qualité du village et donne son avis qui est consultatif : la décision de labélisation revient en réalité au conseil d'administration de l'ASBL. La Commission se base sur la grille d'évaluation complétée sur le site mais surtout sur le commentaire global. Les membres discutent de leur appréciation générale du village : du patrimoine matériel (architecture, contexte avoisinant,...) et immatériel (activités festives, comité de village,...).

- Signature de la charte de qualité : Lorsque le conseil administratif rend une décision favorable à la demande de labélisation, la commune peut alors signer *la charte de qualité*. Cette signature implique également un certain nombre d'engagements (six exactement). Dans le premier, la commune doit s'engager à « poursuivre et développer ses efforts en vue de l'amélioration de la protection, de la mise en valeur, du développement, de la promotion et de l'animation du patrimoine existant sur son territoire » (charte de qualité). Les cinq autres engagements traitent de la promotion de l'ASBL auprès des habitants, du versement d'une cotisation, de l'utilisation du logo, de demandes d'utilisations de la marque et d'utilisations frauduleuses. Finalement, seul le premier point concerne le développement du village (surtout en termes de patrimoine bâti) dans une expression (cf. « Poursuivre et développer ses efforts ») qui n'implique pas un degré élevé d'implication.

Bilan Santé

La Maison des Plus Beaux Villages de Wallonie organise également des *bilans santé* qui consistent à réévaluer les villages labélisés par la commission de qualité. Il s'agit donc d'une analyse de l'évolution architecturale et urbanistique des villages labellisés, basée à nouveau sur la *charte de qualité*. L'analyse aboutit à un rapport qui comprend des recommandations et propositions d'amélioration. Le bilan de santé doit s'établir en théorie à chaque législature mais en réalité, il n'y a pas de fréquence établie : l'ASBL oriente ses efforts sur les villages qui ont connu un grand nombre de projets de constructions.

Un village (Deigné) a perdu son label lors d'un bilan santé qui s'est avéré « catastrophique » : mauvaise évolution de l'aménagement du territoire (politique de village fleuri), nouveaux bâtiments peu qualitatifs, diminution des activités,... La commune et l'ASBL n'arrivaient pas à collaborer vers un même projet d'évolution du village.

4.2.3. Le tourisme comme moyen de développement du village

L'ASBL PBVW ancre sa stratégie dans le développement touristique du village à travers le patrimoine architectural et les paysages ruraux. Les moyens actuels mis en œuvre par l'Association pour développer le tourisme sont surtout liés à la communication (site internet, Facebook, brochures,...) et quelques événements.

En 2015, le bureau d'étude Bodson Espace a analysé l'offre touristique de l'ASBL. Depuis, l'Association s'inspire beaucoup de cette étude. L'offre touristique des villages découle uniquement des registres du patrimoine, du paysage et du terroir. « Si cette offre est assez logique vu que les PBVW sont labellisés sur des critères essentiellement patrimoniaux, du point de vue touristique, elle ne peut rencontrer qu'un segment relativement étroit de la clientèle potentielle à savoir celui des amateurs de calme, de monuments anciens, de paysages et de produits du terroir. » (BODSON ESPACE, 2015, p. 34)

L'Association porte une logique touristique de mise à disposition de l'existant (le village) qui doit supposer devenir un *produit touristique*. Or tout village ne peut devenir *produit touristique*, vu qu'il dépend avant tout de la demande des visiteurs. « Si l'objectif est de valoriser les PBVW sur le marché touristique afin d'en faire un des leviers du développement rural, il faut au préalable changer radicalement de perspective en abandonnant la conviction naïve qui est celle de croire que ce qui intéresse et passionne le groupe des offreurs intéressera et passionnera la clientèle touristique. En d'autres termes, il faut quitter une logique de simple mise à disposition de choses que l'on imagine attractives au départ des autoévaluations des acteurs de l'offre, pour une stratégie visant à positionner des produits conçus au départ de ce qui est attractif et commercialisable de façon avérée et vérifiée. » (BODSON ESPACE, 2015, p.35) Le bureau d'étude avance alors que « se poser la question de savoir si un village labellisé comme *plus beau village* devient de facto un produit touristique attractif susceptible de participer au développement de l'économie locale. A l'évidence, la réponse est non, la démarche n'est pas aussi simple. » (BODSON ESPACE, 2015, p.37)

L'ASBL met l'accent sur le fait que la labélisation est un point de départ et non un aboutissement. Pourtant, le bureau Bodson Espace a établi un constat regrettable : « dans un certain nombre de cas, l'obtention du label est un but en soi et, une fois le label acquis, on considère certes que c'est *un plus* mais qui ne suscite guère de dynamisme spécifique au plan touristique. Dans la même ligne, à la question de savoir ce que la labellisation apporte concrètement, dans bien des cas « on ne sait pas trop ». Enfin, dans un nombre restreint de cas, le label est ressenti

essentiellement comme une contrainte au plan urbanistique sans réels effets au plan touristique. » (BODSON ESPACE, 2015, p.43) Depuis ce constat en 2015, l'Association a mis en place les *bilans santé* afin de générer une stratégie de développement à moyen et long terme.

Parmi les trente villages certains étaient déjà touristiques avant de se voir attribué le label (Celles, Wéris, Torgny,...) ; pour eux, l'ASBL n'est pas vue comme la clé de leur attractivité touristique mais comme un élément « en plus ». Par contre, d'autres villages labélisés ne sont pas *produit touristique* en eux-mêmes et le label est alors vu comme une espoir de développement touristique (Mozet, sosoye, Ny,...). Mais finalement, « le manque de mobilisation du milieu associatif, le manque de services, l'impossibilité de créer une offre commerciale qui soit viable à plus ou moins long terme,... » (BODSON ESPACE, 2015, p.38) fait du label l'argument touristique en lui-même et non plus le village.

La question du *Beau*

L'ASBL « Plus Beaux Villages de Wallonie » pose également la question du *Beau*, comme élément fédérateur de tourisme. De Socrate à Kant, en passant par Nietzsche, beaucoup de philosophes se sont penchés sur cette question de la Beauté : sa localisation, sa définition, son appréhension. Si son sens a évolué au cours des époques, beaucoup s'accordent sur la part de subjectivité qui réside dans cette notion : « La beauté n'est pas une qualité inhérente aux choses elles-mêmes, elle existe seulement dans l'esprit qui la contemple, et chaque esprit perçoit une beauté différente » (HUME). La Beauté relève du jugement de goût, de l'esthétique. Juger ce qui est *Beau* est donc subjectif : « il ne désigne rien de l'objet, mais simplement l'état dans lequel se trouve le sujet affecté à la représentation. » (KANT)

La Beauté n'est donc pas liée à un objet en soit, mais bien à une relation qui le lie à l'esprit. Il est donc possible de se poser la question de la pertinence du terme « Plus Beau » dans une logique de développement (même touristique) du village. Rappelons que, pour Caminada, le tourisme ne peut être lié uniquement au cadre paysager et bâti : la culture « du différent » en est aussi un facteur important. Le touriste cherche à expérimenter la vie locale, liée aux spécificités du lieu. La beauté des lieux ne peut donc être l'unique facteur touristique dans lequel l'habitant se retrouve au service des intérêts des visiteurs.

Le village-musée

L'étude Bodson Espace met en avant, dans son rapport, les difficultés de faire du tourisme le moyen de développement du village. Afin de le développer, l'ASBL vise sur les qualités patrimoniales et paysagères des villages dans une logique de préservation complète. L'architecte de l'Association, F. Delfosse, évoquait de manière informelle qu'il serait idéal de conserver les villages « tel quel » et d'interdire la construction ou la modification. De là à en faire des villages-musée qui figent le patrimoine et attestent alors de la vie passée, il n'y a qu'un pas. Les villages labélisés se situent souvent dans un territoire en voie de muséification.

P. Duhamel et R. Knafou, définissent le concept de muséification comme une « obsession de la conservation » réalisée au nom de la patrimonialisation. Il s'agit d'exposer l'objet patrimonial qui devient alors muséal. Finalement le patrimoine devient alors le témoin matériel de l'homme et de son environnement. Les territoires de muséification s'établissent dans un contexte de rupture avec la vie et les pratiques contemporaines : le temps se fige et l'évolution est fortement compromise. « Dans certains centres historiques prestigieux (Venise, Tolède et dans une moindre mesure Bruges), ce processus de muséification a pris une ampleur sans précédent au cours des vingt dernières années. Il est d'autant plus mal vécu par les populations résidentes qu'il se double d'une désappropriation symbolique des lieux. Le Vénitien, par exemple, voit sa ville transformée en une sorte de Disneyland : lui qui y vit et y travaille se sent considéré comme l'indigène d'une culture minoritaire. » (DECROLY, 2005 cité par MARTIN, 2009, p.7) Il est important de rappeler la pensée de M. Augé qui fait du *lieu de mémoire* l'archétype du *non-lieu* : des espaces où ni l'identité, ni la relation ni l'histoire ne font véritablement sens mais plutôt l'individualité. Le lieu de mémoire représente des espaces qui répertorient et classent les lieux anciens : il s'établit à partir d'une rupture avec la dynamique socio-culturelle du lieu, avec son quotidien, son identité. Le non-lieu touristique est un facteur opposé à la notion de centralité et au bon développement d'un village.

L'importance que porte l'ASBL sur la préservation du patrimoine ainsi que l'absence de la vie communautaire dans les discours mobilisés par l'Association lient les villages labélisés à la notion de *village-musée*. Cette vie communautaire est absente dans la *charte de qualité*, dans leurs brochures, sur leur site internet, dans les propos de l'architecte-conseil et même à l'Assemblée Générale de l'Association. L'essentiel de leur discours porte sur la dimension patrimoniale. Et lorsque je pose la question de l'importance de cette vie locale au sein de

l'Association, l'architecte-conseil m'écrit : « La dynamique socio-culturelle repose sur des relations interpersonnelles locales. Nous n'avons pas d'approche définitive sur la meilleure manière de l'aborder. » Actuellement, la vie communautaire villageoise n'intervient dans l'Association que lors d'appels à participation pour certains projets.

Pour certains petits villages excentrés où la démographie décroît (Laforêt), un phénomène préoccupant s'opère : le rachat des maisons pour des secondes résidences ou des gîtes. « Ceux-ci rénovent, pour la plupart, selon les canons d'une esthétique qui fige le village dans une forme (supposée être) originelle en souhaitant qu'il n'en change plus. Par ailleurs, d'autres bâtiments sont reconvertis en hébergements de type gîtes, selon les mêmes critères esthétiques. Ces secondes résidences ou gîtes forment ce que l'on appelle un habitat « volets fermés et lits froids » les trois quarts de l'année, qui est préjudiciable au maintien d'une vie locale. (...) On se trouve donc face à des villages en quelque sorte « mis sous cloches », dont le cadre bâti est certes préservé mais qui sont sans vie locale » (BODSON ESPACE, 2015, p. 40-41).

La volonté de développement touristique de ces villages ne doit pas faire oublier tous les enjeux du monde rural (développés dans le chapitre 3). Il est important d'éviter l'*effet donut* en renforçant davantage ces cœurs de villages. Il faut faire vivre ces espaces, les rendre habitables et surtout destinés aux villageois. Les éléments découverts en explorant la notion de centralité permettraient sans doute de réinventer les critères de sélections et les objectifs premiers de l'ASBL.

4.2.4. La notion de la centralité dans l'ASBL

Le concept du centre n'a pas encore été abordé dans cette partie consacrée à l'ASBL *Plus Beaux Villages de Wallonie*, simplement parce que cette notion, tout comme celle de la centralité, n'est pas présente dans les discours de l'Association : « Le centre dont la qualité est indispensable est un élément important, mais ce qui nous importe est de préserver la structure villageoise dans son ensemble. Par exemple, un village à la structure concentrique perd de sa valeur si la relation avec les zones agricoles est perturbée par des lotissements, des infrastructures, etc. » (F. Delfosse, l'architecte-conseil de l'ASBL, échanges de mails) En fait, l'Association a tendance à considérer comme *centre* la partie « traditionnelle » du village, en réduisant les extensions contemporaines à une *périphérie* : « au niveau morphologique, le centre du village correspond à la partie traditionnelle, le noyau dense, lorsque la structure villageoise ancienne présente cette caractéristique. » (F. Delfosse, échanges de mails). Le centre est alors vu comme positif, tandis que la périphérie (les extensions contemporaines) en est son négatif. Finalement, leur vision du centre et de la centralité semble être restée figée à un urbanisme monocentrique, pas forcément en lien avec l'organisation multicentrique actuelle et la richesse d'interprétation sous-jacente de la notion de centralité.

Il semble que dans sa volonté de développement touristique, l'ASBL en oublie l'essence même du village. La vie communautaire ainsi que la notion de centre, en tant que point de rassemblement, devraient peut-être prendre une place plus importante dans les discours mobilisés, voire même dans la sélection des villages. Il est important de prendre conscience des enjeux qui résident dans la notion de centralité ainsi que les risques engendrés par des espaces touristiques, les lieux de mémoire, dans un village (chapitre 3).

La *Charte de Qualité*, dont la dimension patrimoniale prime un peu trop, devrait pouvoir évoluer. Insérer des critères de sélection en lien avec les dynamiques sociales villageoises et avec la notion de centre (comme définie dans le chapitre 4) permettrait de diversifier les villages labélisés. De plus, le pôle territorial mériterait peut-être un renforcement au détriment du pôle touristique de l'ASBL (surtout au vu de la difficulté du développement touristique dans certains villages, constaté par l'étude de Bodson Espace).

4.3. Analyse de la notion de centralité au travers de l'ASBL « Ruralité-Environnement-Développement »

L'ASBL « Plus Beaux Villages de Wallonie » cherche donc à développer les villages à travers le tourisme. Je me suis alors intéressée à d'autres moyens de développement comme celui de la revitalisation harmonieuse des centres des villages sur laquelle travaille l'ASBL internationale « Ruralité-Environnement-Développement ».

Créée en 1980, l'association R.E.D. questionne les politiques rurales, leur mise en œuvre et à cherche promouvoir des applications de développement territorial. L'Association est basée à Attert et compte quatre travailleurs : la directrice, une personne chargée de projets, une chargée de communication et un agent administratif.

L'ASBL compte deux axes de recherches :

-la promotion des droits citoyens ruraux à travers des conférences, des rencontres ou des expositions.

-des projets en lien avec la ruralité, le patrimoine et l'environnement. Il s'agit de recherches sur les différentes facettes du développement rural : « aménagement du territoire, paysage, développement territorial dans ses composantes économiques, sociales, culturelles et environnementales, politique rurale européenne... » (site internet R.E.D.).

Pour l'ASBL R.E.D., la mise en place d'une politique spécifique de développement rural est une condition indispensable pour assurer la cohésion sociale, économique et territoriale sur l'ensemble du territoire. « La reconnaissance des territoires ruraux en pôles de développement, et non plus uniquement comme espaces naturels et agricoles, est un préalable pour stimuler des échanges équilibrés profitables entre les pôles urbains et les pôles ruraux et pour libérer la mobilisation convergente de tous leurs acteurs » (Site internet R.E.D.). La notion de développement est donc utilisée différemment que dans l'ASBL PBVW.

Enfin, son objectif est de faire comprendre le village comme un pôle rural de développement qu'elle définit comme « un espace habité à dominante rurale, où les évolutions sociales, économiques et spatiales sont conduites dans le cadre d'un projet intégré et prospectif de développement. Le projet territorial de développement détermine les objectifs de résultats à court, moyen et long terme. Il précise les orientations de développement, les moyens humains et matériels pour atteindre les objectifs de résultats fixés. La société civile, acteurs publics et privés, doit être le partenaire de son élaboration et de sa conduite. » (site internet R.E.D.)

4.3.1. La notion d'harmonie comme moyen de revitalisation

L'un des projets de l'ASBL se consacre actuellement à la « revitalisation harmonieuse des centres de villages et petites villes ». Pour l'Association la revitalisation des centres villageois englobe une série de questions qui sont liées « tant au projet de développement rural, à l'urbanisme, à l'aménagement du territoire, en ce compris l'espace public, qu'à la gestion du patrimoine bâti et naturel ou encore de l'environnement. Cet exercice implique de tenir compte de la diversité des situations locales et des facteurs environnementaux, énergétiques, socio-économiques, de développement durable ou encore techniques. » (Site internet R.E.D.)

Le projet contient alors deux grands objectifs :

- « comprendre comment interfèrent les éléments qui participent à produire un effet d'ensemble harmonieux comme résultat d'une revitalisation d'un centre villageois ou d'une petite ville, avec ce que cela suppose de respect des éléments constitutifs de l'espace bâti et non-bâti ;

- proposer, sur base d'un repérage de bonnes pratiques et à l'attention des acteurs et opérateurs de terrains, des recommandations pour une revitalisation harmonieuse des centres villageois et de petites villes. » (Site internet R.E.D.)

Il s'agit donc d'identifier les éléments constitutifs de cet « équilibre » en se basant sur l'analyse des villages. La notion d'harmonie, vue par l'Association, dépasse l'aspect esthétique d'une homogénéité. Elle est vue comme un rapport heureux et cohérent entre les différents éléments qui constituent le village. C. Lepère est chargée de ce projet et définit la notion d'harmonie selon différents paramètres :

- stratégies globales et suivi,
- vitalité économique,
- vie sociale et culturelle,
- cadre bâti,
- intégration au paysage,
- participation citoyenne.

L'objectif est alors de faire ressortir ces différents facteurs d'harmonie dans une *charte de revitalisation harmonieuse*. En englobant les enjeux du monde rural, les

différents paramètres d'*harmonie* peuvent donc permettre un bon développement des villages.

L'exemple de la charte de revitalisation harmonieuse de Joinville

L'Association a notamment travaillé sur la revitalisation d'une petite ville française, Joinville, pour laquelle elle a édité une charte. La ville de Joinville cherchait à revitaliser son centre en mettant en valeur et en redynamisant le patrimoine bâti, les espaces publics et le cadre paysager. « Le centre n'est vivant que s'il est attractif et confortable pour ses habitants comme pour tous les consommateurs du bassin de vie, ainsi que pour les touristes qui partent à sa découverte » (Charte de qualité). Il ne s'agit donc pas d'orienter les efforts sur les grands monuments mais bien sur l'ensemble du bâti civil, dans un objectif de cohérence. La ville cherche donc à inciter les habitants à entreprendre des travaux de rénovation par des aides financières. La revalorisation progressive du cœur de la ville s'établit en quatre points : l'habitat, les commerces, le patrimoine architectural public ainsi que les espaces publics.

La charte de Qualité pour la rénovation du bâti ancien comprend donc une liste d'entreprises et artisans soucieux de respecter l'authenticité du bâti. Elle comprend aussi une série de conseils illustrés par des « bons exemples », notamment pour les devantures des commerces (écriture, matériaux,...), le fleurissement, ravalement de façades et les logements ; ainsi que les conditions pour obtenir les subventions. L'Association a également édité un guide des couleurs. L'harmonie propre à chaque territoire dépend toujours d'une gamme de produits disponibles dans la région, limitant ainsi la palette de couleurs autour de quelques grandes dominantes. Il est donc important, pour l'ASBL, de rester cohérent par rapport aux couleurs existantes issues du terroir local. La charte de qualité prescrit donc une série de couleurs pour les enduits, les châssis, volets, les ferronneries et les menuiseries (en illustrant par des bons et mauvais exemples).

La charte de qualité de Joinville est axée sur le cadre bâti et le paysage. Parmi les six points qui définissent la revitalisation harmonieuse, seulement deux sont convoqués par cette charte : la stratégie globale et suivi, la vitalité économique, la vie sociale et culturelle et la participation citoyenne ne sont pas évoqués.

4.4. Interprétation de la centralité des ASBL PBVW et RED

Il est possible de compléter le tableau des interprétations de la notion de centralité avec la vision des ASBL PBVW et RED. Le tableau finalisé servira de guide dans les illustrations des différents villages choisis (chapitre 5.5.).

Centralité aspatiale qui ne s'incarne pas en un point spécifique du village	Interprétation de la notion de centralité	Développement
	<u>La centralité organisatrice et structurante</u> Bourdeau-Lepage, Huriot, Perreur, Gaschet et Lacour	La centralité structure les pouvoirs et organise l'espace et les activités des hommes. La centralité a la capacité d'organiser, filtrer et diffuser un ensemble de flux de biens, de personnes et d'informations.
	<u>La centralité en tant que pôle d'activités économiques, politiques, administratives et sociales</u> Auzelle et Lefebvre	La centralité est la combinaison d'activités économiques, de fonctions politiques et administratives, de pratiques sociales, de représentations collectives. Elle représente l'espace possédant toutes les fonctions importantes de la vie quotidienne des individus.
	<u>La densité comme facteur de centralité</u> Henkel, Gruber, Caminada (et Gaschet, Lacour, Monnet, Augé et Perrot)	La densité permet de favoriser l'identité et une appropriation collective des lieux. Le centre doit être marqué par de fortes densités qui maximisent les interactions et développent une mixité fonctionnelle essentielle à l'espace social.
	<u>La centralité liée au développement économique du village (par le tourisme)</u> ASBL Plus Beaux Villages de Wallonie	Le patrimoine du centre historique des villages doit être préservé et valorisé afin d'accroître la notoriété du village et de favoriser son développement économique. Le centre historique du village doit permettre de développer le tourisme.
	<u>La centralité liée à la revitalisation harmonieuse</u> ASBL R.E.D.	Le centre des villages doit être revitalisé à travers la notion d'harmonie qui englobe différents éléments, formant entre eux un rapport heureux et cohérent : stratégie globale et suivi, vitalité économique, vie sociale et culturelle, cadre bâti, intégration au paysage et participation citoyenne.

Centralité incarnée en un point particulier du village	<u>La centralité définie par une position centrale</u> Hellequin, Boissonade, Duhamel, Gueyoan, Valcke, Choay, Merlin et Dematteis	Concept géométrique de la centralité qui est vue comme une capacité de polarisation de l'espace. Le centre est le point qui possède la meilleure position en termes de distances aux autres points et d'accessibilité.
	<u>La centralité symbolique</u> Monnet	La centralité est une qualité que possède un espace : c'est le lieu qui crée la centralité. Elle est le résultat d'un système de valeurs qui hiérarchise les lieux les uns par rapport aux autres selon leur importance symbolique.
	<u>La centralité en tant que lieu de rassemblement</u> Total (Monnet et Auge)	La centralité est un lieu de rassemblement, un lieu de vie, d'échanges et de mouvements, qui permet un brassage social, un regroupement d'activités, d'équipements et de services avec un pouvoir d'attraction et de diffusion plus ou moins étendu
	<u>La centralité associée au sens sémantique du lieu</u> Monnet, Bourdeau, Lepage, Huriot et Perreur	La centralité s'incarne dans un espace fréquenté doté d'une représentation sémantique riche liée aux représentations mentales des individus : un espace présent dans le corpus des images et discours socialement mobilisés.
	<u>La centralité liée à la singularité d'un lieu</u> Rabie	Le centre se constitue en singularité unique et non-reproductible. Il est un lieu singulier formé d'une originalité identitaire liée à ses spécificités locales, spatiales et sociales. Le centre est lié à une forme de <i>différence</i> qui se constitue sur l'ensemble des caractéristiques spécifiques du lieu et de sa culture.
	<u>La centralité associée à la notion de lieu</u> Auge	Le centre est un lieu identitaire qui fonde l'identité personnelle des individus. Le sentiment d'appartenance est une valeur transcendante de la notion de centre. Le centre est un lieu relationnel de rencontres et de partages. Le centre est un lieu historique qui possède une forme de pérennité. Il est ancré dans la mémoire des hommes tout en s'inscrivant dans le temps et contribue à renforcer son caractère sacré.

**5. Interprétation et illustration de
la notion de centre au travers de
quelques cas de villages en
développement**

Ce chapitre a pour objectif d'illustrer différentes formes de centralités rurales. Le choix des villages étudiés n'a pas été évident à réaliser. Dans un premier temps, il m'est paru intéressant de sélectionner des villages parmi les 30 labellisés « Plus Beaux Villages de Wallonie » et suivant différents types de morphologies : organisation linéaire, concentrique, étalée... (les catégories sont en annexe p.200). Mais en réalité, la sélection de villages suivant leur morphologie ne garantissait pas une pertinence quant à l'analyse de leur centralité. Il est donc apparu plus intéressant de sélectionner des villages en fonction des caractéristiques de leur centralité supposée afin de diversifier l'analyse. Les cinq villages analysés ont donc été choisis par rapport aux paramètres spécifiques de leur *centre*, en lien avec les ASBL « Plus beaux Villages de Wallonie » et « R.E.D. » ainsi qu'avec mes références personnelles :

- un centre de village très attractif et très fréquenté par les villageois,
- un centre revitalisé en lien avec l'ASBL R.E.D.,
- un village labellisé PBVW présenté comme « idéal » par l'Association,
- un cœur de village labellisé PBVW où le tourisme et la vie communautaire sont presque inexistantes,
- un cœur de village *mort* pour les villageois mais très attractif pour les touristes.

Il était important pour moi d'analyser la centralité de chaque village via les experts locaux : les villageois. Pour des questions de temps, l'analyse n'a pas pu se réaliser sur base d'une enquête sociologique mais plutôt à travers des témoignages, avis et commentaires de quelques villageois. La promenade a aussi permis d'appréhender certains villages et a engendré des rencontres informelles et des interviews ouvertes avec les villageois. L'analyse ne se base donc pas sur des éléments objectifs et n'a pas de valeur scientifique. En fait, le chapitre a pour vocation d'illustrer les propos tirés de la littérature scientifique.

5.1. Centralité de Haut-le-Wastia : construction d'un centre par les villageois

Haut-le-Wastia est un village wallon de la vallée de la Molinee (commune Anhée). Il s'agit du village que je connais le mieux, pour y aller régulièrement. L'illustration de la centralité de Haut-le-Wastia s'appuie sur mes connaissances personnelles du village et sur les avis et commentaires de M. Gigot, V. Dubrulle, G. de Cart (habitants du village) ainsi que du Comité des jeunes.



Figure 16 photo prise à l'entrée du village



Figure 17 photo prise vers la place

Haut-le-Wastia a été construit, comme beaucoup de villages condruziens, en pierres calcaires, issues de sa propre carrière (qui n'existe plus aujourd'hui). Sa position sur le haut d'une colline lui confère une atmosphère particulière tout en dégageant des vues depuis le village sur toute la vallée.



Figure 18 photo faite sur la place



Figure 19 photo de la place vers le paysage

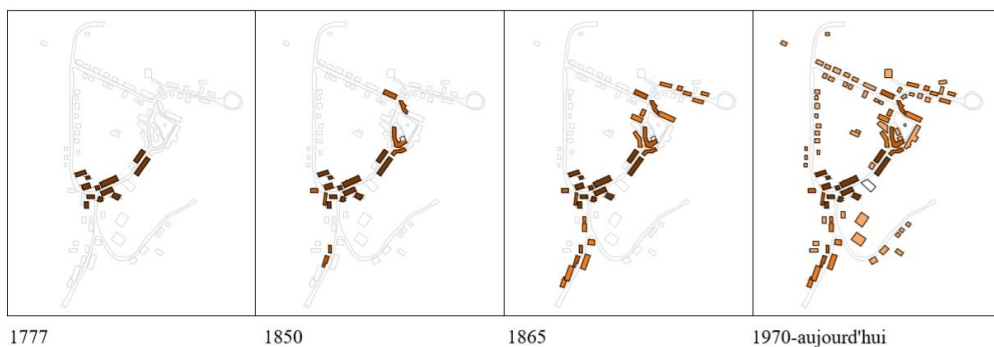


Figure 20 schéma de l'évolution de Haut-le-Wastia

Le village possède une vie communautaire, une collectivité, des synergies sociales très développées. La place du village comprend l'église, l'école, la salle du village, le terrain de balle pelote, un espace de jeux pour enfants et un terrain de pétanque. Cette place rassemble beaucoup de villageois durant toute l'année (et même des habitants des villages voisins). En dehors des activités de la place, le village ne contient aucune fonction économique, si ce n'est deux gîtes.

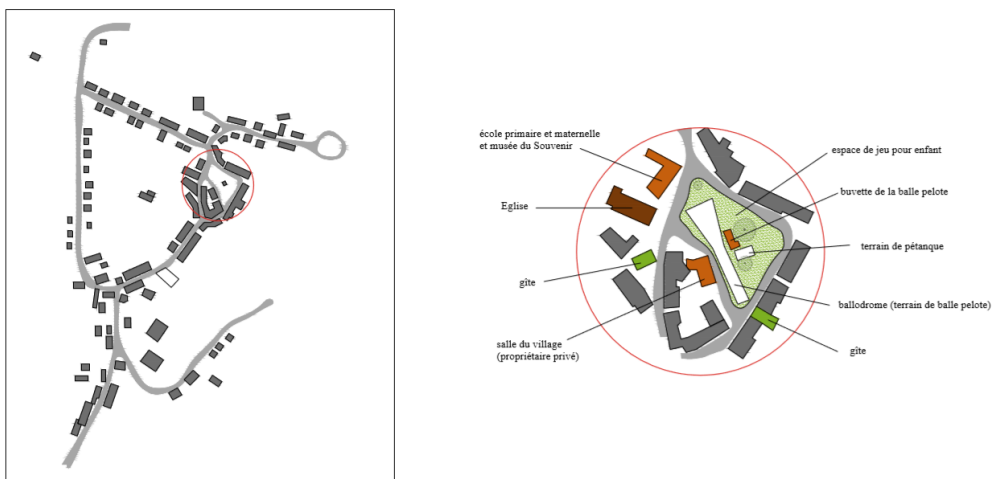


Figure 21 schéma de la place du village



Figure 22 photo pris de la place vers l'église, l'école et le musée



Figure 23

Les 365 habitants sont très soucieux de faire vivre leur village. Le comité des jeunes qui compte 25 membres organisent jusqu'à sept événements par an qui ont pour objectif de rassembler les villageois (kermesse, Saint Nicolas, Carnaval, halloween, barbecue des voisins, des soupers...). Le comité de balle pelote compte une dizaine de villageois et organise, en plus de leurs matchs, des soupers qui rassemblent jusqu'à 200 personnes. Les matchs de balle pelote ont pour vertu de rassembler un bon nombre d'habitants sur la place chaque week-end d'été (bien que le nombre de supporters diminuent petit à petit). En dehors de ces activités, le terrain de pétanque du village s'anime de manière hebdomadaire (un club de pétanque est d'ailleurs en cours de formation). Une chorale compte également une vingtaine d'habitants qui s'entraînent chaque semaine dans l'école. Les villageois sont aussi soucieux de faire vivre leur musée dédié à la Première Guerre Mondiale en organisant une permanence durant les week-ends.

La communauté villageoise de Haut-le-Wastia est donc très active. La place du village forme un point de rassemblement très important pour l'entretien de cette collectivité. En dehors de toutes les activités que propose le village, beaucoup d'habitants se rassemblent autour du terrain de pétanque.

5.1.1. L'espace de la pétanque

La création de l'espace de la pétanque est assez intéressante. Les villageois avaient fait la demande en 2015 auprès de la commune pour acquérir un terrain de pétanque et avaient également suggéré son emplacement sur la place. La commune leur avait alors octroyé ce terrain tout en réaménageant la place avec un espace de jeu pour les petits ainsi que deux bancs. Les villageois ont alors déplacé un des deux bancs qui était pourtant fixé au sol et l'ont placé à côté du terrain de pétanque, en dessous d'un des trois arbres de la place. Le lieu s'est ainsi créé à l'initiative des villageois.



Figure 24 photo de la pétanque mercredi 01/08/2018

Cet espace rassemble beaucoup de villageois (jusqu'à une vingtaine), joueurs et spectateurs, tous les dimanches et presque de tous les jours d'été. En semaine, les habitants se retrouvent avant le souper (vers 17h) et le dimanche avant le dîner (vers 10h). La buvette de la balle pelote s'ouvre alors durant le match et les villageois passent « boire un verre » et prendre l'apéro. Il s'agit d'un réel rendez-vous pour les villageois. En dehors de ces rassemblements réguliers, le banc est souvent très occupé. Contrairement aux autres points d'attractivité de la place (l'école, la salle du village ou la balle pelote), cet espace ne s'anime pas selon un agenda particulier, un horaire ou des règles : c'est un espace qui appartient aux villageois et permet des rencontres informelles.



Figure 25 occupation du banc le samedi 21/07/2018



Figure 26 occupation du banc le dimanche 22/07/2018



Figure 27 match de pétanque du mercredi 01/08/2018



Figure 28 rassemblement de villageois le vendredi soir du 03/08/2018



5.1.2. Notion de centralité à Haut-le-Wastia

Cet espace de la pétanque s'apparente à la notion de centre en tant qu'espace de rassemblement (définie dans le chapitre 3). A partir du tableau des interprétation de la centralité il est possible de mettre en avant les différents paramètres qui caractérisent la notion de *centre* à Haut-le-Wastia.

Centralité spatiale qui ne s'incarne pas en un point spécifique du village	Interprétation de la notion de centralité	Développement	Caractéristiques de Haut-le-Wastia
	<u>La centralité organisatrice et structurante</u> Bourdeau-Lepage, Huriot, Perreur, Gaschet et Lacour	La centralité structure les pouvoirs et organise l'espace et les activités des hommes. La centralité a la capacité d'organiser, filtrer et diffuser un ensemble de flux de biens, de personnes et d'informations.	
	<u>La centralité en tant que pôle d'activités économiques, politiques, administratives et sociales</u> Auzelle et Lefebvre	La centralité est la combinaison d'activités économiques, de fonctions politiques et administratives, de pratiques sociales, de représentations collectives. Elle représente l'espace possédant toutes les fonctions importantes de la vie quotidienne des individus.	La place du village rassemble: école, balle pelote et sa buvette, la salle du village,... elle peut donc représenter l'espace possédant toutes les fonctions sociales de la vie villageoise.
	<u>La densité comme facteur de centralité</u> Henkel, Gruber (et Gaschet, Lacour, Monnet, Augé et Perrot)	La densité permet de favoriser l'identité et une appropriation collective des lieux. Le centre doit être marqué par de fortes densités qui maximisent les interactions et développe une mixité fonctionnelle essentielle à l'espace social.	
	<u>La centralité liée au développement économique du village (par le tourisme)</u> ASBL Plus Beaux Villages de Wallonie	Le patrimoine du centre historique des villages doit être préservé et valorisé afin d'accroître la notoriété du village et de favoriser son développement économique. Le centre historique du village doit permettre de développer le tourisme.	
	<u>La centralité liée à la revitalisation harmonieuse</u> ASBL R.E.D.	Le centre des villages doit être revitalisé à travers la notion d'harmonie qui englobe différents éléments, formant entre eux un rapport heureux et cohérent : stratégie globale et suivi, vitalité économique, vie sociale et culturelle, cadre bâti, intégration au paysage et participation citoyenne.	
	<u>La centralité définie par une position centrale</u>	Concept géométrique de la centralité qui est vue comme une capacité de polarisation de l'espace. Le centre est le point qui possède la meilleure position	

Centralité incarnée en un point particulier du village	Hellequin, Boissonade, Duhamel, Gueyoan, Valcke, Choay, Merlin et Dematteis	en termes de distances aux autres points et d'accessibilité.	
	<u>La centralité symbolique</u> Monnet	La centralité est une qualité que possède un espace : c'est le lieu qui crée la centralité. Elle est le résultat d'un système de valeur qui hiérarchise les lieux les uns par rapport aux autres selon leur importance symbolique.	La place du village, et particulièrement l'espace de la pétanque, forme le lieu le plus important, en termes de valeurs symboliques, du village : l'endroit le plus fréquenté, représentant toute la vie sociale.
	<u>La centralité en tant que lieu de rassemblement</u> Totel (Monnet et Auge)	La centralité est un lieu de rassemblement, un lieu de vie, d'échanges et de mouvements, qui permet un brassage social, un regroupement d'activités, d'équipements et de services avec un pouvoir d'attraction et de diffusion plus ou moins étendu.	L'espace de la pétanque forme un vrai lieu de rassemblement où les villageois se trouvent fréquemment et de manière informelle (contrairement aux autres points d'attractivité de la place)
	<u>La centralité associée au sens sémantique du lieu</u> Monnet, Bourdeau, Lepage, Huriot et Perreur	La centralité s'incarne dans un espace fréquenté doté d'une représentation sémantique riche liée aux représentations mentales des individus : un espace présent dans le corpus des images et discours socialement mobilisés.	L'espace de la pétanque fait partie des représentations mentales des villages parce qu'il incarne et représente toute la collectivité du village et parce que les villageois l'ont choisi, aménagé et fait vivre.
	<u>La centralité liée à la singularité d'un lieu</u> Rabie	Le centre se constitue en singularité unique et non-reproductible. Il est un lieu singulier formé d'une originalité identitaire liée à ses spécificités locales, spatiales et sociales. Le centre est lié à une forme de <i>différence</i> qui se constitue sur l'ensemble des caractéristiques spécifiques du lieu et de sa culture.	Ce point de rassemblement s'est construit en singularité par rapport aux villages, à leurs souhaits, à leurs attentes. L'espace s'est conçu sur la place du village, en dessous d'un des arbres. L'espace avoisinant contribue à la qualité du lieu.
	<u>La centralité associée à la notion de lieu</u> Augé	Le centre est un lieu identitaire qui fonde l'identité personnelle des individus. Le sentiment d'appartenance est une valeur transcendante de la notion de centre.	L'espace de la pétanque forme un lieu identitaire dominé par un fort sentiment d'appartenance. Les villageois considèrent que cet espace leur appartient : ils l'ont construit.
		Le centre est un lieu relationnel, de rencontres et de partages.	Il s'agit d'un lieu relationnel aux vues des rencontres et des partages qu'il a procuré depuis sa construction.
		Le centre est un lieu historique qui possède une forme de pérennité. Il est ancré dans la mémoire des hommes tout en s'inscrivant dans le temps et contribue à renforcer son caractère sacré.	Il est par contre difficile d'avoir une forme de pérennité puisque cet espace ne relève pas d'un aménagement solide et immuable. Il est tout de même inscrit dans les mémoires des villageois.

La place du village contient toutes les fonctions sociales importantes pour le village. Elle procure une centralité liée à un pôle d'activités sociales. L'espace de la pétanque semble davantage fédératrice de centralité pour les villageois. Ce lieu s'apparente bien à la notion de *centre* par les caractéristiques qu'il porte : un lieu de rassemblement fréquenté, doté d'une représentation sémantique riche et portant les caractéristiques d'un lieu singulier, relationnel et identitaire. Il s'agit de l'espace le plus présent dans le corpus des images et discours socialement mobilisés par les habitants, jouant un rôle central dans la collectivité.

L'espace de la pétanque est une forme de centralité liée à un lieu de rassemblement, d'échanges et de rencontres, qui ramène de la vie aux cœurs du village, qui permet un développement de qualité pour le village et sa communauté, et qui joue un rôle central dans la collectivité. La centralité de Haut-le-Wastia provient de la qualité, liée aux spécificités locales, apportée à un espace. L'espace de la pétanque répond donc à une partie des enjeux du monde rural et à un urbanisme qui prône le lien social.

La centralité de Haut-le-Wastia illustre bien l'importance de l'implication des villageois dans le processus de création d'un *centre*. L'espace de la pétanque, en tant que lieu incarnant la centralité du village, a été créé par les villageois ce qui lui procure une singularité et un caractère identitaire. C'est bien les habitants qui font de cet *espace anodin* un vrai lieu de vie définissant la centralité.

5.2. Centralité de Champneuville : construction d'un centre par une collaboration entre la commune et les habitants

Lors d'un entretien en lien avec mon travail, C. Lepère (l'ASBL R.E.D.) m'avait fait part des caractéristiques du *centre* de Champneuville, une petite commune française, ainsi que des particularités de sa conception. L'Association R.E.D s'est en effet penchée sur ce village et a rédigé un article dans une brochure qu'elle a éditée « Patrimoine et énergie – former, innover, dialoguer : les chemins durables ». C'est de cette manière que je me suis intéressée à Champneuville. L'illustration de la centralité s'est établie sur base de l'entretien avec C. Lepère, sur l'article rédigé par l'ASBL R.E.D., sur un entretien téléphonique avec le maire du village (D. Lefort) ainsi que sur les informations trouvées sur internet : je n'ai pas pu me rendre sur place, pour des raisons de temps et de distances de trajet.



Figure 29 l'église de Champneuville



Figure 30 rue de champneuville

Champneuville est une petite commune française située dans le département de la Meuse, en région Grand Est. La commune est composée de deux hameaux séparés d'un kilomètre : Champ (environ 40 habitants) et Neuville (environ 80 habitants).

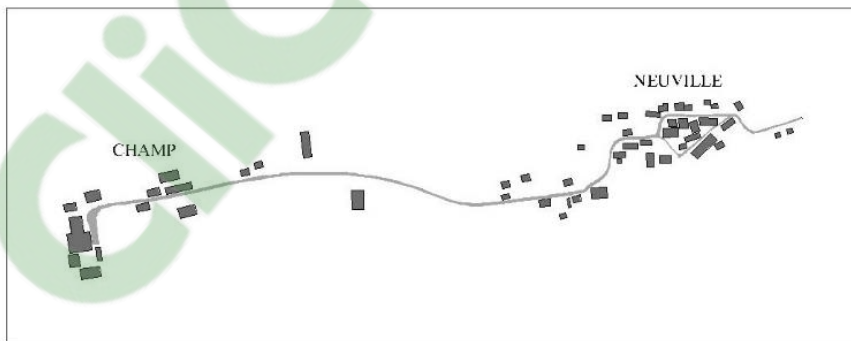


Figure 31 schéma de la commune de Champneuville

Depuis 2008, le maire de la commune, D. Lefort, soucieux de la protection de l'environnement et de la sauvegarde de la biodiversité, pousse le village vers une idéologie écologique. En 2016, le village a d'ailleurs été labelisé « village étoilé » signalant l'orientation écologique de la commune.

5.2.1. Le projet de la mairie

Le maire porte une attention particulière aux cohésions sociales de sa commune. Il était important pour lui que le bâtiment de la mairie, qui est située entre les deux hameaux (mais plus proche de Neuville), joue un rôle central dans la collectivité. En effet, depuis sa construction en 1926, ce bâtiment a toujours été fédérateur de centralité pour la communauté villageoise puisqu'il contenait auparavant l'école.

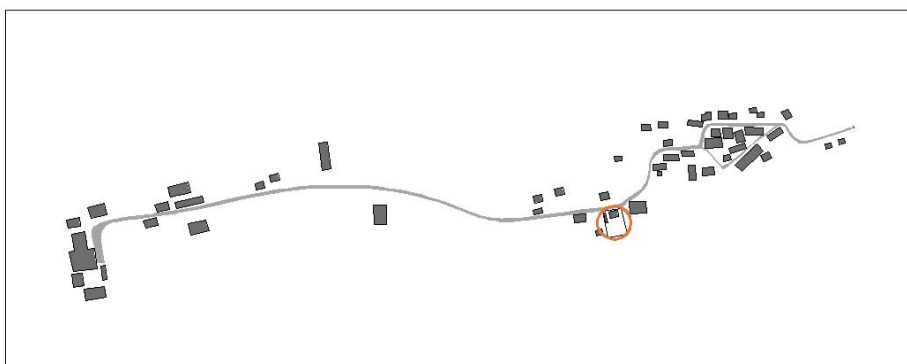


Figure 32 schéma avec position de la mairie et du jardin-théâtre

En 2010, le maire a lancé un projet de rénovation de ce bâtiment dans une logique participative. Le projet consiste en « la rénovation de la mairie de Champneuville et la création de sa salle multifonctionnelle, lieu de rencontres, d'échanges et d'espace culturel destiné notamment aux jeunes. » (LEFORT, 2012, interview pour presse locale). Le maire a souhaité impliquer les 120 villageois de la commune à travers des réunions publiques, une enquête (en annexe p.201) et des visites de chantiers ouvertes. Les travaux réalisés par des entreprises locales ont permis d'améliorer les performances énergétiques du bâtiment. C'est donc un véritable projet de rénovation éco-citoyenne qui s'est constitué associant l'aspect social et environnemental. Ce projet exemplaire dans la région a servi de « chantier école » puisqu'il a permis de former plusieurs entreprises locales aux enjeux énergétiques.



Figure 33 la Mairie de Champneuville



Figure 34 le chantier de la Mairie

Le projet a reçu le prix *Lorraine Qualité Environnement, Patrimoine et Efficacité Energétique, Meuse Energie Nouvelle* ainsi que les *Rubans du Patrimoine* en 2013. La commune est devenue un exemple d'innovation alors qu'elle n'avait pas encore l'eau courante en 1992.

5.2.2. Le projet du jardin-théâtre

Peu de temps après l'inauguration de la mairie et sa salle des fêtes, un projet d'aménagement d'espace public sur le terrain en friche derrière le bâtiment de la mairie, a vu le jour. Ce deuxième projet s'inscrit dans la continuité de la démarche autour du développement durable. « Dans le principe de notre démarche autour du développement durable, nous voulions faire autre chose qu'un simple jardin public » (LEFORT, 2016, interview presse locale). Cette volonté s'est alors traduite par un espace de jeux, un lieu dédié à la protection de la biodiversité et une scène de théâtre. « Ce jardin a été créé par la commune dans le but d'être partagé par tous, habitants voisins ou promeneurs de passage. » (site internet Champneuville).

La réussite du projet de la mairie a développé beaucoup de fierté chez les habitants ce qui les a poussés à s'impliquer et à participer encore davantage à l'aménagement de cet espace public (LEFORT, entretien téléphonique). Ce projet a donc également été construit en collaboration avec les habitants à travers des réunions, des chantiers participatifs et des enquêtes. Les architectes paysagistes ont conçu le jardin « en résidence » : ils sont restés trois jours sur place afin de concevoir le projet avec les villageois. Les chantiers participatifs comprenaient à chaque fois une quinzaine de villageois et ont donné lieu à la création d'un hôtel

à insectes, à une cabane en saule ou encore un observatoire à oiseaux et un mur végétal. L'intérêt était de sensibiliser à la biodiversité.



Figure 35 croquis du projet du jardin-théâtre



Figure 36



Figure 37 plaine de jeux du jardin-théâtre



Figure 38 Rassemblement de villageois à la Mairie

Ce projet a été deuxième lauréat du Prix *Bâtiment et Aménagement durables Grand Est 2017*. Aujourd'hui cet espace est très souvent utilisé, d'après le maire du village, par les villageois : il y a de l'activité presque tous les jours. Les enfants du village ont d'ailleurs cherché à imiter « les grands » et construisent eux-mêmes une cabane avec les restes des différents chantiers, dans un coin du jardin. Ce projet a réellement relancé les synergies sociales du village et a permis de redévelopper la communauté villageoise, qui se sent à présent impliquée et fière de son village (LEFORT, entretien téléphonique).

5.2.3. Notion de centralité à Champneuveille

La volonté du maire de la commune était de créer un nouveau lieu de rassemblement, d'échanges et de rencontres, permettant de développer davantage la vie communautaire des hameaux. La collectivité villageoise étant au cœur de la démarche, la participation citoyenne a pris une grande place dans le projet et a fortement contribué à sa réussite. La mairie, la salle des fêtes et le théâtre jardin forme un nouveau lieu communautaire s'apparentant à la notion de centralité et offrant de nouvelles dynamiques socio-économico-culturelles.

Il est possible, d'après le tableau des interprétations de la centralité, de mettre en avant les paramètres qui caractérisent la notion de centre à Champneuveille :

Centralité spatiale qui ne s'incarne pas en un point spécifique du village	<p>Interprétation de la notion de centralité</p>	<p>Développement</p>	<p>Caractéristiques de Champneuville</p>
	<p><u>La centralité organisatrice et structurante</u></p> <p>Bourdeau-Lepage, Huriot, Perreur, Gaschet et Lacour</p>	<p>La centralité structure les pouvoirs et organise l'espace et les activités des hommes. La centralité a la capacité d'organiser, filtrer et diffuser un ensemble de flux de biens, de personnes et d'informations.</p>	
	<p><u>La centralité en tant que pôle d'activités économiques, politiques, administratives et sociales</u></p> <p>Auzelle et Lefebvre</p>	<p>La centralité est la combinaison d'activités économiques, de fonctions politiques et administratives, de pratiques sociales, de représentations collectives. Elle représente l'espace possédant toutes les fonctions importantes de la vie quotidienne des individus.</p>	
	<p><u>La densité comme facteur de centralité</u></p> <p>Henkel, Gruber, Caminada (et Gaschet, Lacour, Monnet, Augé et Perrot)</p>	<p>La densité permet de favoriser l'identité et une appropriation collective des lieux. Le centre doit être marqué par de fortes densités qui maximisent les interactions et développe une mixité fonctionnelle essentielle à l'espace social.</p>	
	<p><u>La centralité liée au développement économique du village (par le tourisme)</u></p> <p>ASBL Plus Beaux Villages de Wallonie</p>	<p>Le patrimoine du centre historique des villages doit être préservé et valorisé afin d'accroître la notoriété du village et de favoriser son développement économique. Le centre historique du village doit permettre de développer le tourisme.</p>	
	<p><u>La centralité liée à la revitalisation harmonieuse</u></p> <p>ASBL R.E.D.</p>	<p>Le centre des villages doit être revitalisé à travers la notion d'harmonie qui englobe différents éléments, formant entre eux un rapport heureux et cohérent : stratégie globale et suivi, vitalité économique, vie sociale et culturelle, cadre bâti, intégration au paysage et participation citoyenne.</p>	<p>Il s'agit aussi d'un exemple de résilience harmonieuse par les valeurs qu'il porte : participation citoyenne, stratégie globale de développement durable, et vie sociale et culturelle.</p>
	<p><u>La centralité définie par une position centrale</u></p> <p>Hellequin, Boissonade, Duhamel, Gueyoan, Valcke, Choay, Merlin et Dematteis</p>	<p>Concept géométrique de la centralité qui est vue comme une capacité de polarisation de l'espace. Le centre est le point qui possède la meilleure position en termes de distances aux autres points et d'accessibilité.</p>	<p>La notion de centralité de Champneuville peut être caractérisée par sa position centrale entre les deux hameaux. La mairie détient une accessibilité relativement équilibrée par rapport aux habitants de la commune.</p>

Centralité incarnée en un point particulier du village	<p><u>La centralité symbolique</u></p> <p>Monnet</p>	<p>La centralité est une qualité que possède un espace : c'est le lieu qui crée la centralité. Elle est le résultat d'un système de valeurs qui hiérarchise les lieux les uns par rapport aux autres selon leur importance symbolique.</p>	<p>La notion de centre de Champneuville est liée à la qualité qui a été ajoutée à la mairie : cet espace est devenu un vrai lieu. Il est devenu symboliquement le plus important aux yeux des villageois.</p>
	<p><u>La centralité en tant que lieu de rassemblement</u></p> <p>Totel (Monnet et Auge)</p>	<p>La centralité est un lieu de rassemblement, un lieu de vie, d'échanges et de mouvements, qui permet un brassage social, un regroupement d'activités, d'équipements et de services avec un pouvoir d'attraction et de diffusion plus ou moins étendu</p>	<p>La mairie, la salle des fêtes et le théâtre jardin forme le lieu de rassemblement où les villageois peuvent se retrouver. Cet espace est un lieu très fréquenté qui génère beaucoup d'activités (concert, réunions, jeux,...)</p>
	<p><u>La centralité associée au sens sémantique du lieu</u></p> <p>Monnet, Bourdeau, Lepage, Huriot et Perreur</p>	<p>La centralité s'incarne dans un espace fréquenté doté d'une représentation sémantique riche liée aux représentations mentales des individus : un espace présent dans le corpus des images et discours socialement mobilisés.</p>	<p>Cet espace, par l'importance du bâtiment de la mairie (qui était l'ancienne école), par la participation des villageois aux projets, et par son utilisation fréquente, fait partie entière des représentations mentales de habitants.</p>
	<p><u>La centralité liée à la singularité d'un lieu</u></p> <p>Rabie</p>	<p>Le centre se constitue en singularité unique et non-reproductible. Il est un lieu singulier formé d'une originalité identitaire liée à ses spécificités locales, spatiales et sociales. Le centre est lié à une forme de <i>différence</i> qui se constitue sur l'ensemble des caractéristiques spécifiques du lieu et de sa culture.</p>	<p>Ce centre est formé de singularité : il est « unique en son genre », constitué par les particularités du lieu (le bâtiment de la mairie) et à travers une démarche originale (développement durable et participation citoyenne).</p>
	<p><u>La centralité associée à la notion de lieu</u></p> <p>Augé</p>	<p>Le centre est un lieu identitaire qui fonde l'identité personnelle des individus. Le sentiment d'appartenance est une valeur transcendante de la notion de centre.</p>	<p>L'espace de la mairie constitue un lieu identitaire pour les villageois puisqu'ils ont participé à sa construction : le sentiment d'appartenance est alors bien développé.</p>
		<p>Le centre est un lieu relationnel, de rencontres et de partages.</p>	<p>Il s'agit bien d'un lieu relationnel au vu des rencontres et des partages qu'il a procuré depuis sa conception jusqu'à son utilisation.</p>
<p>Le centre est un lieu historique qui possède une forme de pérennité. Il est ancré dans la mémoire des hommes tout en s'inscrivant dans le temps et contribue à renforcer son caractère sacré.</p>		<p>Il est forcément historique par l'importance du bâtiment de la mairie (ancienne école) et développe une forme de pérennité à travers le développement durable.</p>	

On peut constater que le lieu de la mairie de Champneuville possède beaucoup de paramètres de la centralité porteurs pour le développement et la revitalisation d'un village. Finalement, l'espace de la mairie, tout comme l'espace de la pétanque d'Haut-le-Wastia, s'apparente à la notion de *centre* définie comme un lieu de rassemblement fréquenté et doté d'une représentation sémantique riche, portant les caractéristiques d'un lieu singulier, relationnel, identitaire et historique. La mairie est l'espace le plus présent dans le corpus des images et discours socialement mobilisés des habitants, jouant un rôle central dans la collectivité.

L'espace de la mairie forme de centralité liée à un lieu de rassemblement qui permet de générer des interactions, des échanges et des rencontres entre villageois, et qui permet un développement de qualité pour le village et sa communauté. Toute la démarche participative a contribué à ramener une qualité à l'espace générant une nouvelle forme de centralité. L'espace de la mairie répond à une logique urbanistique qui prône le lien social.

Le projet montre comment la revitalisation harmonieuse d'un lieu peut développer la centralité. Il est évident que ce projet n'aurait pas connu une telle réussite sans la participation des villageois depuis la conception jusqu'à l'utilisation. Ce projet illustre bien l'importance de considérer le villageois comme un expert local en lui offrant une place privilégiée dans la conception d'espace et l'aménagement de son village.

5.3. Centralité de Mozet : un village labélisé **PBVW sans vitalité**

Mozet est un village du Condroz labélisé « Plus Beau Village de Wallonie » depuis 1995. Je me suis penchée sur ce village car l'Etude de Bodson Espace le classait, en 2015, parmi les deux villages ne possédant aucun service lié au tourisme. Il fait partie des villages où le label est devenu l'argument touristique en lui-même (BODSON ESPACE, 2015, p.28 et 35). L'illustration de la centralité de Mozet se base sur une visite du village ainsi que sur les avis et commentaires d'habitants (notamment S.Rimbert et G. Krins) ainsi que du comité des jeunes (notamment le président F. Collin et de son frère) qui ont accepté de répondre à mes questions.



Figure 39 vue de l'église de Mozet



Figure 40 photo dans le cœur historique de Mozet

La fonction agricole occupait le centre des préoccupations de Mozet, jusqu'au XIX^{ème} siècle. Le village s'est d'ailleurs construit à partir de trois fermes qui centralisaient jadis l'essentiel de l'activité du village. Ces fermes symbolisent l'architecture traditionnelle du village et sont construites en pierres calcaires dans une forme carrée avec une cour centrale.

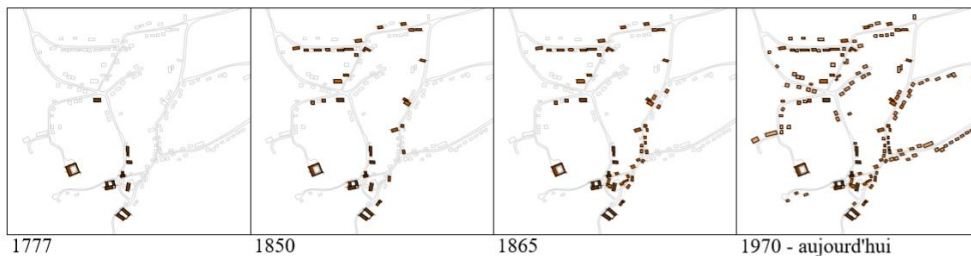


Figure 41 schéma de l'évolution historique de Mozet

L'une d'entre elles, la Ferme de Royer, abrite une tour romane, classée, et sert aujourd'hui de lieu d'expositions pour les artistes et les artisans. Une deuxième ferme, appelée aujourd'hui le *domaine de Mozet*, comprend un centre d'accueil et d'hébergement pour des groupes scolaires et mouvements de jeunesse comprenant aussi des salles de fêtes et de séminaires. Le *domaine de Mozet* propose des gîtes de 125 lits ; il n'est pas destiné à des touristes randonneurs de petits groupes.



Figure 42 la ferme du Royer



Figure 43 le Domaine de Mozet



Figure 44 plan schématique de Mozet

En dehors de ces fermes, Mozet ne possède aucun autre service, ni pour les touristiques, ni pour la vie quotidienne des villageois. Le label est l'argument touristique majeur du village : seuls quelques randonneurs de journée viennent s'y promener. Même après 23 ans de labélisation, le tourisme n'y est pas plus développé (constat de l'étude Bodson espace et du comité des jeunes du village). D'ailleurs aucune fonction touristique ne s'est implantée dans le village, pas même des gîtes. Paradoxalement, le petit hameau voisin (2 km), Goyet, possède davantage de fonctions avec quatre restaurants et une fromagerie.

Le village possède une morphologie assez étalée et est composé essentiellement de maisons individuelles, souvent en pierres calcaires traditionnelles. La communauté villageoise de Mozet est peu active, la collectivité est presque inexistante, « le village est un peu mort » (COLLIN, président du comité des jeunes du village). Le comité des jeunes du village a été créé fin décembre 2017 et cherche à relancer les synergies sociales entre villageois. Leur objectif est de mettre sur pied une kermesse ainsi que d'organiser une fête des voisins. L'initiative est partie de deux frères qui ont contacté d'autres jeunes sur les réseaux sociaux. A présent, ils sont une petite dizaine de membres et se sont vus octroyer un local, à l'ancienne école du village (et salle des fêtes). La démarche de contacter d'autres jeunes sur internet est assez interpellante dans un village censé être caractérisé par une proximité, une interconnaissance et une forme de vie communautaire. Finalement, cette démarche, ainsi que l'absence d'une collectivité, attestent d'un manque d'espace de rassemblement dans le village. Il y a très peu d'interactions entre les habitants, aucun espace de rencontres et très peu d'occasion de se croiser. « Peu d'habitants se promènent dans le village. Il n'y a rien à faire. » (COLLIN, président du comité des jeunes du village)

5.3.1. La plaine de jeux

Il y a dix ans, la commune a aménagé une plaine de jeux avec une aire de pique-nique et un mini terrain de football (des modules de jeux ont été rajoutés cinq ans après). Cet espace qui pourrait générer une forme de centralité en tant que lieu de rassemblement et jouer un rôle important pour la collectivité. Pourtant, l'espace est peu utilisé ou uniquement par des familles avec enfants, qui s'y rendent de manière individuelle (d'après le comité des jeunes, et un habitant).

Lors de ma visite en août 2018, l'espace n'était pas utilisé (la météo n'était pas favorable) et paraissait mal entretenu.



Figure 45 plaine de jeux photos prise le jeudi 09/08/2018



Figure 46

Les familles avec enfants sont assez contentes de pouvoir profiter de cette plaine de jeux qu'ils trouvent « idéale pour faire prendre l'air une heure à de jeunes enfants : un endroit calme, à l'écart de la circulation » (G. Krins, un habitant du village). Par contre, ils reconnaissent que cet espace ne génère pas de nouvelles rencontres. Un villageois, habitué de la plaine de jeu (S. Rimbart), m'a d'ailleurs confié qu'elle ne lui avait pas permis de se créer de nouvelles relations, après onze ans de vie à Mozet.

5.3.2. Le Domaine de Mozet

Le village est très calme et ne connaît aucune activité villageoise (comme une kermesse, Saint-Nicolas, Pâques...), ce qui ne génère aucune occasion de rencontres. Lorsqu'on s'y promène, seuls les groupes de jeunes logeant dans le *domaine de Mozet* animent les rues. Finalement, le *domaine de Mozet* joue un rôle important dans le village : il est le seul bâtiment porteur de dynamiques socio-économico-culturelle qui apporte un peu de vie au village. Tout au long de l'année, le domaine loue ses gîtes à des groupes de jeunes, des mouvements de jeunesse, les groupes scolaires. Il loue aussi des grandes salles pour des mariages, des fêtes ou des manifestations particulières. En dehors de ces locations, le domaine organise aussi différentes activités comme des stages natures pour les enfants de 4 à 11 ans durant les congés scolaires, des promenades gourmandes, des formations à la « pédagogie nature » (pour des animateurs de mouvements de jeunesse ou enseignants) ou encore des journées sur certaines thématiques. L'année dernière, le domaine avait, par exemple, organisé « la fête de l'automne », une journée rythmée par des dégustations, animations, balades thématiques et jeux divers. L'objectif était de créer des rencontres entre différents producteurs et artisans locaux afin de découvrir et partager leur savoir-faire.



Figure 47 rassemblement de l'ASBL AFS (séjour à l'étranger)



Figure 48 fête de l'Automne

Toutes ces activités ne s'adressent pas aux villageois et n'ont pas pour objectif de les rassembler. Elles ont tout de même pour vertu d'animer le village. Lorsque j'ai posé la question à quelques villageois (S. Rimbert et deux frères Collin) « quel est l'endroit le plus important pour vous du village ? », ils m'ont répondu le *domaine de Mozet* (même S. Rimbert qui a pourtant l'habitude de se rendre régulièrement à la plaine de jeux). En fait, pour eux, c'est le seul lieu du village qui génère des activités auxquelles les villageois peuvent participer. De plus, son architecture traditionnelle, une ferme carrée en pierres calcaires avec une cour centrale, représente l'image symbolique de Mozet. Ce lieu est donc symboliquement

important pour les villageois, mais il ne s'agit pourtant pas d'un endroit très fréquenté : les villageois s'y rendent uniquement lors d'activités particulières (une à deux fois par an). De plus, les villageois se retrouvent parmi une foule d'autres personnes extérieures au village : la rencontre entre villageois n'est donc pas évidente. Les mozetois participent aux activités du domaine, mais plutôt de manière individuelle, en famille. Le domaine ne peut donc pas être considéré comme un espace de rassemblement générant des rencontres et jouant un rôle dans la collectivité.

5.3.3. Notion de centralité à Mozet

A partir du tableau des interprétations, il est possible de définir quelle forme de centralité le *domaine de Mozet* génère-t-il.

Centralité spatiale qui ne s'incarne pas en un point spécifique du village	Interprétation de la notion de centralité	Développement	Caractéristiques de Mozet
	<u>La centralité organisatrice et structurante</u> Bourdeau-Lepage, Huriot, Perreur, Gaschet et Lacour	La centralité structure les pouvoirs et organise l'espace et les activités des hommes. La centralité a la capacité d'organiser, filtrer et diffuser un ensemble de flux de biens, de personnes et d'informations.	
	<u>La centralité en tant que pôle d'activités économiques, politiques, administratives et sociales</u> Auzelle et Lefebvre	La centralité est la combinaison d'activités économiques, de fonctions politiques et administratives, de pratiques sociales, de représentations collectives. Elle représente l'espace possédant toutes les fonctions importantes de la vie quotidienne des individus.	Le domaine de Mozet peut être considéré comme un pôle d'activités économiques, sociales et culturelles. Il s'agit surtout du seul endroit possédant de telles fonctions et permettant d'animer le village.
	<u>La densité comme facteur de centralité</u> Henkel, Gruber (et Gaschet, Lacour, Monnet, Augé et Perrot)	La densité permet de favoriser l'identité et une appropriation collective des lieux. Le centre doit être marqué par de fortes densités qui maximisent les interactions et développe une mixité fonctionnelle essentielle à l'espace social.	
	<u>La centralité liée au développement économique du village (par le tourisme)</u> ASBL Plus Beaux Villages de Wallonie	Le patrimoine du centre historique des villages doit être préservé et valorisé afin d'accroître la notoriété du village et de favoriser son développement économique. Le centre historique du village doit permettre de développer le tourisme.	

	<u>La centralité liée à la revitalisation harmonieuse</u> ASBL R.E.D.	Le centre des villages doit être revitalisé à travers la notion d'harmonie qui englobe différents éléments, formant entre eux un rapport heureux et cohérent : stratégie globale et suivi, vitalité économique, vie sociale et culturelle, cadre bâti, intégration au paysage et participation citoyenne.	
Centralité incarnée en un point particulier du village	<u>La centralité définie par une position centrale</u> Hellequin, Boissonade, Duhamel, Gueyoan, Valcke, Choay, Merlin et Dematteis	Concept géométrique de la centralité qui est vue comme une capacité de polarisation de l'espace. Le centre est le point qui possède la meilleure position en termes de distances aux autres points et d'accessibilité.	
	<u>La centralité symbolique</u> Monnet	La centralité est une qualité que possède un espace : c'est le lieu qui crée la centralité. Elle est le résultat d'un système de valeurs qui hiérarchise les lieux les uns par rapport aux autres selon leur importance symbolique.	Le domaine est pourvu d'une dimension symbolique par l'architecture traditionnelle qu'il dégage et par la <i>vie</i> qu'il représente. Il est considéré comme l'endroit le plus important du village par certains habitants.
	<u>La centralité en tant que lieu de rassemblement</u> Total (Monnet et Auge)	La centralité est un lieu de rassemblement, un lieu de vie, d'échanges et de mouvements, qui permet un brassage social, un regroupement d'activités, d'équipements et de services avec un pouvoir d'attraction et de diffusion plus ou moins étendu	
	<u>La centralité associée au sens sémantique du lieu</u> Monnet, Bourdeau, Lepage, Huriot et Perreur	La centralité s'incarne dans un espace fréquenté doté d'une représentation sémantique riche liée aux représentations mentales des individus : un espace présent dans le corpus des images et discours socialement mobilisés.	
	<u>La centralité liée à la singularité d'un lieu</u> Rabie	Le centre se constitue en singularité unique et non-reproductible. Il est un lieu singulier formé d'une originalité identitaire liée à ses spécificités locales, spatiales et sociales. Le centre est lié à une forme de <i>différence</i> qui se constitue sur l'ensemble des caractéristiques spécifiques du lieu et de sa culture.	
	<u>La centralité associée à la notion de lieu</u> Auge	Le centre est un lieu identitaire qui fonde l'identité personnelle des individus. Le sentiment d'appartenance est une valeur transcendante de la notion de centre.	
		Le centre est un lieu relationnel, de rencontres et de partages.	
	Le centre est un lieu historique qui possède une forme de pérennité. Il est ancré dans la mémoire des hommes tout en s'inscrivant dans le temps et contribue à renforcer son caractère sacré.		

Il est donc évident que le village ne possède pas de lieu de rassemblement jouant un rôle central dans la collectivité (comme pour les villages de Haut-le-Wastia et Champneuville). Cet espace pourrait garantir le développement de la communauté villageoise et améliorer la qualité de vie du village. La centralité du village est surtout liée aux valeurs symboliques que représente le *domaine de Mozet* et ses dynamiques socio-économico-culturelles. Cette forme de centralité ne génère donc pas une communauté villageoise active. Elle est davantage liée aux représentations mentales des villageois plutôt qu'à la fréquentation d'un *lieu*.

Le village de Mozet montre bien que l'ASBL Plus Beaux Villages de Wallonie s'attache davantage au patrimoine bâti plutôt qu'à la qualité de vie du village. A côté de la collectivité villageoise inexistante, Mozet est marqué par trois fermes traditionnelles remarquables dont certaines parties sont classées ; il semble que cette caractéristique ait été le critère essentiel à sa labélisation. Haut-le-Wastia ne saurait être labélisé puisqu'il ne possède pas de bâtiment classé, pourtant le développement, le dynamisme et la qualité de vie du village (par sa communauté très active) me semblent plus remarquable qu'à Mozet.

5.4. Centralité de Celles : un village labélisé PBVW avec une forte vitalité

Celles est un village du Condroz qui est labélisé « Plus Beaux Village de Wallonie » depuis 1996. Je me suis intéressée à ce village car il a été présenté, lors d'une interview avec F. Delfosse et P. Bribosia (de l'ASBL PBVW), comme un village idéal pour l'association. L'illustration de la centralité de Celles se base alors sur le site internet de l'ASBL, sur deux visites du village, et sur les avis et commentaires de M. Lottin, J. Hyat, A. Sklinda (habitantes de Celles) et du comité des jeunes qui ont accepté de répondre à mes questions ainsi que deux autres villageois rencontrés de manière informelle lors des visites.



Figure 49 vue vers le coeur historique de Celles



Figure 50 cœur historique de Celles

Le village de Celles possède des origines très ancienne. Au VII^e siècle, le moine Saint-Hadelin fonde un monastère sur une des quatre collines du village : l'Ermitage. Après sa mort en 690, plusieurs miracles lui sont attribués, le village devient un centre de pèlerinage important. Vers l'an 1000, les moines décident de construire la collégiale au pied de la colline. Le village s'est ainsi développé à partir de cette nouvelle collégiale.



Figure 51 schéma de l'évolution historique de Celles

Il est évident que Celles est un très beau village : la topographie offrent des paysages et des atmosphères particulières, « les placettes autour de l'église, l'habitat traditionnel en pierres calcaires agréablement fleuri et arboré, confèrent au village beaucoup de charme et de convivialité. » (site PBVW) La vie économique y est bien développée avec une boucherie, une boulangerie, des restaurants, auberges et hôtels, ainsi qu'une usine de gaufres (à l'extérieur du village). La communauté villageoise du village est très active. Deux comités de villages organisent les différentes activités de l'année :

- le *comité des jeunes* compte une petite dizaine de membres et organise la kermesse, la Saint-Nicolas, le grand feu, la chasse aux œufs et la fête du printemps.
- le *comité du tourisme et de la culture* comprend une quinzaine de villageois et organise un souper annuel, une marche, la brocante, un marché artisanal et les évènements de commémoration.

Toutes ces activités, qui se déroulent pendant l'année, rassemblent beaucoup de villageois et attestent bien des dynamiques socio-économico-culturelles bien développées. J'ai pu me rendre compte lors de mes visites que la communauté villageoise de Celles est très accueillante et très fière de son village.

En réalité, le village de Celles est comme divisé en deux par une grande route nationale où la vitesse des automobilistes est limitée à 70km/h. Cette route sépare la partie plus ancienne du village (celle dont parle l'ASBL PBVW) avec la partie plus contemporaine comprenant des constructions de maisons individuelles des années 70. A côté de ces deux parties, l'Ermitage, positionné sur le haut d'une colline, est un point un peu isolé du village tout en contenant des fonctions très importantes : l'ancien monastère a été converti en école primaire et maternelle. L'Ermitage contient également la salle des réunions des deux comités du village. Il contient donc finalement toutes les fonctions sociales du village.

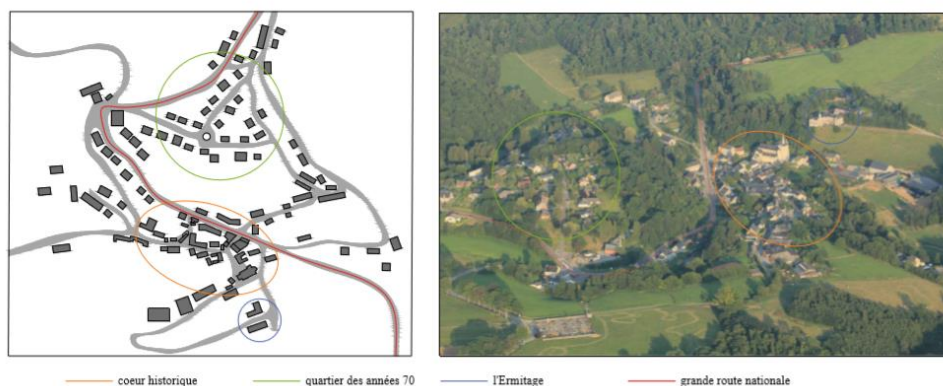


Figure 52 schéma de l'organisation de Celles

5.4.1. Le cœur historique

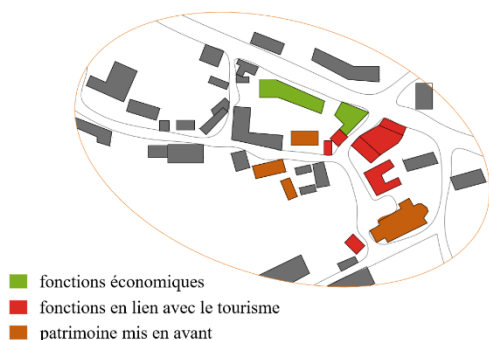


Figure 53 schéma du cœur historique de Celles

boulangerie et une boucherie se sont localisées stratégiquement le long de la grande route (en vert).

Le cœur historique est clairement dédié aux touristes par les fonctions qui y siègent et par l'aménagement de territoire qui bénéficie d'un traitement favorisé par rapport au reste du village. Cette partie du village comprend de plus en plus de bâtiments reconvertis en gîtes ou encore en petites maisons à louer. Souvent, ces maisons sont louées par des jeunes couples, pour un ou deux ans, qui ne s'intègrent pas forcément au village (d'après le comité des jeunes). Les synergies sociales des villageois au cœur historique sont donc plus faibles et contribuent davantage à donner l'impression que cette partie est dédiée aux touristes. Cependant, toutes les activités du village se localisent près de l'église, ce qui permet d'animer ponctuellement ce centre originel.



Figure 54 vue vers l'église du village



Figure 55 rue du cœur historique

Le tourisme se centre sur la partie historique du village avec ses belles constructions en pierres calcaires et ses quelques bâtiments remarquables (mis en évidence en orange dans le schéma). Toutes les fonctions touristiques s'y logent : gîtes, hôtels et auberges qui contiennent aussi souvent un petit restaurant (en rouge dans le schéma). Les fonctions économiques comprenant une

Les fonctions économiques comprenant une

5.4.2. Le haut du village

Finalement, peu de villageois habitent le cœur historique du village. La communauté villageoise est plus active sur le haut du village : dans le quartier de maisons individuelles des années 70. D'ailleurs plus de la moitié des membres des deux comités habitent ce quartier ou aux alentours. Les habitants y organisent plusieurs fois par an des *fêtes de quartier* et se retrouvent alors tous sur le rond-point. Ce rond-point se trouve au sommet de la colline sur laquelle se développe le quartier et a été aménagé, il y a 6 ans, avec un terrain de pétanque et un espace pique-nique.

Bien que les habitants y organisent parfois des tournois, cet espace est plus utilisé par les villageois comme « lieu d'apéros » plutôt que pour son terrain de pétanque (HAYIAT, habitante du quartier). Ce dernier est davantage utilisé de manière plus individuelle (un couple de personnes âgées y a par exemple joué près de tous les soirs du mois de juillet 2018).



Figure 56 vue aérienne du quartier du haut du village



Figure 57 vue du rond-point



Figure 58 aménagement du rond-point

Il est tout de même regrettable que cet espace soit avant tout destiné à la voiture (puisque'il s'agit d'un rond-point) or la circulation automobile n'y est pas très intense (seul des habitants du quartier y circulent). Il est aussi possible d'observer un déséquilibre de traitement, en termes d'aménagement du territoire, entre le centre historique et le reste du village. L'intérêt est davantage tourné vers le touriste plutôt que vers le villageois. Un aménagement davantage destiné aux villageois piétons et à ses attentes (un terrain de pétanque correspond-il vraiment aux attentes des villageois de Celles ?), serait bénéfique à ce quartier et à ses synergies sociales.

Une bonne partie de la communauté villageois, comprenant les membres actifs des comités, provient donc de ce quartier qui est paradoxalement inexistant de la carte touristique placée dans le cœur historique :

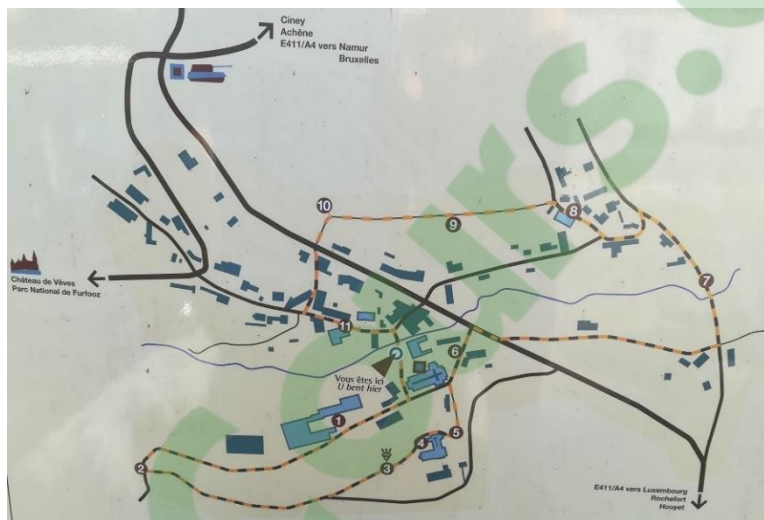


Figure 59 carte touristique de Celles

Cette absence est regrettable car ce quartier, qui joue un rôle important pour la collectivité, a tout de même des atouts : bien que le cadre bâti soit nettement moins remarquable qu'au coeur historique, la promenade y est tout de même intéressante à travers la topographie (position sur une colline) et des vues dégagées sur le paysage et sur le centre originel. Ce constat marque aussi le fait que le tourisme est essentiellement tourné vers le patrimoine bâti. Finalement, la carte touristique représente le village du XIXe siècle.

5.4.3. Notion de centralité à Celles

Le village est donc divisé en deux avec le quartier *du haut du village* et le cœur historique. Il existe donc deux formes de centralités différentes correspondant à chaque partie du village. Contrairement à la centralité du cœur historique (en bleu dans le tableau), la centralité du quartier des années 70 est incarnée dans un point particulier du village, en un espace spécifique qui est celui du rond-point (en rouge). Pour définir les différents paramètres qui caractérisent ces deux centralités, on s'en remet donc au tableau des interprétations.

Centralité spatiale qui ne s'incarne pas en un point spécifique du village	Interprétation de la notion de centralité	Développement	Caractéristiques de Celles
	<u>La centralité organisatrice et structurante</u> Bourdeau-Lepage, Huriot, Perreur, Gaschet et Lacour	La centralité structure les pouvoirs et organise l'espace et les activités des hommes. La centralité a la capacité d'organiser, filtrer et diffuser un ensemble de flux de biens, de personnes et d'informations.	
	<u>La centralité en tant que pôle d'activités économiques, politiques, administratives et sociales</u> Auzelle et Lefebvre	La centralité est la combinaison d'activités économiques, de fonctions politiques et administratives, de pratiques sociales, de représentations collectives. Elle représente l'espace possédant toutes les fonctions importantes de la vie quotidienne des individus.	Le cœur historique rassemble toutes les fonctions économiques de Celles (boulangerie, boucherie, restaurants...) Il est aussi le lieu de toutes les activités festives du village.
	<u>La densité comme facteur de centralité</u> Henkel, Gruber (et Gaschet, Lacour, Monnet, Augé et Perrot)	La densité permet de favoriser l'identité et une appropriation collective des lieux. Le centre doit être marqué par de fortes densités qui maximisent les interactions et développe une mixité fonctionnelle essentielle à l'espace social.	La centralité du cœur historique est liée à une densité bâtie mais aussi à une densité de fonctions (restaurants, commerces, patrimoine remarquable...).
	<u>La centralité liée au développement économique du village (par le tourisme)</u> ASBL Plus Beaux Villages de Wallonie	Le patrimoine du centre historique des villages doit être préservé et valorisé afin d'accroître la notoriété du village et de favoriser son développement économique. Le centre historique du village doit permettre de développer le tourisme.	Le tourisme est très développé dans le cœur historique du village autour du patrimoine bâti traditionnel (constructions en pierres calcaires). Le tourisme favorise le développement de l'économie du village (restaurant, gîtes,...)

	<p><u>La centralité liée à la revitalisation harmonieuse</u></p> <p>ASBL R.E.D.</p>	<p>Le centre des villages doit être revitalisé à travers la notion d'harmonie qui englobe différents éléments, formant entre eux un rapport heureux et cohérent : stratégie globale et suivi, vitalité économique, vie sociale et culturelle, cadre bâti, intégration au paysage et participation citoyenne.</p>	
Centralité incarnée en un point particulier du village	<p><u>La centralité définie par une position centrale</u></p> <p>Hellequin, Boissonade, Duhamel, Gueyoan, Valcke, Choay,</p>	<p>Concept géométrique de la centralité qui est vue comme une capacité de polarisation de l'espace. Le centre est le point qui possède la meilleure position en termes de distances aux autres points et d'accessibilité.</p>	
	<p><u>La centralité symbolique</u></p> <p>Monnet</p>	<p>La centralité est une qualité que possède un espace : c'est le lieu qui crée la centralité. Elle est le résultat d'un système de valeurs qui hiérarchise les lieux les uns par rapport aux autres selon leur importance symbolique.</p>	<p>Le cœur historique est, pour les villageois, la partie la plus importante et la plus symbolique du village. Les habitants sont très fiers du centre originel de leur village et de tout ce qu'il représente (tourisme, l'économie, l'histoire du village,...)</p>
	<p><u>La centralité en tant que lieu de rassemblement</u></p> <p>Total (Monnet et Auge)</p>	<p>La centralité est un lieu de rassemblement, un lieu de vie, d'échanges et de mouvements, qui permet un brassage social, un regroupement d'activités, d'équipements et de services avec un pouvoir d'attraction et de diffusion plus ou moins étendu</p>	<p>Les habitants de la partie du haut du village se retrouvent sur le rond-point du quartier. Il constitue ponctuellement un vrai lieu de rassemblement et d'échanges</p>
	<p><u>La centralité associée au sens sémantique du lieu</u></p> <p>Monnet, Bourdeau, Lepage, Huriot et Perreur</p>	<p>La centralité s'incarne dans un espace fréquenté doté d'une représentation sémantique riche liée aux représentations mentales des individus : un espace présent dans le corpus des images et discours socialement mobilisés.</p>	
	<p><u>La centralité liée à la singularité d'un lieu</u></p> <p>Rabie</p>	<p>Le centre se constitue en singularité unique et non-reproductible. Il est un lieu singulier formé d'une originalité identitaire liée à ses spécificités locales, spatiales et sociales. Le centre est lié à une forme de <i>différence</i> qui se constitue sur l'ensemble des caractéristiques spécifiques du lieu et de sa culture.</p>	
	<p><u>La centralité associée à la notion de lieu</u></p> <p>Auge</p>	<p>Le centre est un lieu identitaire qui fonde l'identité personnelle des individus. Le sentiment d'appartenance est une valeur transcendante de la notion de centre.</p>	
		<p>Le centre est un lieu relationnel, de rencontres et de partages.</p> <p>Le centre est un lieu historique qui possède une forme de pérennité. Il est ancré dans la mémoire des hommes tout en s'inscrivant dans le temps et contribue à renforcer son caractère sacré.</p>	

La centralité du haut du village est limitée à un espace de rassemblement qui ne s'apparente pas à la notion de *centre* (comme pour les centres de Haut-le-Wastia et Champneuville). Cet espace n'est pas construit en singularité selon les spécificités locales. Les habitants ne sont pas liés à l'espace du rond-point par un attachement particulier. Il ne fait pas réellement partie du corpus de représentations, d'images et de discours socialement mobilisés par les villageois. D'ailleurs, aucun habitant de ce quartier que j'ai rencontré ne parle spontanément de cet espace, toutes les représentations mentales des villageois semblent être attachées au cœur historique. Ce qu'il manque à cet espace, pour devenir un vrai *lieu*, un *centre*, jouant un rôle dans la collectivité, c'est un sens sémantique riche, une singularité et des valeurs identitaires, relationnelles et historiques. Tous ces paramètres porteurs pour le développement du village s'acquièrent, nous avons pu le voir avec les villages de Haut-le-Wasita et Champneuville, souvent par une participation des villageois à la conception de l'espace.

La centralité symbolique du cœur historique est assez forte tant les habitants s'identifient à cette partie du village. Pourtant, paradoxalement, le centre originel de Celles n'est pas un lieu très fréquenté par les habitants, si ce n'est ponctuellement lors des activités festives. En fait, toute la collectivité et les synergies sociales dépendent de l'offre événementielle des deux comités du village. La centralité de Celles est alors davantage liée à la densité et aux fonctions économiques et touristiques du cœur historique. Cette forme de centralité ne constitue pas une vie sociale dynamique : la communauté villageoise vivant au cœur historique du village est très peu active.

5.5. Centralité de Collonges-la-rouge, caractérisé par un tourisme de masse

Mathilde Lyotard, alors étudiante en architecture à l'Université de Liège, a consacré son Travail de Fin d'Études à la question de la muséification d'un village : « conserver l'histoire et le patrimoine de Collonges-la-rouge tout en construisant son avenir » (juin 2018). Collonges-la-rouge est un village français où le tourisme est très développé et où les villageois sont en quête d'identité pour leur village. L'illustration de la centralité de ce village se base uniquement sur le travail de M. Lyotard et permet de mettre en avant les conséquences du tourisme de masse en milieu rural.



Figure 60 vue extérieure du village



Figure 61 vue aérienne du village

Collonges-la-rouge se caractérise par ses édifices bourgeois, sa structure défensive avec ses ruelles étroites et surtout ses constructions en gré rouge. Le village est labélisé « Plus Beau Village de France » depuis 1982 ; il est aussi inscrit parmi les sites classés depuis 1996 par arrêté ministériel. Par sa notoriété de plus beau village de France, Collonges-la-Rouge accueille plus de 700 000 visiteurs chaque année, avec une moyenne de 1000 touristes par jour en période estivale. Ces touristes sont attirés par le patrimoine conservé et visite le village à travers un circuit très court se limitant aux quelques bâtiments classés : « Arrivant généralement en bus ou en voiture, ils vont se garer sur les parkings situés en haut du bourg. Ensuite, ils descendent à pied, la rue principale bordée de boutiques jusqu'à la porte plate qui cependant ne clôt pas le village. Ils remontent alors en passant par la halle et l'église. Les touristes ne sont en général que de « passage » et ne cherchent pas à explorer le village dans sa totalité. Leur trajet est très linéaire et permet qu'une lecture partielle du village, quant aux boutiques, elles font parfois oublier le patrimoine aux touristes ! » (LYOTARD, 2018, p.106)



Figure 62 photo de M. Lyotard prise en avril 2017



Figure 63 photos de juillet 2017

Le développement du tourisme a entraîné une augmentation de commerces dans le cœur du village. De plus en plus d'échoppes culinaires, d'accessoires et quelques artisans ouvrent leurs portes attirant davantage les touristes. Collonges-la-rouge compte aujourd'hui une cinquantaine de commerces dont seulement cinq commerçants sont collongeois. Ces boutiques n'ouvrent en réalité que dix mois par an. Les villageois s'agacent de voir ce déferlement de commerces qui dénaturent leur village (LYOTARD, 2018, p.52). « Presque tous les rez-de-chaussées de ses bâtisses rouges sont investis par les commerçants affichant des mots de bienvenue, des annonces sur leurs produits, etc... Ces petites pancartes envahissent les façades et les étagères d'expositions s'approprient l'espace public. Des avertissements sont prononcés en période estivale car l'étalement des produits est souvent excessif. » (LYOTARD, 2018, p.144)



Figure 64 vue des commerces du villages



Figure 65

M. Lyotard souligne les différents aspects de la muséification de Collonges-la-rouge, qui est comme figé dans le temps : « un village-musée, un village-décor, un village ancien et homogène, un village touristique et culturel. Collonges-la-Rouge est telle une « vitrine », « un village-vitrine ». Lorsqu'on le visite on pourrait se croire dans un musée avec ses œuvres d'art à chaque coin de rue (châteaux, castels, maisons, fontaines, lavoirs, ...). Le classement du site a clairement fait apparaître ce processus qui devient contraignant pour faire évoluer le village vers de futurs projets qui pourraient s'intégrer dans le site mais qui nécessiteraient de nombreuses autorisations notamment architecturales pratiquement impossibles à obtenir. » (LYOTARD, 2018, p.144)



Figure 66 panneau à l'entrée du village

Je n'ai pas pu me rendre sur place pour des questions de temps lié à la distance du trajet. Mais lors d'une « promenade » effectuée sur *GoogleEarth*, j'ai pu apercevoir cette pancarte (présente aussi sur la figure 65) qui stipule une heure, 10-19h, finalement comme si le village était un musée régi par un horaire, comme si le village *ouvrait* et *fermait*.

« Durant l'été, des milliers de touristes fréquentent le bourg : « A 9h c'est Collonges, à 14h c'est une galerie marchande » dit un collongeois. Certains lieux du village sont accaparés et transformés par des intrus aux yeux des Collongeois. Quelques habitants ne se sentent plus chez eux à cette époque de l'année car leur espace collectif, le parcours de leurs trajets quotidiens, leurs lieux de rencontre... se transforment une grande partie de l'année en un espace scénique où toute une foule vient découvrir cette œuvre qu'est Collonges-la-Rouge. (...) Lorsque les collongeois sortent de chez eux leur ressenti est tout à fait différent, la sensation de désappropriation de leur espace génère un malaise. Alors que l'hiver est vidé des touristes, les boutiques ferment, seuls, quelques habitants reprennent leur rythme, retrouvent leur trajet quotidien avec la solitude qui se réinstalle. Le problème principal de ce village réside dans cette succession d'atmosphères saisonnières très opposées et sans transition, de plus en plus mal vécue par les habitants » (LYOTARD, 2018, p.46). Finalement, pendant trois mois, la foule, qui la plupart du temps, ignore les codes des villageois s'approprie les espaces semi-

privatifs des collongeois qui se sentent alors épiés. Ainsi de nombreuses impasses privées sont par exemple empruntées comme des chemins publics par les touristes ce qui apparaît aux collongeois comme une intrusion dans leur vie privée. Le village a besoin de retrouver son identité et les villageois leur place. (LYOTARD, 2018, p.20)

En dehors des commerces touristiques qui ferment six mois de l'année, le village ne possède pas de services répondant aux besoins quotidiens des villageois (boulangerie, épicerie, boucherie,...). « Cette situation ne favorise pas l'installation de nouveaux habitants et freine les relations entre les villageois qui se retrouvent seuls dans un village éteint cinq mois de l'année. On remarque un manque d'interactions entre les villageois mais aussi entre les différents groupes d'âges. Les lieux de rencontre sont rares et le besoin de se réunir et de communiquer se fait de plus en plus ressentir. Le manque d'activités au sein du village hors de la saison estivale constitue un frein à son évolution » (LYOTARD, 2018, p.22). Parmi les 471 habitants de Collonges-la-Rouge, seulement une cinquantaine habite le cœur du village. Les habitants de la périphérie viennent rarement au centre car « il n'y a plus rien à y faire » (LYOTARD, 20018, p.86). La collectivité de Collonges-la-rouge est en déclin.

5.5.1. Notion de centralité à Collonges-la-Rouge

La centralité de Collonges-la-Rouge est liée à une densité de patrimoines remarquables et de commerces mais surtout liée au développement économique du village par le tourisme. Le cœur historique du village a permis le développement touristique en préservant et valorisant son patrimoine (objectif des ASBL Plus Beaux Villages de France ou Wallonie). Mais finalement, la communauté villageoise est en déclin total, les interactions sont limitées et les lieux de rencontres inexistant.

M. Lyotard écrit dans son travail : « La place principale du village est bordée par l’Eglise Saint-Pierre, la Halle Henri IV et quelques boutiques touristiques. En hiver, ce lieu est vide, il n’y a même plus de messes hebdomadaires et aucun commerce n’est ouvert, seuls quelques villageois le traversent pour rentrer chez eux. Lorsque les beaux jours arrivent, les boutiques et le bar de la place commencent à ouvrir et attirer les premiers touristes. En haute saison, la foule touristique envahit cet endroit pour visiter les bâtiments historiques qui siègent autour et pour se poser en terrasse afin de se sustenter et se rafraîchir. (...) Mais dès lors que la période estivale se termine les touristes partent, le village retrouve son calme et les rencontres se font désormais rares. J’ai pu constater que la présence humaine est aux antipodes d’une saison à l’autre. Cette situation est un problème pour les villageois qui n’utilisent jamais leur place qui devrait être le lieu de rencontres spontanées et le siège de diverses activités toute l’année. » (LYOTARD, 2018, p.94)

Collonges-la-Rouge développe une centralité, similaire au village de Celles, liée à une densité et aux fonctions économiques et touristiques du cœur historique. Finalement, Collonges-la-Rouge démontre que ce type de centralité ne permet pas un développement de qualité et ne procure pas un cadre de vie épanouissant pour ses villageois. Le développement d’un village ne peut être perçu uniquement à travers le tourisme. Le villageois ne doit pas se retrouver au service du touriste. (CAMINADA, traduit par CURIEN, 2008, p.136)

M. Lyotard met en avant dans son travail, le manque crucial d’un espace de rassemblement pour les villageois afin de redévelopper les synergies sociales, la communauté, la collectivité. Il est primordial de « recréer des lieux de rencontres pour les villageois et de prioriser à nouveau l’économie issue des fruits de la terre comme autrefois » (LYOTARD, 2018, p.154). Pour redynamiser la vie sociale du village, M. Lyotard propose, en s’appuyant sur les avis des habitants, d’améliorer les accès piétons au village, de développer un marché hebdomadaire, d’établir une

ferme pédagogique avec un marché collectif et de créer un lieu de rencontres à l'ancienne gare.

M. Lyotard propose donc de réaménager l'espace de l'ancienne gare, qui a été auparavant un vrai lieu d'échanges, et d'en faire un lieu de rassemblement qui permettrait aux villageois de se réunir (LYOTARD, 2018, p.162). Finalement, cet espace dont parle M. Lyotard, ce qu'il manque à Collonges-la-Rouge, s'apparente à la notion de *centre* en tant que lieu de rassemblement fréquenté, doté d'une représentation sémantique riche, portant les caractéristiques d'un lieu singulier, relationnel, identitaire et historique. L'espace de la gare aménagé avec la participation des citoyens pourrait alors devenir l'espace le plus présent dans le corpus des images et discours socialement mobilisés des habitants, incarnant la centralité et jouant un rôle essentiel dans la collectivité.

5.6. Synthèse

Les exemples de Haut-le-Wastia et Champneuville ont permis de montrer l'importance d'une centralité liée à lieu de rassemblement doté d'une représentation sémantique riche, et portant les caractéristiques d'un lieu singulier, relationnel, identitaire et historique. Ce type de *centre* favorise les interactions entre villageois, joue un rôle essentiel dans la collectivité et permet d'améliorer le cadre de vie du village. L'entretien de la communauté villageoise est un biais indispensable pour le développement d'un village, il contribue à faire du villageois un citoyen actif pour son village et son évolution. Cette notion de *centre* peut donc permettre de redonner de la valeur, de l'attractivité et garantir une qualité de vie pour le village. La centralité provient donc de la qualité, liée aux spécificités locales, apportée à un espace. Le *centre* doit répondre à une partie des enjeux du monde rural et à un urbanisme qui prône le lien social.

Haut-le-Wastia et Champneuville ont également permis de mettre en avant l'importance du villageois en tant qu'expert local dans la création d'un *centre*. Concevoir un espace de rassemblement, sans faire participer le villageois, ne semble pas bénéfique. Sa participation au processus de conception paraît essentielle à sa réussite. Elle permet de générer une singularité et une identité au lieu, valeurs essentielles de la notion de *centre*. Elle rend l'habitant fier et impliqué pour son village.

L'ASBL PBVW mise sur le tourisme pour développer le village. Les villages touristiques se caractérisent souvent par une centralité liée à une densité, à un pôle de fonctions économiques et touristiques et parfois dominée par de fortes valeurs symboliques. Or, nous avons pu le voir avec les villages de Mozet, Celles et Collonges-la-Rouge, cette forme de centralité ne favorise pas toujours le développement d'une communauté villageoise active. Ce type de village n'offre pas toujours un cadre de vie époustissant pour ses habitants. Il est important de placer le villageois au centre des préoccupations : il ne doit pas être au service du touriste.

Intérêt du tableau des interprétations

Comme j'ai pu le signaler au début du chapitre, cette partie du travail est dépourvue de valeur scientifique puisque l'analyse des villages n'est pas dirigée par des données objectives. La démarche permet uniquement d'illustrer différentes formes de centralités.

L'intérêt du tableau aurait été, avec plusieurs mois de travail en plus, d'établir des conclusions pour chaque interprétation de la centralité et chaque village afin de définir quel type de centralité permet un développement de qualité ou non d'un village. Ce travail aurait été dirigée par une réelle démarche sociologique ainsi qu'une sélection objective de village.

Interprétations centralité	Critères de définitions	Village Type A	Village Type B	Village Type C	Village Type D	Village Type E	Conclusions interprétations
1							1
2							2
3							3
4							4
5							5
		↓	↓	↓	↓	↓	
Conclusions villages		Type A	Type B	Type C	Type D	Type E	

Conclusion

Dans un monde en pleine mutation, il est important de prendre conscience des enjeux du milieu rural. Renforcer le noyau ancien, qui est fondateur de l'identité du village, tout en freinant la consommation de terres en périphérie apparaît comme un objectif majeur du développement. Le centre ancien se doit d'être productif, attractif, communautaire et fonctionnel. Il doit être marqué par de fortes densités qui maximisent les interactions. La volonté de marquer l'identité des villages doit être un moteur et doit permettre de créer une *différence* avec la ville : le renforcement des spécificités locales permet de faire naître des lieux.

La notion de centralité en milieu rural a évolué au cours du temps au même rythme que les changements urbains, économiques, politiques et sociétaux. Cette notion a souvent été dominée par une fascination pour l'existence d'un centre unique, correspondant à l'origine du village. Pourtant l'organisation du village se lit actuellement à travers un réseau de centralités où le centre originel n'est plus qu'une forme de centralité parmi d'autres. Le village n'est donc plus lié à une organisation mono-concentrique. Il est alors important de redéfinir, aujourd'hui, la notion de *centre*, qui se veut être un facteur important de développement pour le village.

Mon travail partait alors de l'hypothèse que la notion de *centre* était davantage liée à un espace de rassemblement plutôt qu'à un point géographique illustrant l'origine. Je me suis alors aidée de la littérature scientifique afin de vérifier cette hypothèse et de redéfinir la notion de centralité. Les lectures m'ont permis de mettre en évidence, dans un tableau, différentes interprétations de la notion de centralité.

Centralité spatiale qui ne s'incarne pas en un point spécifique du village	Interprétation de la notion de centralité	Développement
	<u>La centralité organisatrice et structurante</u> Bourdeau-Lepage, Huriot, Perreur, Gaschet et Lacour	La centralité structure les pouvoirs et organise l'espace et les activités des hommes. La centralité a la capacité d'organiser, filtrer et diffuser un ensemble de flux de biens, de personnes et d'informations.
	<u>La centralité en tant que pôle d'activités économiques, politiques, administratives et sociales</u> Auzelle et Lefebvre	La centralité est la combinaison d'activités économiques, de fonctions politiques et administratives, de pratiques sociales, de représentations collectives. Elle représente l'espace possédant toutes les fonctions importantes de la vie quotidienne des individus.
	<u>La densité comme facteur de centralité</u> Henkel, Gruber, Caminada (et Gaschet, Lacour, Monnet, Augé et Perrot)	La densité permet de favoriser l'identité et une appropriation collective des lieux. Le centre doit être marqué par de fortes densités qui maximisent les interactions et développent une mixité fonctionnelle essentielle à l'espace social.
	<u>La centralité liée au développement économique du village (par le tourisme)</u> ASBL Plus Beaux Villages de Wallonie	Le patrimoine du centre historique des villages doit être préservé et valorisé afin d'accroître la notoriété du village et de favoriser son développement économique. Le centre historique du village doit permettre de développer le tourisme.
	<u>La centralité liée à la revitalisation harmonieuse</u> ASBL R.E.D.	Le centre des villages doit être revitalisé à travers la notion d'harmonie qui englobe différents éléments, formant entre eux un rapport heureux et cohérent : stratégie globale et suivi, vitalité économique, vie sociale et culturelle, cadre bâti, intégration au paysage et participation citoyenne.
	<u>La centralité définie par une position centrale</u> Hellequin, Boissonade, Duhamel, Gueyoan, Valcke, Choay, Merlin et Dematteis	Concept géométrique de la centralité qui est vue comme une capacité de polarisation de l'espace. Le centre est le point qui possède la meilleure position en termes de distances aux autres points et d'accessibilité.

Centralité incarnée en un point particulier du village	<u>La centralité symbolique</u> Monnet	La centralité est une qualité que possède un espace : c'est le lieu qui crée la centralité. Elle est le résultat d'un système de valeurs qui hiérarchise les lieux les uns par rapport aux autres selon leur importance symbolique.
	<u>La centralité en tant que lieu de rassemblement</u> Totel (Monnet et Auge)	La centralité est un lieu de rassemblement, un lieu de vie, d'échanges et de mouvements, qui permet un brassage social, un regroupement d'activités, d'équipements et de services avec un pouvoir d'attraction et de diffusion plus ou moins étendu
	<u>La centralité associée au sens sémantique du lieu</u> Monnet, Bourdeau, Lepage, Huriot et Perreur	La centralité s'incarne dans un espace fréquenté doté d'une représentation sémantique riche liée aux représentations mentales des individus : un espace présent dans le corpus des images et discours socialement mobilisés.
	<u>La centralité liée à la singularité d'un lieu</u> Rabie	Le centre se constitue en singularité unique et non-reproductible. Il est un lieu singulier formé d'une originalité identitaire liée à ses spécificités locales, spatiales et sociales. Le centre est lié à une forme de <i>différence</i> qui se constitue sur l'ensemble des caractéristiques spécifiques du lieu et de sa culture.
	<u>La centralité associée à la notion de lieu</u> Augé	<p>Le centre est un lieu identitaire qui fonde l'identité personnelle des individus. Le sentiment d'appartenance est une valeur transcendante de la notion de centre.</p> <p>Le centre est un lieu relationnel de rencontres et de partages.</p> <p>Le centre est un lieu historique qui possède une forme de pérennité. Il est ancré dans la mémoire des hommes tout en s'inscrivant dans le temps et contribue à renforcer son caractère sacré.</p>

A côté des notions de centralités aspatiales, se développent des interprétations qui incarnent la centralité en un point particulier du village. Ces interprétations permettent de redéfinir une « nouvelle » notion de la centralité davantage liée aux enjeux du développement rural et à un urbanisme qui favorise le lien social. La notion de centre peut donc être considérée comme un *lieu*, issu des spécificités uniques du village et jouant un rôle essentiel dans la collectivité. Il est possible de définir la notion de *centre* dans un village comme un lieu fréquenté de rassemblements, d'échanges et de rencontres, doté d'une représentation sémantique riche, et portant les caractéristiques d'un lieu singulier, relationnel, identitaire et historique. La notion de centre dans un village est l'espace le plus présent dans le corpus des images et discours socialement mobilisés par les habitants. Il peut prendre différentes formes : une place mais aussi un banc, un café ou même une plaine de jeux. Le concept de la centralité est alors le résultat d'un système de valeurs qui hiérarchise les lieux selon leur importance symbolique.

Il est important de prendre conscience de l'enjeu qui réside dans la notion de centre. La pluralité de cette notion peut porter les germes d'un *projet*, d'une vision que pourrait redonner de la valeur, de l'attractivité et garantir une qualité de vie. La notion de centre, en tant que lieu de rassemblement, peut renforcer les cœurs de villages anciens et permettre le développement du village et de sa communauté. Cette notion de centre permet la création, l'entretien et la valorisation de la communauté villageoise, qui est essentielle au développement du village puisqu'elle contribue à faire de l'habitant un citoyen actif pour son cadre de vie.

Les différents villages étudiés ont permis de démontrer l'importance de la participation citoyenne dans l'élaboration d'un projet de conception de *centre*. Le villageois est un expert local, le seul à même de donner vie aux espaces. Il est important que les politiques d'aménagement du territoire prennent conscience qu'aménager un *espace de rassemblement*, s'apparentant à la notion de *centre*, sans la participation citoyenne, n'est pas bénéfique. L'aménagement du territoire dans un village doit répondre aux enjeux du développement rural et à une logique urbanistique qui prône le lien social.

ClicCours.com

Bibliographie

Ouvrages :

- ASCHER, F. (2010). *Les nouveaux principes de l'urbanisme suivi de Lexique de la ville plurielle*. La Tour-d'Aigues: Éd. de l'Aube.
- AUGÉ, M. (1992). *Non-lieux: introduction à une anthropologie de la surmodernité*. Paris: Seuil.
- BODSON ESPACE, (2015) *étude portant sur le développement touristique de l'association et du réseau « plus beaux villages de wallonie »*
- CROSET, P.-A., & SNOZZI, L. (1999). *Pour une école de tendance: mélanges offerts à Luigi Snozzi*. Lausanne: Presses polytechniques et universitaires romandes.
- DELVAULT-LECOQ, T. (2000) *Pratique d'aménagement des bourgs*. Bretagne :Ed. Apogée
- LES PLUS BEAUX VILLAGES DE WALLONIE (2018), *rapport d'activités et projets 2017-2018*
- MANGIN, D. (2004). *La ville franchisée: formes et structures de la ville contemporaine*. Paris: Vilette.
- MINISTRE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE. (1984) *Villages wallons, leçon d'urbanisme*
- MINISTERE DE LA REGION WALLONNE & DIRECTION GENERALE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DU LOGEMENT (1992) *Aménager une place : sensibilisation et initiation à une méthodologie d'aménagement des places de village en développement rural* Louvain-la-neuve : habitat & participation
- PANERAI, P., CASTEX, J., & DEPAULE, J.-C. (1997). *Formes urbaines: de l'îlot à la barre*. Marseille: Éd. Parenthèses.
- SECCHI, B., (2006). *Première leçon d'urbanisme*. Marseille: Parenthèses.

Articles et revues

- AUTHIER, J.-Y., & BIDOU-ZACHARIASEN, C. (2008). Éditorial.: La question de la gentrification urbaine. *Espaces et sociétés*, (n°132-133), p.13-21
Consulté à l'adresse <https://doi.org/10.3917/esp.132.0013>
- BERTONCELLO, B., & FETTAH, S., (2007) territoire de la centralité. *Rives méditerranéennes* (n°26), p.5-8
Consulté à l'adresse <http://rives.revues.org/791>
- BOINO, P., (2001) Mutations urbaines et centralités, *Les Cahiers du DSU, De la politique de la ville au renouvellement urbain, Centre de recherches de Ressources et d'Echange pour le Développement Social et Urbain*, (n° 31-32), p 37
- BOURDEAU-LEPAGE, L., HURIOT, J.-M., & PERREUR, J. (2009). À la recherche de la centralité perdue. *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, (n°3), p.549-572.
Consulté à l'adresse <http://doi.org/10.3917/reru.093.0549>
- CHALAS, Y. (2010). Centre, centralité et polycentrisme dans l'urbanisation contemporaine. *Les Cahiers du développement urbain durable* (n°11), p.23-41
Consulté à l'adresse <https://www.unil.ch/ouvdd/home/menuinst/lespublications/urbia/numero-11--decembre-2010.htm>
- CHALAS, Y. (2009) La ville de demain sera une ville-nature, *L'Observatoire* (N° 37), p. 3-10.
Consulté à l'adresse <https://www.cairn.info/revue-l-observatoire-2010-2-page-3.htm>
- CHARMES, É., & LÉGER, J.-M. (2009). Retour sur « La Ville émergente ». *Flux*, (n° 75), p.80-98.
Consulté à l'adresse <https://doi.org/10.3917/flux.075.0080>

- DA CUNHA, A., (2015). nouvelle écologie urbaine et urbanisme durable : de l'impératif écologique à la qualité urbaine, *Presses polytechniques et universitaires romandes* p.5-25
Consulté à l'adresse <http://popups.ulg.ac.be/0770-7576/index.php?id=4116&file=1>
- DONZELOT, J. (2013). De la ville industrielle à la ville des flux. *Esprit, Mars/Avril*(n°3), p.144-153.
Consulté à l'adresse <https://doi.org/10.3917/espri.1303.0144>
- GASCHET, F., & LACOUR, C. (2002). Métropolisation, centre et centralité. *Revue d'Économie Régionale & Urbaine, février*(n°1), p.49-72.
Consulté à l'adresse <https://doi.org/10.3917/reru.021.0049>
- GASNIER, A. (1991) Centralité urbaine et recomposition spatiale. L'exemple du Mans. *Noroi*, (n°151), p. 269-278
Consulté à l'adresse http://www.persee.fr/doc/noroi_0029-182x_1991_num_151_1_6370
- GRUET, B. (2008). Retour sur Hippodamos de Milet: À propos d'un mythe moderne. *Histoire urbaine*, (n°21), p.87-110.
Consulté à l'adresse <https://doi.org/10.3917/rhu.021.0087>
- GUÉRIN-PACE, F. (2006). Sentiment d'appartenance et territoires identitaires. *Espace géographique*, 35(n°4), p.298-308.
Consulté à l'adresse <https://doi.org/10.3917/eg.354.0298>
- HELLEQUIN, A-P., BOISSONADE, J., DUHAMEL, S., GUEYDAN, S., VALCKE, S.. (2007) Centralité, continuité et citadinité. *Echelles et temporalités des projets urbains*, pp.143-158.
Consulté à l'adresse <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00710852>
- HUBSCHER, R., (1997) Réflexions sur l'identité paysanne au XIXe siècle : identité réelle ou supposée ?, *Ruralia*, p.1-13
Consulté à l'adresse <http://journals.openedition.org/ruralia/4>
- LAVADINHO, S., (2010) Manifeste pour une centralité suburbaine, *Urbanisme-Techni.Cité*, (N°194) p.23-25

Consulté à l'adresse http://www.fsu-r.ch/Technicite_centralite20suburbaine.

MANGIN, D. (2006). La rue en toutes franchises. *Pouvoirs*, (n°116), p.131-147.

Consulté à l'adresse <https://doi.org/10.3917/pouv.116.0131>

MARCHAL, H., & STÉBÉ, J.-M. (2013). Repenser la centralité: L'exemple d'une ville moyenne française. *Sociologie et sociétés*, (n°45), p.111-126.

Consulté à l'adresse <https://doi.org/10.7202/1023175ar>

MENJOT, D. (2007). La ville et ses territoires dans l'Occident médiéval : un système spatial. Etat de la question. Instituto de Estudios Riajanos, p.451-492

Consulté à l'adresse <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00159976>

MONNET, J. (2000). Les dimensions symboliques de la centralité. *Cahiers de géographie du Québec*, vol 44(n°123), p.399-418.

Consulté à l'adresse <https://doi.org/10.7202/022927ar>

PERROT, P. & AGOT, I. (1995). L'Aubrac, Du haut-lieu au non-lieu touristique ?, dans Paysage au Pluriel, *Collection Ethnologie de la France. Maison des sciences de l'Homme, Paris*. (n°9) P.35-48

Consulté à l'adresse <https://books.openedition.org/editionsmsh/659?lang=fr>

PUMAIN, D., PAQUOT, T., & KLEINSCHMAGER, R. (2006). Dictionnaire la ville et l'urbain. *Paris : Economica ; Anthropos.*, p.320-452

Consulté à l'adresse <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00266515>

SABATIER, S. (2005) Les résidences fermées à Toulouse : une offre immobilière construisant la « ville privée », *Espaces et sociétés* (n° 123), p. 129-149.

Consulté à l'adresse <http://doi.org/10.3917/1230129>

TORTEL L., (2003), Pratiques commerciales et comportements de centralités, *GALLETY J.C. (dir), Centralité dans la ville en mutation. Quelles perspectives d'action pour les pouvoirs public ?*, CERTU, Ministère de l'Équipement, des Transports, du Logement, du Tourisme et de la Mer, pp 30-43

Consulté à l'adresse <http://regards.in2p3.fr/fiche.php?id=52661>

Site internet

Centralité, présentation conférence de R. Auzelle (2005)

Consulté à l'adresse

https://www.arturbain.fr/arturbain/vocabulaire/francais/fiches/centralite/fiche_interactive/fiche.htm

Champneuville

Consulté à l'adresse http://www.champneuville.fr/accueil_fr.html

Interview Paola Vigano (2013)

Consulté à l'adresse <https://www.lemoniteur.fr/article/paola-vigano-grand-prix-de-l-urbanisme-la-ville-est-une-ressource-renouvelable.1164164>

Plus Beaux Villages de Wallonie

Consulté à l'adresse <http://www.beauxvillages.be/>

Première moitié du XXe siècle (Fourqueux)

Consulté à l'adresse <http://www.ville-fourqueux.fr/Le-Village/Histoire/Premiere-moitie-du-XXe-siecle>

Ruralité-environnement-Développement

Consulté à l'adresse <http://www.ruraleurope.ovh/>

Société du spectacle, Guy Debord (1967)

Consulté à l'adresse http://solutions-politiques.over-blog.com/pages/1_Guy_DEBORD_La_Societe_du_Spectacle_1967_Chapitres_1_a_3-3346776.html

Vie quotidienne au Moyen-Âge

Consulté à l'adresse <http://www.histoire-france.net/moyen/vie-quotidienne>

Ville diffuse (E. Charmes, 2015)

Consulté à l'adresse http://www.citego.org/bdf_fiche-document-23_fr.html

Mémoires et thèses de doctorat

- BELEIL, S. (2013) *Le polycentrisme comme réponse aux enjeux de la ville contemporaine ?*
Le cas de l'agglomération du Pays de Montbéliard. Mémoire d'Université Pierre Mendès France, Sciences du Territoire spécialité Urbanisme Projet Urbain
- LYOTARD, M. (2018), *conserver l'histoire et le patrimoine de Collonges-la-rouge tout en construisant son avenir*. Mémoire d'Université de Liège, faculté d'architecture
- MARTIN, A. (2009), *le tourisme urbain et la muséification: décryptage d'une notion méconnue - concept, processus et enjeux spatiaux à paris* – mémoire d'Université de Paris 1 – Panthéon sorbonne institut de recherche et d'études supérieures du tourisme
- RABIE, J. (2017), *Ce qui fait lieu : vers une ethnique chorographique* thèse de doctorat d'Université Paris-est, Ecole doctorale Ville, Transports et Territoires

Syllabi d'architecture

- DAWANCE, S. (2017) Démarches du projet urbain et de territoire : stratégies, outils, acteur, *Syllabus Master 2 architecture Uliège*
- UNIVERSITE DE LIEGE, FACULTÉ D'ARCHITECTURE, (2017) Atelier de projet d'architecture – master 2017/2018, ruralité – quadrimestre 1, *Syllabus atelier ruralité Master 1 et 2 architecture Uliège*
- UNIVERSITE DE LIEGE, FACULTÉ D'ARCHITECTURE, (2018) Atelier de projet d'architecture – master 2017/2018, ruralité – quadrimestre 2, *Syllabus atelier ruralité Master 1 et 2 architecture Uliège*
- FOLVILLE, X. (2012), spatialités, décor et mode de vie, *syllabus de Master 1 et 2 architecture Uliège*

Table des illustrations

ClicCours.com

Les numéros non-incrits sur cette liste sont des schémas et des photos personnels.

Figure 7 Plan Milet, ville grecque.....	18
<i>Source :http://www.dicat.unige.it/la_citta_sostenibile/medECOQUARTIER/WEB/INDEX15CB.HTM</i>	
Figure 8 la ville médiévale.....	19
<i>Source : https://godincopernic.weebly.com/la-naissance-dune-ville-une-volonteacute-politique.html</i>	
Figure 9 ville haussmannienne.....	23
<i>Source : https://www.franceculture.fr/architecture/comment-haussmann-reussison-paris</i>	
Figure 7 Schéma théorique de la cité-jardin de Howard.....	29
<i>Source : https://www.pinterest.fr/pin/538743174150821641</i>	
Figure 8 la cité radieuse de Briey.....	32
<i>Source : https://mapio.net/pic/p-66074149/</i>	
Figure 9 L'irrigation des territoires par les 7V selon Le Corbusier	32
<i>Source : MANGIN, 2004, p. 59</i>	
Figure 13 panneau Dijon.....	75
<i>Source : https://france3-regions.francetvinfo.fr/bourgogne-franche-comte/</i>	
Figure14 panneaux de Bourges.....	75
<i>Source :https://www.leberry.fr/bourges/transport/2014/10/02/</i>	
Figure 15 carte touristique de Paris.....	76
<i>Source : https://planparis360.fr/carte-touristique-paris#.W3GeKrgyVPY</i>	
Figure 29 l'église de Champneuville.....	131
<i>Source : http://www.cartesfrance.fr/carte-france-ville/55099_Champneuville.html</i>	

Figure 30 rue de champneville.....	131
<i>Source : google earth</i>	
Figure 33 la Mairie de Champneville.....	132
<i>Source http://www.champneville.fr/phototeque_fr.html</i>	
Figure 34 le chantier de la Mairie.....	133
<i>Source http://www.champneville.fr/phototeque_fr.html</i>	
Figure 35 croquis du projet du jardin-théâtre.....	134
<i>Source http://www.champneville.fr/phototeque_fr.html</i>	
Figure 36 croquis du projet du jardin-théâtre.....	134
<i>Source http://www.champneville.fr/phototeque_fr.html</i>	
Figure 37 plaine de jeux du jardin-théâtre.....	134
<i>Source http://www.champneville.fr/phototeque_fr.html</i>	
Figure 38 Rassemblement de villageois à la Mairie.....	134
<i>Source http://www.champneville.fr/phototeque_fr.html</i>	
Figure 43 le Domaine de Mozet.....	140
<i>Source : http://www.mozet.be/</i>	
Figure 47 rassemblement de l'ASBL AFS (séjour à l'étranger).....	143
<i>Source : http://www.mozet.be/</i>	
Figure 48 fête de l'Automne.....	143
<i>Source : http://www.mozet.be/</i>	
Figure 49 vue vers le coeur historique de Celles.....	147
<i>Source : http://www.beauxvillages.be/les-villages/celles.htm?lng=fr</i>	
Figure 50 cœur historique de Celles.....	147
<i>Source : http://www.beauxvillages.be/les-villages/celles.htm?lng=fr</i>	
Figure 60 vue extérieure du village.....	156

Source : <https://www.vallee-dordogne.com/la-vallee-de-la-dordogne/villes-et-villages/collonges-la-rouge>

Figure 61 vue aérienne du village.....156

Source : googlemap

Figure 62 photo de M. Lyotard prise en avril 2017.....157

Source : Travail de Fin d'année de Mathilde Lyotard

Figure 63 photos de juillet 2017.....157

Source : Travail de Fin d'année de Mathilde Lyotard

Figure 64 vue des commerces du villages.....157

Source : google earth

Figure 65.....157

Source : google earth

Annexes

1. questionnaire de l'interview de F. Delfosse et P. Bribosia (ASBL Plus Beaux Villages de Wallonie)

La sélection des villages

1. L'ASBL est financée en grosse partie par la Région Wallonne et un peu par l'Europe (pourcentage ?). Quel lien a l'ASBL avec ces deux *institutions* ? Doit-elle suivre des objectifs ou enjeux développés par la région wallonne ou l'Europe (en terme de tourisme par exemple) ?
2. Quel est le rôle principal de chaque organe dans l'ASBL : Conseil d'administrations, comité de gestion, l'équipe de gestion, la commission de qualité et le bureau de stratégie touristique ?
3. Quelle est la stratégie globale de l'ASBL ? « accroître la notoriété des villages et favoriser ainsi leur développement économique » : Un objectif plutôt lié au tourisme ?
 - a. À quoi servent les panneaux « PBVW » devant les villages ?
4. Qu'est ce qui serait pour vous un « village idéal » ?
5. Comment la commission de qualité se forme-t-elle ? Quel est le mode de sélection des membres et son renouvellement ?
6. L'ASBL ancre sa stratégie « dans la préservation et la valorisation de la qualité patrimoniale des villages ». Comment définiriez-vous la notion de patrimoine ? Peut-on parler d'un objectif de sauvegarde ou de création ? (voir Donadieu « paysage, sauvegarde et création »)
7. Dans les critères de sélection français, trois critères sont éliminatoires: avoir une dimension rurale (2000 hab max), prouver une cohésion collective des villageois au projet et avoir au minimum 2 site classés. En Wallonie seul ce dernier point est mentionné (dans la charte de qualité en tant que critère éliminatoire). La question de la cohésion sociale et des dynamiques socio-

- culturelles intervient-elles tout de même dans les débats de sélection ? Car cette question n'apparaît pas dans la charte de qualité ni dans la grille d'évaluation.
- a. La question de la cohésion sociale et des synergies pourrait-elle être intégrée à la charte de qualité ou à la grille d'évaluation ?
 - b. De même, la question du renouvellement architectural et de son intégration intervient-elle dans les débats ?
8. Dans les critères éliminatoires, on peut lire « Avoir, sur son territoire, un hameau, un ensemble ou une section présentant les critères d'un village traditionnel. » Cela signifie que vous évaluez tout le village sur cet ensemble ou envisagez-vous quand même les parties plus contemporaines ?
- a. Qu'entendez-vous par *village traditionnel* ?
9. Dans la grille d'évaluation, le PCDR est demandé. Est-il important et positif pour vous ? Que pensez-vous du PCDR par rapport au développement d'un village ?
- a. D'autres documents (schéma de structure, plan d'aménagement, CCATM, Schéma Directeur, RGBSR, Inventaire des paysages, règlements communaux,...) doivent être existants ou à réaliser. Une fois le village sélectionné, la commune se trouve alors dans l'obligation de réaliser certains de ces documents ou s'agit-il simplement d'une suggestion ?
 - b. En général, ces documents à l'échelle du village sont-ils réalisés ? L'ASBL intervient-elle dans sa réalisation ?
10. L'ASBL semble marquer son objectif dans le développement économique à travers le tourisme. Le tourisme est-il envisagé comme seul tremplin du développement ?
- a. L'ASBL cherche-t-elle par exemple à améliorer et développer le village au niveau de l'aménagement du territoire?
 - b. L'ASBL cherche-t-elle à améliorer les dynamiques socio-économico-culturelle du village ? L'attractivité touristique prône-t-elle par rapport à la cohésion sociale des villageois ?

11. L'ASBL contient une « Cellule-conseil en architecture et urbanisme » active depuis l'an 2000 en matière d'architecture, d'urbanisme, d'environnement et de patrimoine. Il s'agit de demande d'avis consultatif de la part des communes dans le processus d'instruction des dossiers de demande de permis (d'urbanisme ou d'urbanisation). Un architecte (F. Delfosse) assure ce service. Il s'agit donc de conseiller les MO et auteurs de projets en matière de travaux d'aménagement influençant la physionomie d'une bâtisse, de nouvelles constructions ou de préservation d'éléments patrimoniaux de même que les mandataires en matière d'aménagement de l'espace public et outils permettant de mieux gérer le territoire. Comment fonctionne cet organe ? Seul l'architecte qui assure la cellule-conseil donne son avis ? La commission de qualité intervient-elle également ? Sur quoi se base l'avis ?
12. Qui fait partie de la Maison des Plus Beaux Villages de Wallonie. Comment fonctionne-t-elle ?
13. La Maison des Plus Beaux Villages de Wallonie assure également le suivi et l'accompagnement des projets d'intérêt public pour des *projet de villages* (initiés par la commune ou non). « Un *Contrat de village* consiste en une réflexion collective ayant pour objet l'élaboration d'un programme cohérent et intégré de valorisation, de promotion et de développement des villages labellisés, exécuté de manière contractuelle et non réglementaire, par des partenaires privés et publics ». A quoi cela correspond-il ? Qu'est-ce qu'un *contrat de village* ? qui l'élabore ? un exemple ?
14. La Maison des PBVW organise également des *bilan santé* qui consiste à réévaluer les villages : une analyse de l'évolution architecturale, urbanistique et paysagère. La Commission de qualité participe à cette réévaluation.
- Comment procédez-vous ? Suivez-vous les mêmes critères de sélection ?
 - Les documents d'orientation doivent-ils être réalisés pour ce bilan santé ?
 - Un village a été délabélisé suite à un mauvais développement. Quels sont les facteurs de son mauvais développement ?
 - A quels intervalles/fréquences se produisent ces bilans de santé ?

La centralité

15. Mon TFE traite donc de la question de la centralité en milieu rural. En effet, le centre d'un village, au-delà de sa dimension spatiale, porte des valeurs symboliques et joue un rôle dans les synergies socio-culturelle du village. *La charte de qualité* et la grille d'évaluation ne mentionnent pas la question du centre et de la centralité mais on peut comprendre celle d'une certaine densité, d'un « noyau traditionnel » et d'une homogénéité. Les questions du centre et de la centralité sont-elles abordées lors des débats de sélection ?
- Doit-il y avoir l'existence d'un noyau dense dans les villages sélectionnés?
 - Ce noyau suffit-il à garantir une forme de centralité ?
 - Dans vos débats, considérez-vous comme *centre du village* la partie traditionnelle du village, ce noyau ? En général, qu'entendez-vous par *centre* ?
16. Je développe l'idée qu'un centre serait un lieu de vie, un espace de rassemblement, un territoire d'échanges et de mouvements et non plus un point géographique illustrant l'origine. L'aspect imaginaire renvoyant aux représentations mentales des villageois est aussi importante que l'espace physique et observable : le centre doit être un *lieu*. Un centre en tant que *lieu* peut par exemple se développer dans une partie plus contemporaine du village, en dehors de la partie traditionnelle. Ce type de *centre* entre-t-il dans les débats et intéresse-t-il l'ASBL?
- Cherchez-vous à le mettre en valeur ou allez-vous plutôt vous concentrer sur la partie traditionnelle du village ?
 - Avez-vous l'impression que le noyau traditionnel se trouve toujours dans des territoires en voie de muséification ?
17. Dans les volontés urbanistiques requises, exigez-vous une volonté de mise en valeur du centre afin de le redéfinir?
18. La question de la muséification des centres traditionnels entre-elle dans les débats ? Comment éviter le *village-musée* qui s'assimilerait à un *non-lieu* (où les touristes ou personnes sont spectateurs du lieu et non plus usagers) ?

19. Quel est votre avis sur l'ensemble du processus de l'ASBL ? Pensez-vous à certains points qu'il serait important d'améliorer ? Savez-vous si certains experts de l'ASBL ont un avis différent du votre ?

2. Charte de qualité des Plus Beaux Villages de Wallonie

Schierz
Foullme
Clermont
Fagnolle
Deigné
Forsyng
Ihan
Aubechies
Olivier
Saisson
Charc
Ragnies
Mozel
Celles
Léclain
Ny
Vierves
Wéris
Campel
Sossoye
Nobressart
Mélun



LES PLUS BEAUX
VILLAGES
DE WALLONIE

Charte de Qualité

Les Plus Beaux Villages de Wallonie

Association sans but lucratif

Schierz
Foullme
Clermont
Fagnolle
Deigné
Forsyng
Ihan
Aubechies
Olivier
Saisson
Charc
Ragnies
Mozel
Celles
Léclain
Ny
Vierves
Wéris
Campel
Sossoye
Nobressart
Mélun

L'appellation « Les Plus Beaux Villages de Wallonie » est une marque déposée que seules les communes ou Association locales agréées (*) par notre asbl, satisfaisant à un certain nombre de critères bien précis, reçoivent le droit d'utiliser.

L'ensemble de ces critères est repris dans une « CHARTE DE QUALITE » définissant essentiellement :

1. les modalités d'admission ;
2. la procédure d'instruction ;
3. les modalités d'utilisation de la marque ;
4. les modalités de retrait de la marque ;
5. le contrôle d'usage de la marque ;
6. l'adhésion à la marque.

(*) Conditions d'agrément des associations locales :

- 1) Avoir une personnalité juridique ;
- 2) Compter un nombre suffisamment représentatif de membres (parmi lesquels il serait souhaitable de compter un ou plusieurs mandataires publics communaux) ;
- 3) Etre reconnue par la commune sur le territoire de laquelle elle exerce son activité ;
- 4) Avoir notamment comme objectif statutaire la défense et la promotion du village pour lequel elle sollicite le label.

1) MODALITES D'ADMISSION

1.1 CRITERES D'ELIGIBILITE

Toutes Communes ou Association locale ne pourra être admise au sein de l'Association et bénéficier de la marque « Les Plus Beaux Villages de Wallonie » que sous réserve de satisfaire aux exigences suivantes :

- 1.1.1 Avoir, sur son territoire, **un hameau, un ensemble ou une section** présentant les critères d'un **village traditionnel**. Ce premier critère est éliminatoire.
- 1.1.2 Détenir, dans cet ensemble, **un patrimoine architectural et/ou un ensemble architectural classé ou susceptible de l'être**

OU

une zone protégée par toute autre disposition réglementaire.

Ce deuxième critère est également éliminatoire.

1.1.3 Offrir un **patrimoine** dont la **qualité** et la valeur seront appréciées par un jury souverain et indépendant, à partir des critères suivants ;

A. QUALITE URBANISTIQUE

- Qualité des abords du village,
- Importance et densité des espaces bâtis,
- Homogénéité et cohérence de la masse construite,
- Diversité des cheminements,
- « Intégration au site ».

B. QUALITE ARCHITECTURALE

- Harmonie et homogénéité des volumes construits,
- Harmonie et homogénéité des matériaux de façades et toitures,
- Harmonie et homogénéité des ouvertures,
- Harmonie et homogénéité des couleurs de façades et de toitures,
- Présence d'éléments de décor symboliques.

Non obligatoirement éliminatoires, ces critères seront utilisés pour apprécier la qualité du village et fonder la décision de son admission.

1.1.4 Manifester une volonté et développer une politique en matière de **mise en valeur, développement, promotion et animation du patrimoine du village.**

MISE EN VALEUR :

- ☞ Existence ou établissement d'un document urbanistique (schéma de structure, plan d'aménagement, Règlement Général sur les bâtisses en Site Rural, ...)
- ☞ Maîtrise permanente ou temporaire de la circulation et organisation du stationnement ;
- ☞ Traitement esthétique des lignes aériennes électriques, téléphoniques et de l'éclairage public ;
- ☞ Fleurissement ;
- ☞ Traitement de la publicité et des enseignes ;
- ☞ Traitements des espaces publics ;
- ☞ Rénovations de façades.

DEVELOPPEMENT :

- ☞ Présence d'une offre d'hébergement et de loisirs ;
- ☞ Connaissance de la fréquentation touristique ;
- ☞ Existence de métiers d'art ou d'artisans ;
- ☞ Existence de commerces.

PROMOTION :

- ☞ Existence d'un point d'accueil-information du public ;
- ☞ Organisations de visites guidées ;
- ☞ Edition de documents promotionnels ;
- ☞ Mise en place d'une signalisation directionnelle et informative.

ANIMATION :

- ☞ Lieux festifs aménagés, couverts ou en plein air ;
- ☞ Développement de marché du terroir ;
- ☞ Organisation d'événements originaux et de qualité ;
- ☞ Organisation de manifestations permanentes ou temporaires.

Cette liste est bien évidemment non limitative.

2) PROCEDURES D'INSCRIPTION

La procédure d'inscription sera instruite par un Comité de Sélection qui fera présentation des candidatures au C.A.

Cette instruction présentera la manière dont les Communes ou Associations locales satisfont aux critères évoqués ci-avant, selon la procédure normalisée suivante.

- 2.1 Délibération du Conseil communal de l'entité concernée ou du Conseil d'Administration de l'Association locale sollicitant l'admission pour telle section ou tel hameau, à l'Association « Les Plus Beaux Villages de Wallonie ».
- 2.2 Présence d'un bâtiment classé ou susceptible de l'être.
Présence d'une zone protégée.
- 2.3 Rapport d'entretien avec le Bourgmestre – le Président du Conseil d'Administration.
- 2.4 Reportage photographique.
- 2.5 Rapport d'expertise.

L'ensemble du dossier est présenté par un ou plusieurs membres du Comité de Sélection à l'occasion d'une Assemblée Générale de l'Association, sur base d'une proposition du Conseil d'Administration.

- 2.6 Réponse motivée d'admission ou de rejet de la candidature.

3) MODALITES D'UTILISATION DE LA MARQUE

- 3.1 Toute Commune ou Association locale, dont l'admission au sein des « Plus Beaux Villages de Wallonie » a été prononcée, reçoit de l'Association, par adhésion contractuelle à la présente Charte, l'**autorisation** :
 - a) **D'apposer** aux différentes entrées du village, le **panneau normalisé** portant la dénomination et l'emblème figuratif de la marque « Les Plus Beaux Villages de Wallonie ».
 - b) D'utiliser pour elle-même et pour les ASBL dont elle est membre ou qu'elle mandate (S.I., Comité des Fêtes, asbl de gestion du patrimoine communal, ...) cette dénomination et cet emblème figuratif sur tous **documents de communication** : dépliants, affiches, papier à lettres, tracts, enveloppes, bulletin communal, publications diverses, etc.

La dénomination et le logo seront reproduits sans modification de graphisme et de couleurs.

- 3.2 En échange de cette autorisation accordée, la Commune ou l'Association locale s'engage à :
 - a) **Poursuivre et développer ses efforts** en vue de l'amélioration de la protection, de la mise en valeur, du développement, de la promotion et de l'animation du **patrimoine** existant sur son territoire ;
 - b) Poursuivre activement aux actions conduites par l'Association en faveur de l'ensemble des Plus Beaux Villages de Wallonie, en assurant notamment auprès de ses habitants et visiteurs la promotion de l'Association et de ses activités (diffusion de magazines, cartes-guides, Club des Amis, ...);
 - c) Verser annuellement, à l'Association, la cotisation fixée par chaque Assemblée Générale ;
 - d) Utiliser dans ses différentes actions de promotion et de publicité la dénomination et le logo « Les Plus Beaux Villages de Wallonie » et apposer notamment dans ce cadre le panneau « Un des Plus Beaux Villages de Wallonie » aux entrées principales du village ;
 - e) **Transmettre toute demande** d'utilisation de la marque émanant de **prestataires** divers domiciliés sur son territoire (restaurateurs, hôteliers, commerçants, artisans, prestataires touristiques, producteurs

divers de bien et de services, ...) à l'Association, seule qualifiée à décider de l'autorisation de délivrer le droit d'usage de la marque par ces prestataires ;

- f) Porter à la connaissance de l'Association tous les cas observés **d'utilisation non autorisée et frauduleuse** de la marque « Les Plus Beaux Villages de Wallonie ».

4) MODALITES DE RETRAIT DE LA MARQUE

- 4.1 L'**autorisation** d'utiliser la marque « Les Plus Beaux Villages de Wallonie » restera **acquise** tant que la Commune ou l'Association locale continuera à satisfaire :
- a) Aux **critères** ayant permis de prononcer son admission,
 - b) Aux **engagements** repris à l'article 1.3. ci-avant.
- 4.2 Dans le cas où une Commune ou une Association locale adhérente ne serait plus en conformité avec ces critères ou contrevient à ces engagements, l'Association déterminera les **sanctions** à prononcer (avertissement, mise en demeure, action en justice, retrait du bénéfice de la marque, entraînant automatiquement l'exclusion de l'Association) et les notifiera à la Commune ou à l'Association locale par lettre recommandée avec accusé de réception.
- 4.3 La décision de retrait du bénéfice de la marque entraînant l'exclusion de l'Association ne sera prise et notifiée qu'après audition du Bourgmestre de la Commune ou du Président de l'Association locale ou de leur représentant dûment mandaté. Cette décision sera suivie d'une **exécution immédiate**, la Commune ou l'Association locale exclue prenant sans délais toutes dispositions pour faire disparaître la marque de tous les supports existants ou distribués sur son territoire.
- 4.4 Toute Commune ou Association locale membre de l'Association et ayant obligatoirement adhéré aux dispositions de la présente Charte s'engage, en cas d'exclusion, non seulement à abandonner l'usage de la marque « Les Plus Beaux Villages de Wallonie » mais également à ne pas créer pour son propre compte une marque dont la désignation ou le logo puisse entraîner une confusion avec celle de l'Association.

Le même engagement s'applique aux Communes ou Associations qui décident de leur propre chef de se retirer de l'Association.

5) CONTROLE D'USAGE DE LA MARQUE

- 5.1 L'association se réserve le droit de vérifier ou faire vérifier à tout moment que chaque Commune ou Association locale adhérente, signataire de la Charte, continue de satisfaire aux critères qui ont entraîné son admission parmi « Les Plus Beaux Villages de Wallonie » et aux obligations résultant de la présente Charte.
- 5.2 L'Association s'engage dans l'intérêt même de toutes les Communes ou Associations locales à faire cesser tout emploi frauduleux de la marque et d'en poursuivre les imitations ou contrefaçons.
- 5.3 L'Association donne délégation au Comité de l'ASBL pour :
- a) Instruire toutes les demandes d'adhésion de Communes ou Associations locales ;
 - b) Prendre toutes dispositions utiles en vue du contrôle du respect des critères d'admission et des modalités d'utilisation de la marque ;
 - c) Proposer au Conseil d'Administration toutes les sanctions prévues à l'article 4 ci-dessus, à l'encontre des Communes ou Associations locales ne satisfaisant plus aux critères et aux modalités d'utilisation de la marque.

6) ADHESION A LA MARQUE

Le soussigné
Bourgmestre de la Commune de

admise au sein de l'Association des « Plus Beaux Villages de Wallonie » en date du/..../..... pour les qualités architecturales et patrimoniales du village de,

- déclare avoir pris connaissance, en sus des statuts de l'Association, de la présente Charte,

- déclare avoir été autorisé à la signer par son Conseil Communal ou son Conseil d'Administration aux termes d'une délibération prise en date du/..../.....
(copie à joindre)

- s'engage, sous peine des sanctions prévues à l'article 4 ci-dessus, à en appliquer toutes les dispositions.

(*) biffer les mentions inutiles.

Fait à, en date du/..../.....

Pour l'Association
Le Président

Pour la Commune
Le Directeur général - Le Bourgmestre

3. grille de critères pour l'analyse sur le site des villages (ASBL PBVW)

Critères éliminatoires

- a. Avoir, sur son territoire, **un hameau, un ensemble ou une section** présentant les critères d'un **village traditionnel**. Ce premier critère est éliminatoire.
- b. Détenir, dans cet ensemble, **un patrimoine architectural et/ou un ensemble architectural classé ou susceptible de l'être ou une zone protégée par toute autre disposition réglementaire**.

Critères d'appréciation qualitative

Qualité paysagère	Commentaires
<ul style="list-style-type: none">- Relief : qualité panoramique, percées visuelles, hydrographie- Patrimoine naturel- Silhouette paysagère, intégration au site- Diversité des terroirs- Démarcation du village par rapport aux autres entités	

Qualité urbanistique	Commentaires
<ul style="list-style-type: none"> - Présence d'un réseau viaire diversifié, confort du piéton dans le village - Qualité du parcours et des séquences urbaines - Valorisation et qualification des aménagements des espace-rues : les places, les entrées de village, les excédents de voirie, etc. - Harmonie des masses construites : couleurs, matériaux de façade et de toiture - Traitement esthétique des équipements : mobilier public, lignes aériennes électriques, téléphoniques, éclairage public, etc. 	












































Qualité architecturale	Commentaires
<ul style="list-style-type: none"> - Présence et intégration d'éléments symboliques de patrimoine monumental (classé / pastillé), accessibilité et visibilité - Présence prépondérante d'habitat représentatif de la zone agro-géographique - Harmonie et homogénéité des ouvertures, - Harmonie et homogénéité de couleurs et de matériaux des façades et toitures - Présence d'éléments du petit patrimoine 	

Qualité touristique	Commentaires
<ul style="list-style-type: none"> - Présence et accessibilité d'un lieu d'accueil - Qualité de l'information et de la signalisation - Présence et qualité des commerces, de métiers d'arts ou d'artisans, de produits du terroir - Présence d'une offre d'hébergement intégrée au village <p>Organisation de manifestations permanentes ou temporaires</p>	

Projets et outils de gestion	Commentaires
<ul style="list-style-type: none"> - Projets d'aménagement: PCDR, projets communaux, etc. - Existence ou établissement de documents urbanistiques (schéma de structure, plan d'aménagement, CCATM, Schéma Directeur, RGBSR, Inventaire des paysages, règlements communaux, etc.) 	

Commentaire global :

4. tableaux de sélection des villages

	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3	Catégorie 4	Catégorie 5	Catégorie 6
caractéristiques	très petit village très dense organisation concentrique	petit village assez dense centre plus étalé	village linéaire sur une rue pas de centre apparent	village sans structure apparente très faible densité et pas de centre apparent	village étalé avec un centre relativement dense	très gros village très dense organisation plutôt concentrique
centre en tant que point géométrique	très présent	présent	pas de centre visible	pas de centre visible	centre à la base de l'étalement	présent
densité	très forte	forte	faible	très faible	forte	très forte
taille du village	 entre 50 et 100 habitants	 aux alentours de 150 habitants	 aux alentours de 150 habitants	 aux alentours des 200 habitants	 aux alentours des 300 habitants	 aux alentours des 400-500 habitants et +
morphologie du village						
villages sélectionnés? →	↓       	↓     	↓    	↓   	↓       	↓     

5. enquête citoyenne de Champneuville

Bonjour,

Le 24 juin 2009, le conseil municipal de Champneuville a choisi Agnès RIES comme architecte pour réaliser la rénovation « éco-citoyenne » des bâtiments communaux et de ses annexes.

Afin de réaliser des travaux qui répondent à vos besoins et à vos attentes concernant votre commune et orienter les décisions prises par l'équipe municipale et l'architecte, nous avons décidé de vous consulter directement. Profitez-en pour nous faire part de toutes vos remarques.

Vos réponses sont strictement anonymes. Chaque habitant de la commune peut répondre, sans oublier les enfants. *(Ce projet doit être aussi celui de nos enfants. Il serait souhaitable qu'il soit construit dans le respect de l'environnement pour laisser un territoire viable aux générations futures).*

Nous vous remercions de consacrer quelques minutes à ce questionnaire et de le retourner dans la boîte aux lettres de la mairie avant le **31 janvier 2010**.

Merci

Selon vous, le projet de rénovation des bâtiments communaux et des annexes est-il un projet prioritaire pour Champneuville et ses habitants ?

OUI

NON

Si non, quel autre projet vous paraît prioritaire ?

.....

Selon vous, la prise en compte du Développement Durable est ?

- INDISPENSABLE INTERESSANTE INUTILE SANS OPINION

Pourquoi ?

.....

Dans la rénovation des bâtiments communaux que faut il mettre en priorité selon vous ? (classez vos choix de 1 à 8)

(N° .) Accessibilité aux handicapés de tous les locaux

(N° .) Mise aux normes de l'assainissement des bâtiments

(N° .) Isolation et économies d'énergie

(N° .) La rénovation complète de la salle des fêtes (ou multiactivités)

(N° .) La rénovation de la salle du conseil municipal et du secrétariat de mairie.

(N° .) La cour, les préaux et aménagement du terrain attenant

(N° .) La rénovation du logement communal

(N° .) Autres :

Quelles utilisations souhaiteriez vous de la salle communale ?

Location pour fêtes personnelles de Champneuvillois(es) (fêtes, anniversaires, mariages...)

Location pour fêtes de personnes non-Champneuvilloises (fêtes, anniversaires, mariages...)

Activités culturelles (associations, activités enfants...)

Cérémonies religieuses ...

Autres

Exprimez ici librement ce qui vous semble important à réaliser pour améliorer notre vie à Champneuville.

.....

.....

.....
.....
.....
.....
.....

A quelle tranche(s) d'âge(s) appartenez-vous ?

- Moins de 12 ans de 12 à 25 ans de 25 à 40ans de 40 à 60 ans
 plus de 60 ans

Régulièrement, notre démarche sera ponctuée de rendez-vous auxquels il est important que chacun puisse participer et faire entendre sa voix. Des moments d'échanges et de discussion seront organisés avec nos partenaires.



